

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**24 SEPTEMBRE 2015**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Rapports d'activité 2014  
Piscine - SIA**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 28 septembre 2015  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 25 septembre 2015  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 septembre 2015

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

  
Aline RIDET

L'an deux mille quinze, le 24 septembre à 21 heures, le  
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment  
convoqué par Monsieur le Maire le 17 septembre deux mille  
quinze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses  
séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY,  
Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame  
BOUTIN, Monsieur PIVERT, Monsieur AUDURIER\*,  
Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD,  
Madame CERIGHELLI\*\*, Monsieur LEBRAY, Madame  
PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX,  
Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur  
PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur  
MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame  
PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET,  
Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI,  
Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Monsieur  
VILLEFAILLEAU, Madame ANDRÉ, Madame DUMONT,  
Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur  
DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE,  
Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

\*Monsieur AUDURIER (sauf pour le dossier 15 F 00, les  
procès-verbaux des séances du 25 juin 2015 et 9 juillet 2015 et  
le compte-rendu des actes administratifs)

\*\*Madame CERIGHELLI (sauf pour le dossier 15 F 00, les  
procès-verbaux des séances du 25 juin 2015 et 9 juillet 2015, le  
compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 15 F 01,  
15 F 02 et 15 F 03)

**Avaient donné procuration :**

Madame RICHARD à Monsieur LAMY  
Monsieur COMBALAT à Monsieur SOLIGNAC  
Madame LANGE à Madame BOUTIN  
Madame VANTHOURNOUT à Madame NASRI

**Secrétaire de séance :**

Madame AGUINET

**N° DE DOSSIER** : 15 F 17

**OBJET** : RAPPORTS D'ACTIVITÉ 2014 PISCINE – S.I.A.

**RAPPORTEURS** : Monsieur le Maire (Piscine) – Madame PEUGNET (S.I.A.)

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

L'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales dispose que : « *Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.*

*Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier ».*

En application de ces dispositions, les rapports pour l'année 2014 des syndicats intercommunaux suivants dont la Ville est membre font l'objet d'une communication au Conseil Municipal :

- le Syndicat Intercommunal pour la construction et la Gestion d'une Piscine
- le Syndicat Intercommunal d'Assainissement pour la Région de Saint-Germain-en-Laye

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des rapports présentés.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

PREND ACTE des rapports d'activité 2014 des syndicats intercommunaux précités.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL**  
**POUR L'ASSAINISSEMENT**  
**de la Région**  
**de Saint-Germain-en-Laye**  
**(SIARSGL)**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2014**

## SOMMAIRE

1. Carte d'identité .....	3
1.1. Territoire.....	3
1.2. Compétences.....	4
1.3. Historique .....	4
1.4. Patrimoine.....	5
1.5. Elus .....	5
2. Les Moyens du Syndicat .....	5
2.1. Organigramme .....	5
2.2. Aides extérieures .....	8
3. Activités et résultats 2014.....	8
3.1. Activité administrative.....	8
3.2. Indicateurs techniques .....	9
A. Nombre d'abonnés et volume d'eau annuel .....	9
B. Volumes déversés au milieu naturel .....	10
3.3. Indicateurs financiers.....	11
A. Compte Administratif .....	11
B. Evolution du financement du Syndicat.....	13
C. Evolution de la rémunération du Fermier .....	13
D. Dette .....	14
4. Faits marquants 2014.....	15
4.1. La vie propre du Syndicat.....	15
A. Suivi du contrat de délégation de service public.....	15
4.2. Points d'avancement des travaux d'investissement.....	16
A. Programme Contrat Eau 2009-2011 .....	16
B. Programme de travaux 2013 .....	17
C. Travaux de réhabilitation de la canalisation eaux usées du Quick au Pecq .....	17
D. Subventions .....	18
E. Conséquences financières .....	18
4.3. Le sinistre du DO Prairies et la problématique de l'étude de temps de pluie.....	18
A. Sinistre chantier déversoir d'orage des Prairies .....	18
A. Etude de temps de pluie .....	19
B. Lancement du nouveau schéma directeur d'assainissement 2015 .....	20
5. Objectifs 2015 .....	22
5.1. Opérations d'amélioration du réseau syndical .....	22

# 1. Carte d'identité

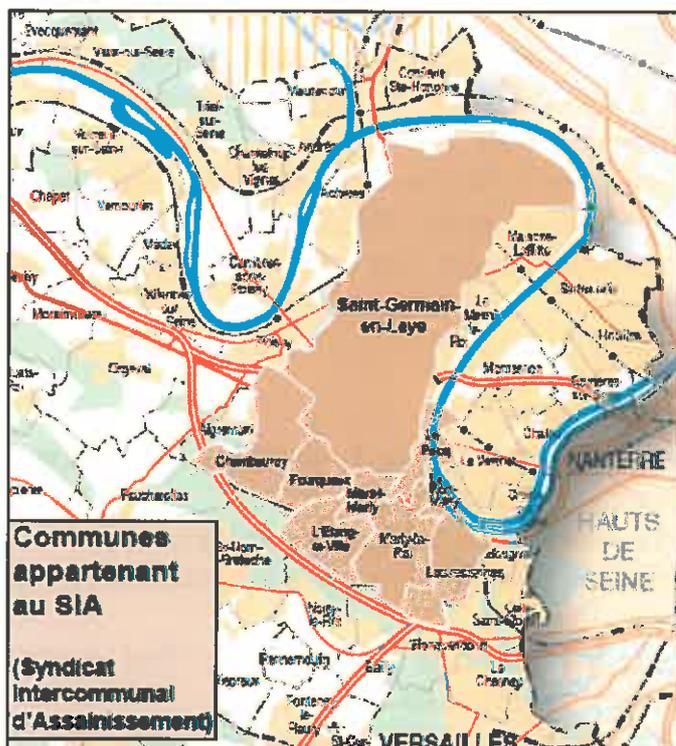
## 1.1. Territoire

Le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (S.I.A.R.S.G.L.) est composé de 9 communes dont 6 communes pour la totalité de leur territoire :

- l'Etang-la-Ville,
- Fourqueux,
- Mareil-Marly,
- Marly-le-Roi,
- Le Port-Marly,
- Saint-Germain-en-Laye,

et 3 partiellement :

- Chambourcy (versant sud),
- Louveciennes (le Bas Prunay)
- Le Pecq (rive gauche).



Le SIA dessert 12 443 abonnés au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 2% par rapport à l'année 2013 (+ 280 abonnés actifs).

## **1.2. Compétences**

Selon les statuts adoptés par Délibération du Comité Syndical du 20 novembre 2007 et approuvés par Arrêté Préfectoral du 9 avril 2008, le Syndicat Intercommunal est chargé du transport des eaux usées et pluviales, collectées par ses communes membres, soit sous forme séparative, soit sous forme unitaire, jusqu'au poste Rive Gauche où elles sont ensuite rejetées dans le réseau du S.I.A.B.S.

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement peut exceptionnellement collecter directement ces effluents dans les rues où les communes ne disposent pas d'assainissement propre et où le collecteur du Syndicat est le seul équipement existant.

Le Syndicat a donc compétence pour traiter :

- ✓ de l'ensemble des collecteurs et galeries figurant à son patrimoine,
- ✓ des ouvrages annexes permettant l'acheminement des effluents et figurant également à son patrimoine : postes de relevage, vannes, déversoirs d'orage, chambres à sable etc...

Le Syndicat est chargé :

- de l'entretien général de son réseau et de ses équipements
- de tous travaux nécessaires sur le réseau : réhabilitation, restructuration, élargissement, renforcement etc...
- de toutes études nécessaires à l'accomplissement de ces missions,
- de tous ouvrages destinés à réguler l'écoulement des eaux et à lutter contre les inondations (bassin de stockage, etc...) et notamment la gestion des rus.

## **1.3. Historique**

A l'origine, le Syndicat était créé pour :

- construire un collecteur unitaire destiné à doubler le ru de Buzot et à rendre à ce dernier son caractère de ruisseau naturel,
- construire un collecteur eaux usées à Port-Marly et Marly-le-Roi,
- construire un collecteur eaux usées le Pecq/Saint-Germain Nord aboutissant au Pont du Pecq,
- construire un collecteur eaux usées du Golf et du Pont du Pecq, un poste de refoulement et une conduite sous le Pont du Pecq,
- étudier la jonction de ce système avec l'émissaire Sèvres-Achères,
- entretenir et exploiter ce réseau,

Depuis, à ces objectifs d'origine, sont venus se rajouter de nombreux collecteurs sur les communes du Syndicat dont ceux des rus canalisés : ru de Buzot, ru de Marly et ru de l'Etang-la-Ville ainsi que leurs installations annexes.

Une modification des statuts du Syndicat a été entérinée par le Comité Syndical le 20 novembre 2007. Cette modification avait pour objectif de remettre à jour l'objet du Syndicat, son organisation, et de définir la répartition de la charge des investissements. Elle a été entérinée par arrêté de Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye le 9 avril 2008.

## 1.4. Patrimoine

Le réseau comporte actuellement le linéaire suivant, précisé grâce au SIG (système d'information géographique) mis en place par le Fermier :

- 15 274 ml en unitaire
- 12 764 ml en **eaux usées**, (dont 361 ml de canalisation de refoulement)
- 11 177 ml en **eaux pluviales** dont le ru de Buzot, le ru de l'Etang et le ru de Marly

**soit un total de 39 215 mètres linéaires.**

NB : Les mises à jour réalisées suite aux différentes opérations d'exploitation en 2014 ont conduit à une augmentation globale de l'inventaire de 15 mètres.

Le réseau est composé également de :

- 10 chambres à sable,
- 16 déversoirs d'orage,
- 2 siphons (le Port-Marly/le Pecq),
- 3 postes de relèvement, 2 situés sur la commune du Pecq, 1 sur Le Port-Marly,
- 1 bassin d'orage, situé rue Saint-Léger à Saint-Germain-en-Laye,
- 1 vanne de délestage, Le Pecq,
- 9 points de mesures pour l'auto-surveillance du réseau,
- 2 pluviomètres.

## 1.5. Elus

Le Comité du SIARSGL est composé de 18 membres titulaires. Il existe autant de suppléants que de titulaires, soit 18.

☞ voir en annexe 1 la liste des membres du Comité.

Le bureau syndical est constitué du Président, de 2 vice-présidents, d'un secrétaire et de 2 assesseurs.

☞ voir en annexe 2 la liste des membres du bureau et en annexe 3 la composition de la commission d'appel d'offres et des achats.

## 2. Les Moyens du Syndicat

### 2.1. Organigramme

Le SIA fait partie du service des syndicats intercommunaux ayant leur siège à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye. Ce service regroupe 5 syndicats. Les moyens humains et techniques sont mis en commun dans le cadre d'une mutualisation des coûts.

Pour l'année 2014, les charges de personnel du SIA ont été de : 92 105,89 € :

- 48 004,10 € pour l'ingénieur en 2014 ;
- 86 387,33 € pour la quote-part du service des Syndicats.

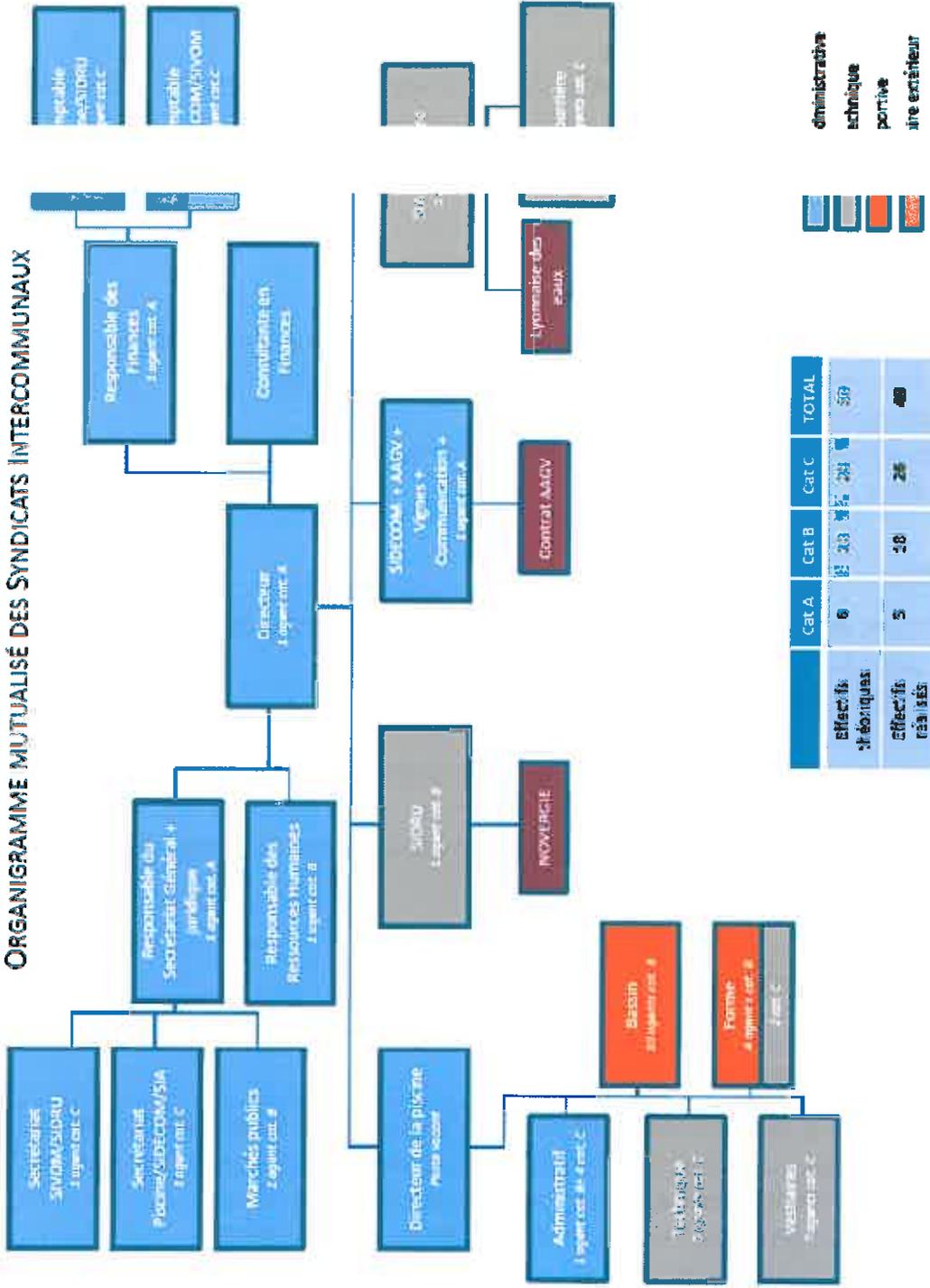
Cela représente en équivalent temps plein travaillant pour le SIA :

Catégorie A : 1,7

Catégorie B : 0,35

Catégorie C : 0,7

# ORGANIGRAMME MUTUALISÉ DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX





## 2.2. Aides extérieures

Le contrat de Délégation de Service Public (D.S.P.), par affermage, a été signé avec la Lyonnaise des Eaux, agence du Pecq, le 14 mars 2010 pour une durée de 8 ans. Dans ce cadre, la société assure l'entretien et la maintenance du réseau d'assainissement et des installations annexes.

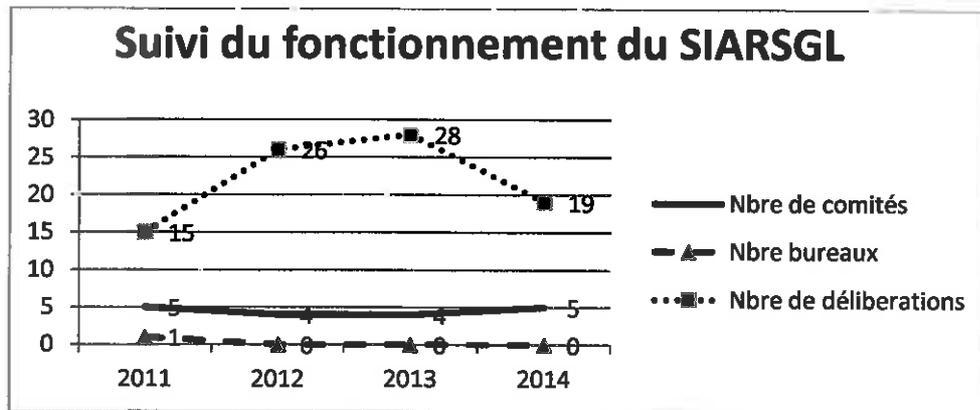
☞ voir en annexe 4, la synthèse du rapport annuel du délégataire 2014.

## 3. Activités et résultats 2014

### 3.1. Activité administrative

Le nombre moyen des Comités par an est de quatre. En 2014, le Comité du Syndicat s'est réuni cinq fois. Le SIA a organisé un Bureau en 2011 pour la validation du programme d'investissement et de l'emprunt correspondant. En 2014, le Bureau ne s'est pas réuni. Le détail des actes du Syndicat est listé dans le tableau ci-dessous.

L'activité du Syndicat sur l'année 2014 se maintient par rapport aux années précédentes.



	2011	2012	2013	2014
<b>Rapports présentés au Comité</b>	25	26	23	<b>28</b>
<b>dont délibérations</b>	15	26	28	<b>19</b>
<b>Arrêtés</b>	0	4	2	<b>7</b>
<b>Décisions</b>	2	10	10	<b>9</b>
<b>Courriers entrants</b>	546	587	384	<b>173</b>
<b>Courriers sortants</b>	139	236	109	<b>323</b>
<b>Mandats</b>	249	363	254	<b>232</b>
<b>Titres</b>	37	47	33	<b>30</b>

*Tableau du nombre total des actes du SIA*

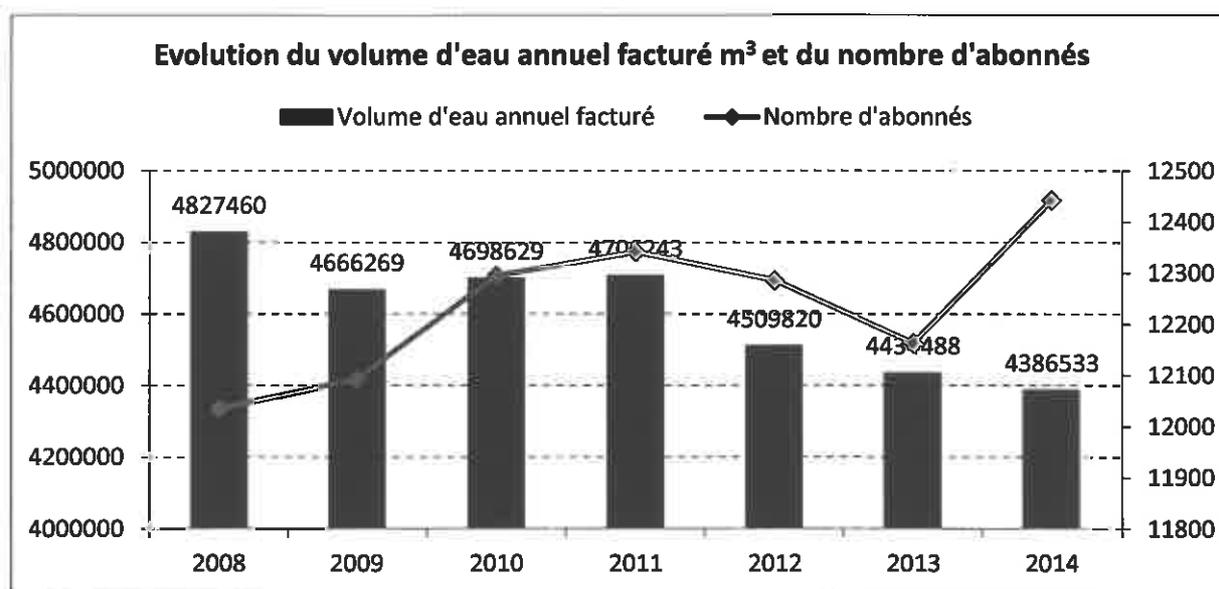
## 3.2. Indicateurs techniques

### A. Nombre d'abonnés et volume d'eau annuel

En 2014, le nombre d'abonnés est de 12 443 soit une augmentation de 2 % (280 abonnés en plus).

En 2014, le volume d'eau facturé a été de 4 434 488 m<sup>3</sup> soit une baisse de 1,08 % par rapport à 2013.

Année	2011	2012	2013	2014
Volume d'eau annuel facturé	4 706 243	4 509 820	4 434 488	4 386 533
Nombre d'abonnés	12 342	12 286	12 163	12 443



Conformément à la prévision du Délégué et du SIA, le volume d'eau de l'année 2014 a légèrement diminué. La diminution du volume consommé est en cohérence avec les observations sur les contrats du Délégué dans la région. Il correspond à la tendance d'économie d'eau.

Cette diminution confirme la tendance à la réduction des consommations d'eau par les abonnés. En effet, le volume a subi une diminution de près de 10 % sur 5 ans. Néanmoins, cette baisse est moins forte que celle de l'année dernière et a tendance à se tasser (2012 : 4,17 % ; 2013 : 1,67% et 2014 : 1,08%).

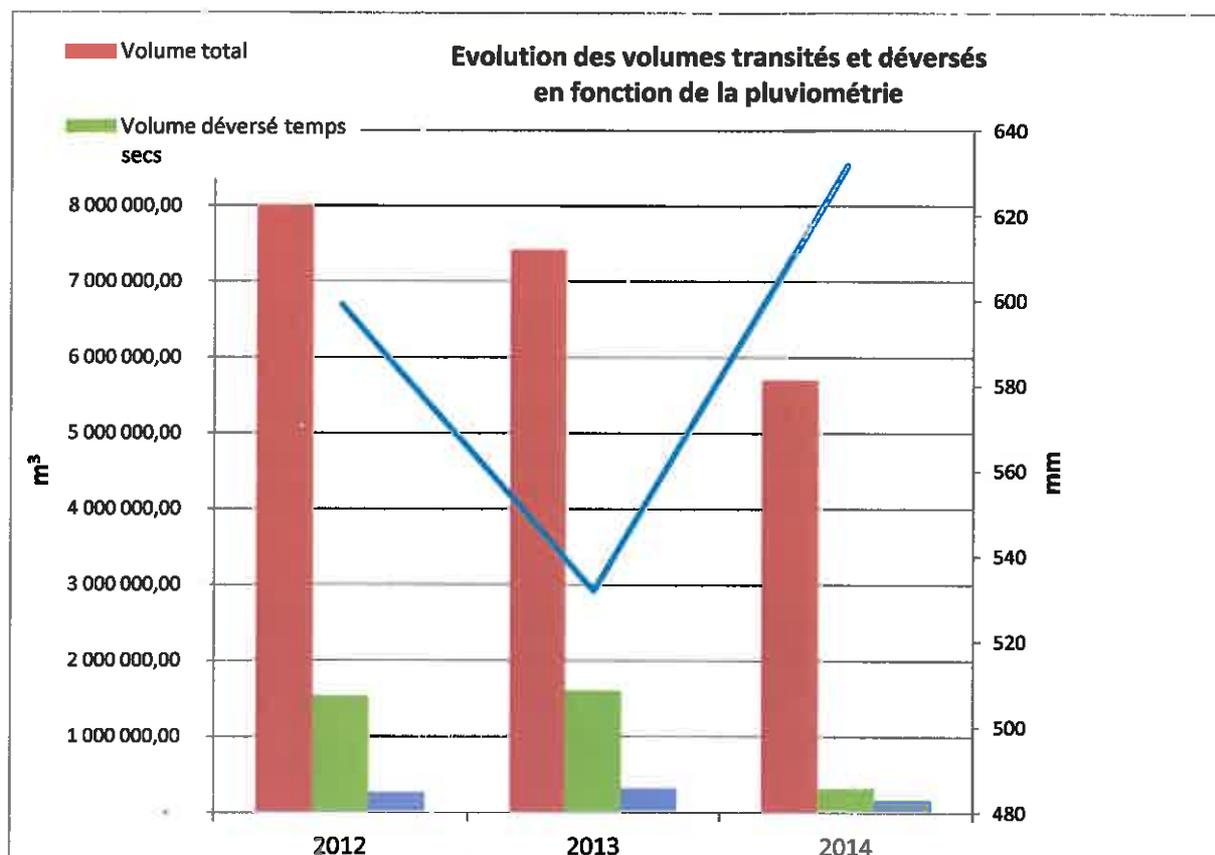
## B. Volumes déversés au milieu naturel

Malgré une pluviométrie plus forte qu'en 2013, les déversements en Seine ont considérablement diminué, jusqu'à 80%.

On constate donc une nette amélioration du fonctionnement du réseau, principalement sur la branche nord, du fait du remplacement de la grille du déversoir d'orage Prairies. Cette dernière, installée le 11 avril 2014, en assurant toujours un dégrillage des macro-déchets des effluents transitant vers le poste Rive Gauche, permet de limiter le colmatage et les déversements en Seine.

Avant la mise en place de la nouvelle grille, les volumes déversés sur la branche Nord représentaient environ 26 % des volumes totaux transités par la canalisation. Ce taux a diminué à 8 % après la réalisation de ces travaux.

Les rejets de temps sec, cause principale de la pollution au milieu naturel, sont dus au système d'assainissement unitaire sous-dimensionné. Les travaux d'investissement sur le réseau du SIA (actuellement suspendus dans l'attente du règlement du contentieux HYDRATEC – cf p.22) ont pour objectifs de réduire et de limiter les rejets de temps sec au milieu naturel et notamment au déversoir d'orage des Prairies, principal responsable de la pollution au milieu naturel.



### 3.3. Indicateurs financiers

#### A. Compte Administratif

L'exercice 2014 est marqué par les faits suivants :

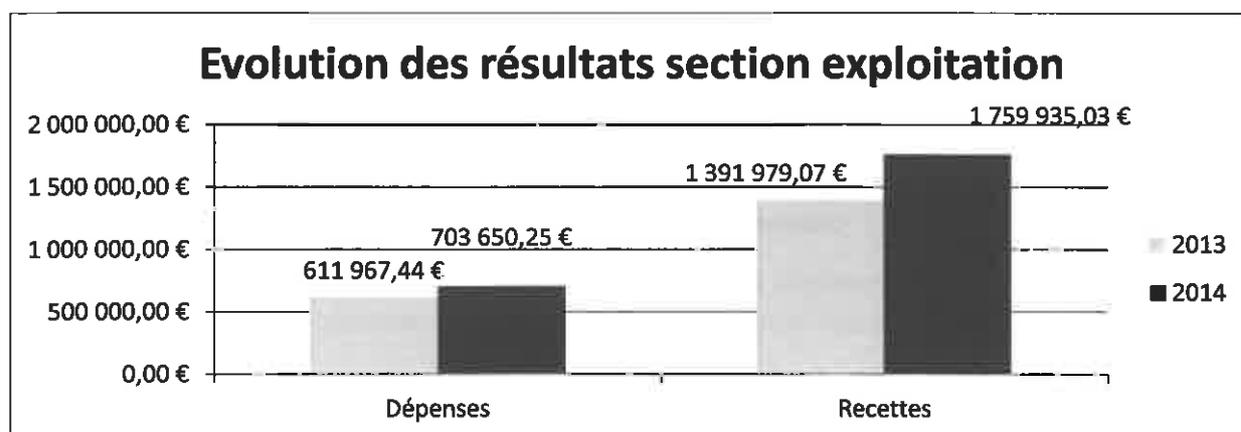
- Les programmes de travaux sur le réseau, principalement ceux du déversoir d'orages (DO) Prairies au Pecq et du bassin Saint-Léger à Saint-Germain-en-Laye, sont toujours suspendus en raison du contentieux qui oppose le syndicat à Hydratec.
- L'Expert mandaté par le Tribunal Administratif, à la demande du Syndicat, a déposé son rapport définitif le 20 décembre 2014. Le montant défini par l'expert à titre provisoire du préjudice du Syndicat s'élève à 787 181,07 €. Les responsabilités sont partagées entre les parties : 85 % pour l'assistant à maîtrise d'œuvre (SOGETI) et au bureau d'étude Hydratec, 3% pour le syndicat mandataire du groupement (SIA Boucle de la Seine) et 12% pour le SIA de la Région de Saint-Germain-en-Laye. Le Syndicat va engager en 2015 la procédure en responsabilité auprès du Tribunal.
- En 2014, le Syndicat a réalisé les travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées traversant la parcelle du Quick au Pecq. Cette branche principale de transport des effluents présentait des dégradations importantes pour lesquelles une ouverture en tranchée sous la voie du Drive du restaurant a du être réalisée. Un gainage de la canalisation en aval a été réalisé pour les dégradations superficielles.
- Le lancement de la consultation pour le choix des entreprises pour la réalisation du programme de maintenance des réseaux 2014-2015.

#### **EXPLOITATION :**

	PREVISIONS	REALISATIONS	Taux d'exécution
DEPENSES	1 746 982,63 €	703 650,25 €	40,28 %
RECETTES	1 746 982,63 €	1 759 935,03 €	100,74 %

**Excédent de clôture : 1 056 284,78 €.**

Le faible taux de réalisation des dépenses en section d'exploitation provient de sommes non dépensées qui ont été mises en réserve pour le programme d'investissement du SIA actuellement suspendu.



Au niveau des recettes, celles-ci sont en légère hausse pour l'année 2014 par rapport à l'année 2013, le nombre de taxes perçues dans le cadre de la Participation au Raccordement à l'Égout ayant été un peu supérieur.

### **INVESTISSEMENT :**

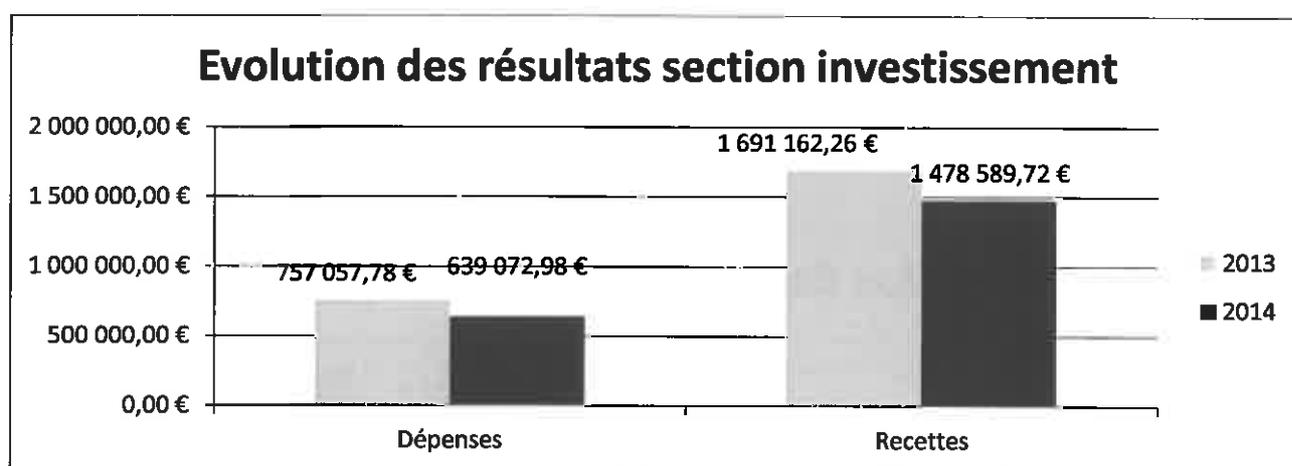
	PREVISIONS	REALISATIONS	%	RESTE A REALISER
DEPENSES	1 885 685,66 €	639 072,98 €	33,89 %	991 743,51 €
RECETTES	1 885 685,66 €	1 478 589,72 €	78,41 %	229 459,00 €

**Excédent de clôture : 839 516,74 €.**

Les restes à réaliser s'élèvent à 991 743,51 € en dépenses et 229 459 € en recettes, soit une dépense nette de 762 284,51 € et correspondent à des engagements reportés sur l'exercice 2015 :

- En dépenses, ces reports de crédit concernent les programmes de travaux différés (564 228,57 €, dont 517 841,16 € pour le D.O. Prairies), les travaux sur la canalisation Eaux Usées au Quick (Le Pecq) (106 347,14 €) et le programme de travaux 2014-2015 (159 672,24 € tranche ferme et 161 495,56 € tranche conditionnelle).
- En recettes, il s'agit du solde de subventions notifiées à recevoir pour 165 577 € et la récupération de TVA auprès du fermier pour 63 882 €.

Ces écritures seront reprises dans le cadre du Budget Supplémentaire 2015. Compte tenu de la couverture des restes à réaliser, les taux d'exécution sont de 86,48% en dépenses et 101,85% en recettes, tandis que le résultat de la Section d'Investissement présente un excédent net de 77 232,23 €.



En 2014, l'activité d'investissement du Syndicat ayant considérablement ralenti du fait de la suspension des projets et chantiers en cours, les dépenses et recettes ont diminué.

## B. Evolution du financement du Syndicat

Le montant de la redevance a été maintenu en 2014 à 0,10 €. La dernière augmentation date de 2011 (de 0,09 € à 0,10 €). Cette augmentation était indispensable pour assurer une capacité d'autofinancement suffisante au Syndicat compte tenu du commencement de la première phase des travaux. Ces travaux sont actuellement suspendus en raison des erreurs constatées dans l'étude de temps de pluie réalisée par Hydratec.

La réalisation d'un nouveau programme de travaux est envisagée pour 2016.

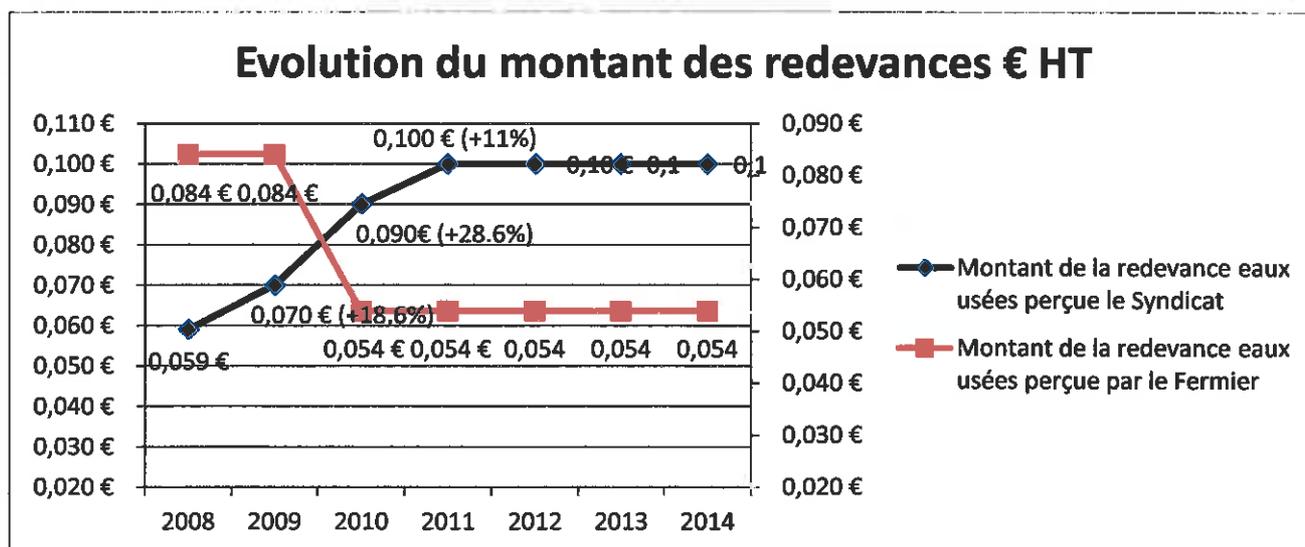
La cotisation des communes a été maintenue également au même montant global qu'en 2013. Néanmoins, du fait de l'annuité de la dette contractée les années précédentes y compris le nouvel emprunt réalisé en 2011, qui diminue légèrement par rapport à l'année précédente, le complément apporté par les communes est donc légèrement réajusté, passant de 3,45 € à 3,54 € pour conserver le même produit final.

Par ailleurs, le Syndicat reçoit également en recette le montant de la Participation à l'Assainissement Collectif pour les nouveaux branchements sur le réseau du SIA. Pour l'année 2014, le montant total reçu par le Syndicat est de : 16 922 €.

## C. Evolution de la rémunération du Fermier

La rémunération du fermier est effectuée par deux systèmes :

- Au titre des eaux usées : une redevance prélevée directement sur la facture de l'utilisateur sur le volume consommé de 0,045 € HT / m<sup>3</sup> (valeur 2011)
- Au titre des eaux pluviales : une cotisation payée par le Syndicat de 55 000 € HT (valeur 2011)



A noter que la nette diminution de la rémunération du Fermier entre 2009 et 2010 est le résultat du nouveau contrat de délégation de service public avec la Lyonnaise des Eaux.

## **D. Dette**

Le Syndicat a actuellement des emprunts auprès d'organismes financeurs (prêts à taux zéro de l'Agence de l'Eau) et auprès d'organismes de crédits bancaires.

L'encours du SIA est en baisse depuis plusieurs années ; les emprunts en cours arrivent à leur terme et la dernière programmation de travaux avait pu être financée par les excédents reportés sans faire appel à de nouveaux emprunts.

Le dernier emprunt a été réalisé en 2011 pour le financement des travaux du Contrat Eau 2009-2011 (Bassin Saint-Léger, collecteur Saint-Léger, collecteur Schnapper, étude de faisabilité du bassin de Feuillancourt, lissage buse ARMCO, réhabilitation du déversoir d'orage des Prairies). Cet emprunt arrivera à son terme en 2031.

## 4. Faits marquants 2014

### 4.1. La vie propre du Syndicat

#### A. Suivi du contrat de délégation de service public

Les caractéristiques du contrat de délégation du service public d'assainissement sont les suivantes :

- Délégataire : Lyonnaise des Eaux France Agence du Pecq
- Date de prise d'effet du contrat : 14/03/2010
- Durée de 8 ans
- Echéance du contrat : 13/03/2018

En 2014, il est observé une diminution du volume consommé qui est en cohérence avec les observations sur les contrats du Délégataire dans la région. Il correspond à la tendance d'économie d'eau. Le nombre d'usagers quant à lui a un peu augmenté.

#### **Prix du service :**

Le prix moyen du service d'assainissement sur les communes du Syndicat est de 1,56 euros TTC le m<sup>3</sup> sur la base d'une facture de 120 m<sup>3</sup>. Ce prix varie en fonction de la Commune de 1,29 € à 1,76 €.

Ce prix est un prix au 1er janvier 2015 et inclut toutes les taxes et redevances au titre de l'assainissement.

Pour mémoire, le prix était de 1,48 euros TTC le m<sup>3</sup> en 2013.

La part du SIA sur ce prix est restée stable depuis 2011 à 0,10 €/m<sup>3</sup>. La part liée à la rémunération du Délégataire du contrat du SIA a augmenté de 6% par l'application des révisions de prix.

L'augmentation est liée aux autres services de l'assainissement (+11% part communales, + 6 % du SIAAP).

#### **Satisfaction de l'utilisateur**

En 2014, il y a eu une plainte recensée par le Délégataire concernant un déversement en 2014 sur le poste Fonderies due à une maintenance sur le réseau du Syndicat de la Boucle de la Seine qui a obligé à by-passer les eaux du syndicat.

- ☞ Pour une complète information, voir la synthèse du Rapport Annuel du Délégataire 2014 en annexe.

## 4.2. Points d'avancement des travaux d'investissement

### A. Programme Contrat Eau 2009-2011

Le programme de travaux faisant l'objet du Contrat Eau, signé avec le département des Yvelines, a pris du retard suite à la détection d'erreurs dans l'étude de temps de pluie menée par Hydratec. La société SAFEGE, choisie comme maître d'œuvre, a du reprendre certaines études, devant l'imprécision ou les erreurs du rapport Hydratec qui servait de base à ces projets de travaux.

Ces reprises d'étude ont permis de réaliser des travaux sur les années 2011 et 2012 (renforcement Schnapper et lissage buse ARCMO) afin de répondre aux besoins de renforcement du réseau. En revanche les doutes nés de l'étude auront très certainement un impact sur le projet du bassin de Saint-Léger ou de Feuillancourt qui ne pourront être levés qu'avec la reprise complète de cette dernière.

### **Marché de maîtrise d'œuvre**

Dans le cadre du Contrat Eau 2009-2011, la société SAFEGE s'est vue attribuer les contrats de Maîtrise d'œuvre complétés par des avenants et marchés complémentaires détaillés dans le tableau ci-dessous :

Lot	Objet	Etat fin 2013	Avenant	Marché complémentaire ou étude associée
1	Bassin Saint-Léger	Suspendu	- Avenant de fixation définitive de la rémunération suite aux AVP	- Marché complémentaire pour l'étude sur le bassin de Fourqueux
2	Collecteur Saint-Léger	Annulé		- Annulation du marché relatif au lot n°2 collecteur rue Saint-Léger
3	Collecteur Schnapper	En cours	- Avenant de fixation définitive de la rémunération suite aux AVP	
4	Etude de faisabilité du bassin de Feuillancourt	Terminé	Sans objet	
6	Lissage buse ARMCO	En cours	- Avenant de fixation définitive de la rémunération suite aux AVP	- Etudes complémentaires au niveau de la buse ARMCO pour les aménagements sur l'exutoire en Seine
7	DO Prairies	En cours	- Avenant de fixation définitive de la rémunération suite aux AVP	- Marché complémentaire sur le D.O. Prairies pour les compléments de l'étude hydraulique du déversoir - Marché complémentaire pour les travaux de mise en sécurité

### **Marché de travaux**

Travaux en cours et lancés en 2012 dans le cadre du Contrat Eau 2009-2011:

Libellé	Titulaire Montant	Objet	Etat à fin 2012	Perspectives 2013
Lot n°3 Réhabilitation du D.O. des Prairies	Chantiers Modernes 1 013 174 € HT	Démolition et une reconstruction des ouvrages avec amélioration de l'hydraulique et une diminution des rejets en Seine	Travaux démarrés en avril 2012 20 mai 2012 : orage et inondation du chantier et des propriétés avoisnantes → suspension du chantier	Doute sur les hypothèses de conception de l'ouvrage → suspension du chantier Travaux de mise en sécurité du chantier en janvier 2013.

Lancement des travaux suspendus : Bassin Saint-Léger, en attente des conclusions de l'expertise sur l'étude de temps de pluie.

### **B. Programme de travaux 2013 réalisés en 2014**

Le Syndicat a souhaité procéder à une campagne de travaux de réhabilitation, renforcement et entretien de son réseau.

Tous ces travaux seront étudiés et réalisés en étroite collaboration avec les communes et le Délégué du réseau afin d'avoir des conditions d'exploitation future du réseau sécurisées.

- Mareil-Marly, route de l'Etang La Ville, création d'un regard profond sur le ru de l'Etang (D2000) et raccordement avaloir sur T150
- Saint-Germain-en-Laye/Fourqueux, rue St-Léger, changement tampon chambre à sable, étanchéité chambre à sable et création de batardeau
- Le Pecq, parking Quick, changement tampon chambre à sable
- Le Pecq, allée de Normandie, création batardeaux amovibles pour sectionnement de la vanne
- Port-Marly, chemin de halage, création d'un regard croisement rue du Val André
- Le Pecq/Port-Marly, chemin de halage, création d'un système de sectionnement pour la chambre de répartition Pyramides
- Marly-Le Roi, chemin de l'Abreuvoir, gainage du collecteur D300

En juin 2013, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à la société Structure et Réhabilitation. Le marché de travaux a été attribué à :

- Lot 1 : Maçonnerie et génie civil : SRBG
- Lot 2 : Gainage : COLAS IDF DAE

Les travaux seront réalisés en 2015.

### **C. Travaux de réhabilitation de la canalisation eaux usées du Quick au Pecq**

Suite à une inspection télévisée du réseau réalisée en 2013, il a été constaté la fissuration du collecteur eaux usées de la branche Buzot au niveau du Quick au Pecq.

Ce collecteur était fissuré et ovalisé sur 30 mètres sous la voie du Drive du restaurant et fissuré sous la RD186.

Considérant l'enjeu de ce collecteur qui reprend les eaux usées des communes de Saint-Germain-en-Laye, de l'Etang-La-Ville et de Mareil-Marly, et les dégradations qui menaçaient le bon écoulement des effluents, le Syndicat a décidé de lancer en août 2014 les travaux.

Ces travaux ont consisté dans la réalisation d'une tranchée ouverte sur le drive obligeant à la fermeture de celui-ci tous les midis durant 2 semaines et le gainage du réseau sous la route départementale.

Ces travaux se sont terminés en octobre 2014 pour un total de près de 350 000 € HT

#### D. Subventions

Mise à part l'opération « programme de travaux 2013 » qui correspond à de la maintenance de réseau, toutes les opérations que le SIA a réalisées ou dont les travaux sont en cours ont été subventionnées.

Les subventions se décomposent suivant le tableau ci-dessous :

	Conseil Général 78	Agence de l'Eau Seine-Normandie
Lot 7 : Réhabilitation du déversoir d'orages des Prairies Travaux : 1 215 809 € TTC	159 570 €	<b>Travaux :</b> Subvention : 457 370 € Avance sur 24 mois : 228 685 €
Réhabilitation de la canalisation eaux usées du Quick au Pecq : 350 000 € TTC		<b>Maîtrise d'œuvre : 2 904 €</b> <b>Travaux :</b> Subvention : 80 746 € Avance: 53 831 €

#### E. Conséquences financières

Les travaux du précédent Contrat Eau avaient pu être financés par les excédents cumulés.

Pour réaliser le programme 2009-2011 décidé par le Syndicat, plusieurs décisions ont dû être prises pour l'année 2011 comme la légère augmentation de la redevance perçue auprès des usagers sur leur consommation (0,10 €/m<sup>3</sup> au lieu de 0,09 €) et l'augmentation de la cotisation perçue auprès des communes membres et en fonction du nombre d'habitants (3,05 € au lieu de 1,05 €). Dans ce cadre, un emprunt a été réalisé pour un montant de 1 800 000 €.

### 4.3. Le sinistre du DO Prairies et la problématique de l'étude de temps de pluie

#### A. Sinistre chantier du déversoir d'orage des Prairies

Les travaux de réhabilitation du déversoir d'orage des Prairies ont débuté le 4 avril 2012. Les travaux prévus par l'entreprise sont des travaux de gros œuvre avec la mise en place d'un by-pass des eaux avec batardeau amont et une canalisation provisoire parallèle, la démolition des ouvrages existants, la construction des nouveaux ouvrages et enfin la remise en eaux. Le réseau du déversoir d'orage est un réseau unitaire (eaux usées et eaux pluviales) ce qui entraîne, lors des orages, une augmentation considérable du débit. Le 20 mai 2012, lors d'un violent orage, le chantier a été inondé ainsi que les propriétés avoisinantes.

Afin de déterminer les responsabilités de chacun dans ce sinistre, des réunions d'expertise amiable ont été menées avec les intervenants du chantier, maître d'œuvre SAFEGE, entreprise Chantiers Modernes et exploitant Lyonnaise des Eaux. L'expertise amiable du sinistre avec les experts des intervenants (SIA, entreprise de travaux, maître d'œuvre et fermier du réseau) a conduit à la rédaction d'un protocole de partage des frais (108 147 € environ) qui servira de base pour les recours des sinistrés. En début d'année 2013, ce protocole a été présenté pour signature aux parties pour être finalement signé par le SIA en milieu d'année 2014.

Suite à la décision de suspension définitive du chantier prise en septembre 2012, des travaux sur le chantier ont été réalisés en début d'année 2013, en concertation avec la Ville du Pecq et le riverain voisin du terrain, afin de mettre en sécurité la zone de travaux durant cette interruption. La situation est celle qui existait avant le début des travaux et aucun événement n'a eu lieu depuis.

Lors de l'éventuelle reprise du chantier, la configuration du chantier et la violence des événements climatiques conduiront le SIA à prendre des mesures supplémentaires afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

#### **A. Etude de temps de pluie**

##### *Pour mémoire :*

*En séance du 22 octobre 2002, le Comité Syndical a accepté le principe de cette étude pilotée par le SIABS, en partenariat avec le Syndicat de la région de Bougival ; c'est à cette condition que l'Agence de l'Eau et le Conseil Général acceptaient de financer cette étude.*

*C'est la société HYDRATEC/Intégrale Environnement/O Consult qui a été retenue à l'issue d'un appel d'offres.*

*L'étude a duré 6 ans du fait de contraintes techniques et le rapport de phase 4 a été présenté aux élus des Syndicats le 20 novembre 2008. L'année 2009 a été consacrée à affiner les résultats de l'étude et les préconisations faites par Hydratec.*

**De 2010 à 2011**, le SIA a débuté les études pour la réalisation des aménagements préconisés par le Schéma directeur. Durant celles-ci, il a été détecté sur la branche Buzot de nombreuses erreurs :

- Le modèle hydraulique qui a été fourni au SIABS est incomplet ;
- Le modèle hydraulique présente des erreurs dans les caractéristiques techniques des ouvrages ;
- Les analyses ne sont pas complètes ;
- Les préconisations des aménagements ne sont pas exploitables ;
- Les objectifs ne sont pas atteints.

Le SIA a fait part à Hydratec et au SIABS de ses inquiétudes face aux résultats contestables de l'étude Hydratec et de son refus de payer la prestation du cabinet.

**En 2012**, la branche Nord du réseau ne semblait pas affectée par les erreurs. Continuant son programme d'investissement, au mois d'avril 2012, le SIA a lancé les travaux de réhabilitation du déversoir d'orage des Prairies conformément aux données et préconisations de l'étude de temps de pluie.

Un incident s'est alors produit en mai 2012 (débordement des eaux au niveau de la zone de chantier et au-delà) impliquant l'arrêt du chantier et l'ajournement des travaux.

Lors de l'analyse des causes de l'incident, le SIARSGL a, encore une fois, constaté que l'étude du groupement HYDRATEC comportait des erreurs sur le dimensionnement des collecteurs en amont de l'ouvrage en travaux qui impactent le dimensionnement des ouvrages définitifs. Le SIA ne pouvait plus lancer aucuns travaux sur la base de cette étude.

Constatant les sommes engagées et les travaux restant à réaliser dans le cadre du programme de travaux issus de l'étude de pluie, le Syndicat a décidé, sur le conseil du Cabinet D'avocat CGCB, d'engager une action en justice contre le groupement HYDRATEC.

**En 2013**, le syndicat a donc formé un référé expertise devant le tribunal administratif de Versailles.

Le dépôt du référé expertise a été fait au début de l'année 2013. Un expert a été nommé par le Tribunal et a débuté sa mission en septembre 2013. Il y a eu, en 2013, deux réunions d'expertise auxquelles toutes les parties, groupement HYDRATEC, maitre d'œuvre SAFEGE, Lyonnaise des Eaux, SIABS, SIARSGL ont pris part.

**En 2014**, L'Expert mandaté par le Tribunal Administratif, à la demande du Syndicat, a déposé son rapport définitif le 20 décembre 2014. Le montant défini par l'expert à titre provisoire du préjudice du Syndicat s'élève à 787 181,07 €. Les responsabilités sont partagées entre les parties :

- 85 % pour l'assistant à maîtrise d'œuvre (SOGETI) et au bureau d'étude Hydratec,
- 3% pour le syndicat mandataire du groupement (SIA Boucle de la Seine)
- 12% pour le SIA de la Région de Saint-Germain-en-Laye.

Le Syndicat va engager en 2015 la procédure en responsabilité auprès du Tribunal.

## **B. Lancement du nouveau schéma directeur d'assainissement 2015**

Afin de pouvoir reprendre les travaux nécessaires du réseau, le Syndicat a démarré en octobre 2014 l'étude pour l'élaboration d'un nouveau schéma directeur d'assainissement sur son réseau.

L'étude a été confiée au Cabinet Merlin en co-traitance avec la société Polludiag pour les inspections et campagnes de mesures.

Cette étude est en deux phases :

- La branche nord sur laquelle le chantier du déversoir d'orage des Prairies est suspendu
- Les autres branches des réseaux.

La campagne de mesures sur la branche nord a eu lieu en décembre 2014 et les résultats seront connus au premier semestre de l'année 2015. Suivant ceux-ci, le Syndicat pourra décider de continuer le chantier ou d'arrêter le projet et de reconsidérer les aménagements et leur intégration dans le réseau global.

La campagne de mesures sur le reste du réseau aura lieu en mai 2015 pour des résultats et préconisations à l'automne 2015.

Le schéma directeur conduira à des préconisations de travaux dont la programmation s'étalera sur 15 ans.

## **5. Objectifs 2015**

### **5.1. Opérations d'amélioration du réseau syndical**

#### **Opérations en cours :**

- Opération bassin de Saint-Léger : suspension
- Opération réhabilitation DO Prairies : suspension

#### **Autres opérations :**

- Continuation et exécution du programme de travaux d'exploitation sur le réseau (remplacement trappes chambre à sable, création de regards sur réseau, gainage réseau)
- Résultats du schéma directeur d'assainissement 2015

## ANNEXE 1 : Liste des membres du Comité (au 31-12-2014)

Nom	Titre Elus	Titre Délégués	Ville
Monsieur Bernard FERRU	Maire Adjoint	Délégué titulaire	CHAMBOURCY
Madame Marie-Pascale KREUTZ	Conseillère municipale	Déléguée titulaire	CHAMBOURCY
Monsieur François ALZINA	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	CHAMBOURCY
Monsieur Julien BOCQUET	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	CHAMBOURCY
Madame Elisabeth GUYARD	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	FOURQUEUX
Monsieur Jean-Luc AGNES	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	FOURQUEUX
Madame Anne PHILIPPE	Maire Adjoint	Déléguée suppléante	FOURQUEUX
Monsieur Jean-Louis RICOME	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	FOURQUEUX
Monsieur Jacques LABRE	Maire Adjoint	Délégué titulaire	LE PECQ
Monsieur Bernard CLUZEAUD	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	LE PECQ
Monsieur Bruno LEPUT	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	LE PECQ
Monsieur Michel STOFFEL	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	LE PECQ
Monsieur Philippe VERRIER	Maire Adjoint	Délégué titulaire	LE PORT-MARLY
Monsieur Dominique FORTIN	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	LE PORT-MARLY
Monsieur Martin GAGNAT	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	LE PORT-MARLY
Monsieur Patrick HERVOUET	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	LE PORT-MARLY
Monsieur Gilbert ARNAUD	Maire Adjoint	Délégué titulaire	L'ETANG-LA-VILLE
Monsieur Franck TABAALI	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	L'ETANG-LA-VILLE
Madame Pauline TESSIER	Conseillère municipale	Déléguée suppléante	L'ETANG-LA-VILLE
Monsieur Daniel CORNALBA	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	L'ETANG-LA-VILLE
Monsieur Pascal HERVIER	Maire Adjoint	Délégué titulaire	LOUVECIENNES
Monsieur Daniel GODARD	Maire Adjoint	Délégué titulaire	LOUVECIENNES
Monsieur Henri DOUADY	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	LOUVECIENNES
Monsieur Victor DA PONTE	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	LOUVECIENNES
Monsieur Philippe BARDET	Maire Adjoint	Délégué titulaire	MAREIL-MARLY
Monsieur Bernard DUMORTIER	Maire Adjoint	Délégué titulaire	MAREIL-MARLY
Madame Sabine LINDGREN	Conseillère municipale	Déléguée suppléante	MAREIL-MARLY
Monsieur Alexandre LEONDARIDIS	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	MAREIL-MARLY
Monsieur Carlos MONTES	Maire Adjoint	Délégué titulaire	MARLY-LE-ROI
Monsieur Jean-Guillaume DATIN	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	MARLY-LE-ROI
Monsieur Gérard DORIMINI	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	MARLY-LE-ROI
Monsieur Jean-Claude MERLE		Délégué suppléant	MARLY-LE-ROI
Monsieur Emmanuel LAMY	Maire	Délégué titulaire	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Madame Priscille PEUGNET	Maire Adjoint	Déléguée titulaire	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Madame Karine PEYRESAUBES	Conseillère municipale	Déléguée suppléante	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Madame Marillys MACE	Conseillère Municipale	Déléguée suppléante	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

**ANNEXE 2 : Liste des membres du Bureau**

<b>Nom</b>	<b>Titre Elus</b>	<b>Titre Bureau</b>	<b>Ville</b>
Monsieur Emmanuel LAMY	Maire	Président	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur Gilbert ARNAUD	Maire Adjoint	Vice-Président	L'ETANG-LA-VILLE
Monsieur Jacques LABRE	Maire Adjoint	Vice-Président	LE PECQ
Madame Marie-Pascale KREUTZ	Conseillère Municipale	Assesseur	CHAMBOURCY
Monsieur Jean-Luc AGNES	Conseiller Municipal	Assesseur	FOURQUEUX
Monsieur Pascal HERVIER	Maire Adjoint	Secrétaire	LOUVECIENNES

**ANNEXE 3 : Liste des membres de la commission d'appel d'offres et des achats**

<b>Nom</b>	<b>Rôle</b>	<b>Ville</b>
Monsieur Bernard CLUZEAUD	Président	LE PECQ
Monsieur Jacques LABRE	Membre titulaire	LE PECQ
Monsieur Jean-Luc AGNES	Membre titulaire	FOURQUEUX
Monsieur Gilbert ARNAUD	Membre titulaire	L'ETANG-LA-VILLE
Monsieur Jean-Guillaume DATIN	Membre titulaire	MARLY-LE-ROI
Madame Priscille PEUGNET	Membre titulaire	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Madame Pauline TESSIER	Membre suppléante	L'ETANG-LA-VILLE
Monsieur Victor DA PONTE	Membre suppléant	LOUVECIENNES
Monsieur Philippe BARDET	Membre suppléant	MAREIL-MARLY
Monsieur Jean-Louis RICOME	Membre suppléant	FOURQUEUX
Monsieur Dominique FORTIN	Membre suppléant	LE PORT-MARLY

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR  
L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

\*\*\*\*\*

**Synthèse  
Rapport Annuel du Délégué**

**Lyonnaise des eaux**

**2014**

\*\*\*\*\*

**Juin 2015**

**Document établi par le SIARSGL**

# SOMMAIRE

I.	Le service durant l'année 2014	28
1.	Les points forts de l'année 2014	28
2.	Chiffres clés	28
A.	Contrat	28
B.	Structure du Syndicat Intercommunal d'Assainissement	29
3.	Indicateurs	30
4.	Exploitation	31
A.	Patrimoine du SIA	31
B.	Fonctionnement des équipements	33
C.	Actions sur les équipements et génie civil	33
D.	Action sur le réseau	34
E.	Points de mesures en 2014	35
5.	Bilans	36
A.	Bilan sur le fonctionnement du réseau	36
B.	Bilan de l'auto-surveillance	37
6.	Qualité du service	40
A.	Interventions	40
B.	Satisfaction de l'utilisateur	40
II.	Perspectives d'opérations pour 2015 et au-delà	41
III.	Comptes du délégataire année 2014	43
IV.	DOTATIONS AU TITRE DU CONTRAT DU DELEGATAIRE	45
V.	Actualité de la réglementation	47
VI.	Les actions connexes du Délégué	48
1.	Le management qualité	48
A.	La démarche qualité	48
B.	La démarche environnementale	48
2.	Des activités au cœur du développement durable	49
3.	Actions locales de sensibilisation auprès du grand public	49

## **PREAMBULE**

La loi du 2 février 1995 (dite loi Barnier) transposée dans le Code de l'Environnement (article L110-2) relative au renforcement de la protection de l'environnement, suivie du décret du 6 mai 1995, ont pour objectif d'améliorer la transparence et l'information dans la gestion des services.

La loi du 8 février 1995 sur les « marchés publics et les délégations de service public » impose quant à elle au délégataire d'un service public un rapport sur le bilan financier et la qualité du service. Le contenu de ce rapport est précisé dans le décret du 14 mars 2005 (JO du 18 mars 2005).

La Société Lyonnaise des Eaux France, en qualité de fermier du réseau du Syndicat, nous a transmis son rapport pour l'année 2014.

Un exemplaire de ce rapport sera adressé à chacun des Maires des communes membres du Syndicat.

Ce document est une synthèse des informations de ce rapport.

## **6. Le service durant l'année 2014**

### **1. Les points forts de l'année 2014**

#### **➤ Lancement du nouveau schéma directeur d'assainissement 2015**

Le Syndicat a démarré en octobre 2014 l'étude pour l'élaboration d'un nouveau schéma directeur d'assainissement sur son réseau.

L'étude a été confiée au Cabinet Merlin en co-traitance avec la société Polludiag pour les inspections et campagnes de mesures.

Cette étude est en deux phases :

- La branche nord sur laquelle le chantier du déversoir d'orage des Prairies est suspendu
- Les autres branches des réseaux.

La campagne de mesures sur la branche nord a eu lieu en décembre 2014 et les résultats seront connus au premier semestre de l'année 2015. Suivant ceux-ci, le Syndicat pourra décider de continuer le chantier ou d'arrêter le projet et de reconsidérer les aménagements et leur intégration dans le réseau global.

La campagne de mesures sur le reste du réseau aura lieu en mai 2015 pour des résultats et préconisations à l'automne 2015.

Le schéma directeur conduira à des préconisations de travaux dont la programmation s'étalera sur 15 ans.

#### **➤ Travaux de réhabilitation de la canalisation eaux usées du Quick au Pecq**

Suite à une inspection télévisée du réseau réalisée en 2013, il a été constaté la fissuration du collecteur eaux usées de la branche Buzot au niveau du Quick au Pecq.

Ce collecteur était fissuré et ovalisé sur 30 mètres sous la voie du Drive du restaurant et fissuré sous la RD186.

Considérant l'enjeu de ce collecteur qui reprend les eaux usées des communes de Saint-Germain-en-Laye, de l'Etang-La-Ville et de Mareil-Marly, et les dégradations qui menaçaient le bon écoulement des effluents, le Syndicat a décidé de lancer en août 2014 les travaux. Ces travaux ont consisté dans la réalisation d'une tranchée ouverte sur le drive obligeant à la fermeture de celui-ci tous les midis durant 2 semaines et le gainage du réseau sous la route départementale.

Ces travaux se sont terminés en octobre 2014 pour un total de près de 350 000 € HT.

## **2. Chiffres clés**

### **C. Contrat**

Contrat de Délégation du service public d'assainissement :

- Délégitaire : Lyonnaise des Eaux France Agence du Pecq
- Date de prise d'effet du contrat : 14/03/2010
- Durée de 8 ans
- **Echéance du contrat : 13/03/2018**

#### D. Structure du Syndicat Intercommunal d'Assainissement

Neuf communes desservies :

- Chambourcy – Versant Sud
- Fourqueux
- L'Étang-la-ville
- Louveciennes – Versant du Bas-Prunay
- Mareil-Marly
- Marly-le-Roi
- Le Pecq – Rive Gauche
- Le Port-Marly
- Saint-Germain-en-Laye

Soit :

- **12 443 usagers en 2014** soit + 2 % par rapport à 2013, en légère augmentation (+ 280 abonnés)
- **4 386 533 m<sup>3</sup> en 2014** soit – 1 % par rapport à 2013, en diminution (- 47 955 m<sup>3</sup>)

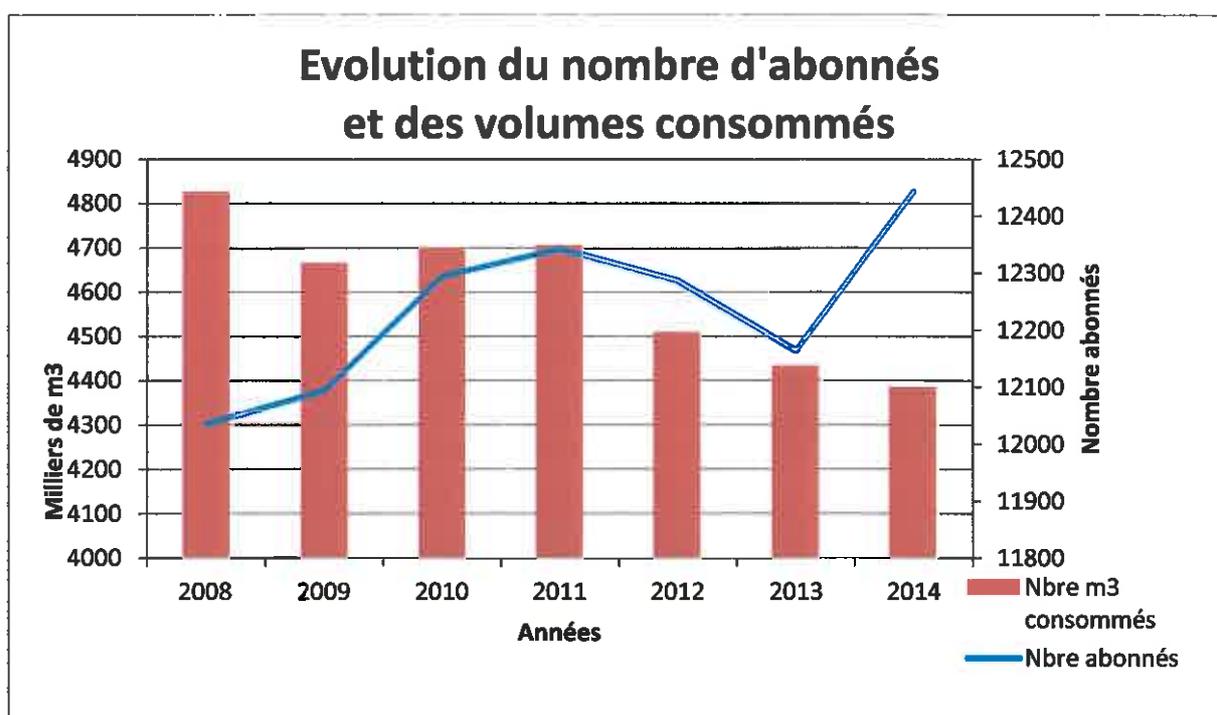


Figure 1 : Evolution du nombre d'abonnés et des volumes consommés

La diminution du volume consommé est en cohérence avec les observations sur les contrats du Déléguataire dans la région. Il correspond à la tendance d'économie d'eau.

Malgré l'augmentation du nombre d'abonnés, la diminution du volume d'eau consommé confirme la tendance d'économie sur l'eau consommée. (ratio de 965 m<sup>3</sup>/abonnés en 2014 pour 999 m<sup>3</sup> en 2013)

### 3. Indicateurs

Indicateur	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Nbre d'abonnements (usagers)</b>	12 294	12 342	12 286	12 163	<b>12 443</b>
<b>Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type unitaire (mètres linéaires)</b>	15 285	15 285	15 285	15 289	<b>15 274</b>
<b>Linéaire de réseaux de collecte des eaux usées de type séparatif (mètres linéaires)</b>	12 403	12 403	12 764	12 764	<b>12 764</b>
<b>Prix TTC du service assainissement au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> d'eau potable consommés (€ TTC/m3) cf page 14</b>	1,32	1,37	1,46	1,48	<b>1,53 €</b>
<b>Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (Nombre / 1000 habitants desservis)</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (sur 100)</b>	70	70	70	70	<b>15</b>
<b>Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage (km/100 km de réseau)</b>	1,2	1	1	1	<b>5,1</b>
<b>Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (sur 120)</b>	110	100	100	120	<b>120</b>
<b>Réclamations</b>	1	0	0	0	<b>1</b>

Figure 2: Tableau des indicateurs 2014

La baisse de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est due à une modification de son calcul par rapport à l'année 2013. Cet indice est beaucoup plus exigeant au niveau des informations répertoriées sur les plans.

Dans le cas du syndicat, le plan des réseaux et le SIG ne font pas apparaître les matériaux et l'année de pose ce qui pénalise fortement la valorisation de cet indice.

Pour l'année 2015, un travail sera fait, en collaboration avec le Délégué, pour répertorier les informations connues sur le SIG (recherche d'archives, report automatique des informations relevées lors des visites de terrain pour les matériaux).

Les autres indices 2014 sont restés stables à des niveaux acceptables pour une bonne gestion du réseau.

## 4. Exploitation

### Patrimoine du SIA

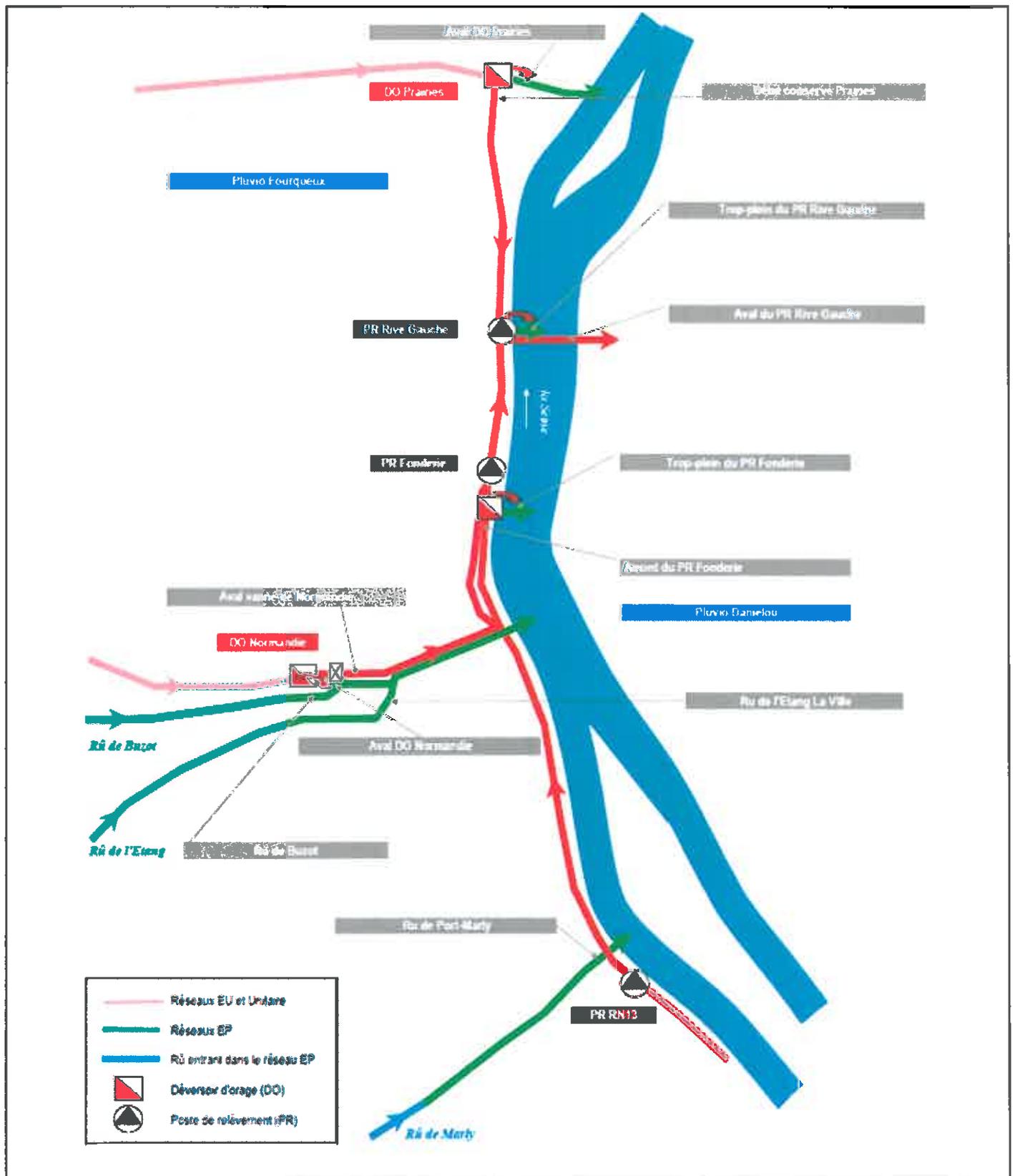


Figure 4 : Carte du patrimoine du SIA

⇒ Voir tableau en page suivante pour le détail

Type	Nom d'usage	Commune	Qté	Observations en 2014
Equipements / Génie civil	Pompage relevage	Le Pecq	1	-8 % m <sup>3</sup> pompés / 2013 (cf §4B)
	Pompage relevage	Le Pecq	1	-3% m <sup>3</sup> pompés / 2013 (cf §4B)
	Pompage relevage	Le Port-Marly	1	+44% m <sup>3</sup> pompés / 2013 (cf §4B)
	Bassin	SGL	1	Fonction rétention hors service.
Auto- surveillance	Accessoire	Le Pecq	1	
	Accessoire	SIA	10	
	Accessoire	SIA	16	
	Accessoire	Le Pecq	1	
	Accessoire	Le Pecq	1	
	Accessoire	Le Port-Marly	1	
Réseau	Réseau	SIA	9	
	Canalisation	SIA	12 403 ml	Linéaire remis à jour suite aux visites sur terrain bilan : - 15 ml / 2013
	Canalisation	SIA	11 177 ml	
	Canalisation	SIA	15 274 ml	
	Canalisation	SIA	361	
	Ouvrants EP	SIA	5	

Figure 3: Tableau synthétique du patrimoine

**Etat général : Satisfaisant**

### E. Fonctionnement des équipements

Sur les postes de refoulement nous constatons de grandes variations sur les volumes pompés au niveau des postes de refoulement du réseau :

2013			2014			Variation 2014/2013		
Pluvio	m <sup>3</sup> pompés	kwh conso	Pluvio	m <sup>3</sup> pompés	kwh conso	Pluvio	m <sup>3</sup> pompés	kwh conso
531,8	9 301 907	403 992	631,7	8 822 047	405 069	19%	-5%	0%

Malgré une pluviométrie en augmentation, on mesure une baisse globale des volumes pompés ce qui pourrait être expliqué par une meilleure gestion du réseau unitaire et un moindre apport d'eaux pluviales dans le réseau.

### F. Actions sur les équipements et génie civil

#### Poste Rive Gauche :

- Renouvellement de la vanne d'aspiration et canalisation pompe 2

#### Poste Fonderie :

- Renouvellement des câbles et du roulement du dégrilleur
- Renouvellement du palan
- Renouvellement du télétransmetteur
- Renouvellement de la pompe n°3
- Renouvellement partiel de la pompe n°4
- Renouvellement de l'extracteur d'air du local dégrilleur

#### Poste RN13 :

- Renouvellement des canalisations et des vannes de refoulement du poste RN13

#### Auto-surveillance :

- Renouvellement du télétransmetteur du poste Fonderie
- Remplacement de l'unité centrale capteurs niveau/vitesse défectueux du point Jean-Jaurès

## G. Action sur le réseau

### Intervention avec limites contractuelles :

	<b>Objectifs contractuel annuel</b>	<b>Total période 2010-2013</b>	<b>Réalisé en 2014</b>	<b>Etat fin 2014</b>	<b>Solde jusqu'à la fin du contrat</b>	<b>Observations</b>
Curage préventif (ml)	1300	8 646	<b>2096</b>	<b>10 742</b>	<b>-342</b>	
Inspection télévisée (ml)	846	4 074	<b>554</b>	<b>4 628</b>	<b>2 140</b>	
Inspection visuelle (ml)	782	1 332	<b>2788</b>	<b>4 120</b>	<b>2 136</b>	
Enquêtes de conformité du contrat	10	19	<b>24</b>	<b>43</b>	<b>37</b>	<b>6 non-conformités non majeures (EP → EU)</b>

Figure 5: Tableau des actions sur le réseau 2014

### Autres interventions :

	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Observations Obligations contractuelles DSP</b>
Pompage de chambre à sables	10 (dt 8 2fois)	10	10	10	<b>10</b>	<b>Dont 8 à deux reprises</b>
Tonnes de sables pompées sur postes et réseau (tonnes)	197,5	145,3	141,5	189,2	<b>209</b>	
Réfection ou renouvellement sur le réseau	nc	3	0	0	<b>5</b>	<b>Réparation de canalisations, branchements regards</b>
Demandes de branchement	2	3	4	3		<b>10 maisons</b>

Figure 5bis: Tableau des actions sur le réseau 2014

## Points de mesures en 2014

Grâce aux neuf points de mesures sur le réseau, le SIA dispose d'une auto-surveillance adaptée au réseau. Cela permet d'avoir une connaissance complète des débits en aval du réseau selon les différentes branches.

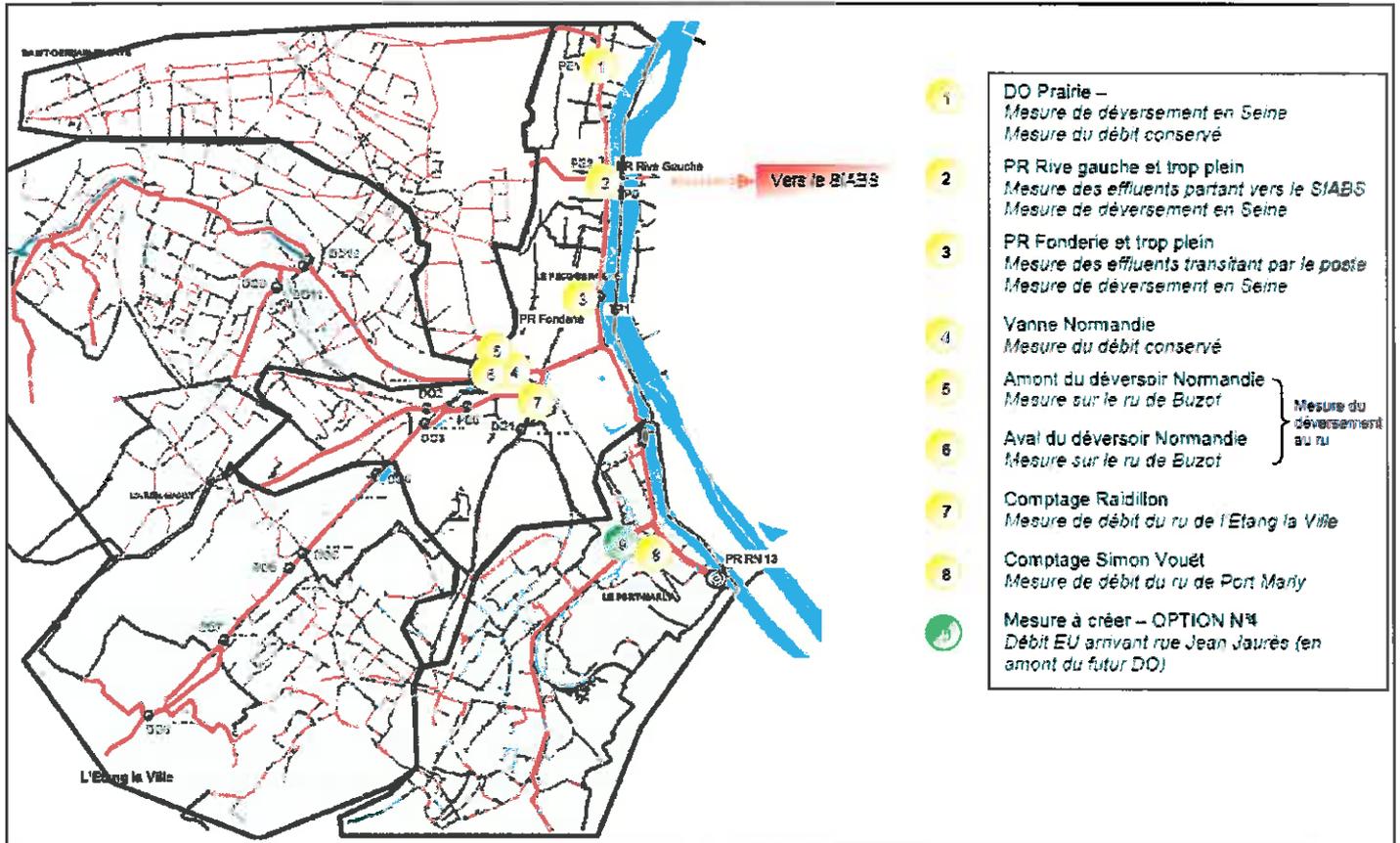


Figure 6: Carte de localisation des points d'auto-surveillance du réseau du SIA

## 5. Bilans

### Bilan sur le fonctionnement du réseau

Les principaux dysfonctionnements du réseau sont liés à des insuffisances de capacité (collecteur rue de Paris, Le Port-Marly, réseau 300, Marly-Le Roi) et à des mauvaises configurations (DO Prairies).

Ceux-ci ont été étudiés dans le cadre de l'étude de temps de pluie du SIA et font partie du programme de travaux d'investissement pluriannuel du SIA.

Toutefois, les opérations découlant des conclusions de cette étude sont suspendues.

En effet, suite au sinistre du chantier du déversoir d'orage des Prairies, il a été mis à jour de nouvelles erreurs qui font douter le SIA sur la fiabilité de l'étude.

Une action en contentieux a donc été lancée en 2013 contre le bureau d'études qui a réalisé l'étude avec en première phase la réalisation d'une expertise.

Le rapport d'expertise a été déposé par l'Expert mandaté par le Tribunal Administratif le 20 décembre 2014. Celui-ci conclut à une estimation d'un préjudice d'environ 900 000 € TTC de dommages (à confirmer sur facture lors de l'action au Tribunal) pour le Syndicat avec une responsabilité à 80% pour le bureau d'études et l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Le Syndicat va lancer en 2015 l'action en recours en responsabilité afin de récupérer les sommes dues.

Sans attendre la conclusion de ces actions, le Syndicat a lancé en 2014 un nouveau schéma directeur d'assainissement afin de définir les actions à engager sur son réseau afin de pallier ou résoudre le dysfonctionnement constaté sur son réseau :

- Insuffisance capacitaire du collecteur Ø400 de la rue de Paris au Port Marly entraînant des mises en charge récurrentes par temps de pluie.
- Insuffisance capacitaire du réseau Ø700 en amont du poste Fonderie entraînant des déversements en Seine réguliers lors des pointes temps sec.
- Très mauvaise configuration de la chambre à sable des Prairies et de la prise de temps sec entraînant un colmatage systématique de cette dernière lors des événements pluvieux
- Insuffisance capacitaire de la galerie du ru de Buzot dans sa partie aval lors des événements pluvieux importants (orage du 25 mai 2007) entraînant des débordements sur chaussée
- Insuffisance capacitaire par temps de pluie du réseau Ø 300 de la RN 186 suite aux modifications des conditions de déversement des déversoirs d'orage de Marly le Roi (orages du 25 mai et 18 juin 2007).

## H. Bilan de l'auto-surveillance

L'auto-surveillance sur le réseau du SIA est composée des points instrumentés suivants (voir carte § 4-D) :

- Déversoir d'orage de la vanne Normandie,
- Trop-plein du poste de pompage Fonderie,
- Trop-plein du poste de pompage Rive Gauche,
- Déversoir d'orage des Prairies,
- Réseau eaux usées rue Jean Jaurès,
- Ru de l'Étang-la-ville avant sa confluence avec le ru de Buzot,
- Ru de Buzot (point en amont et en aval du déversoir Normandie),
- Ru du Port-Marly,
- 2 pluviomètres (Fourqueux, Le Pecq).

### Pluviométrie :

- Total : 631,7 mm (en 2013, 532 mm)
- Moyenne : 52 mm (en 2013, 44 mm)

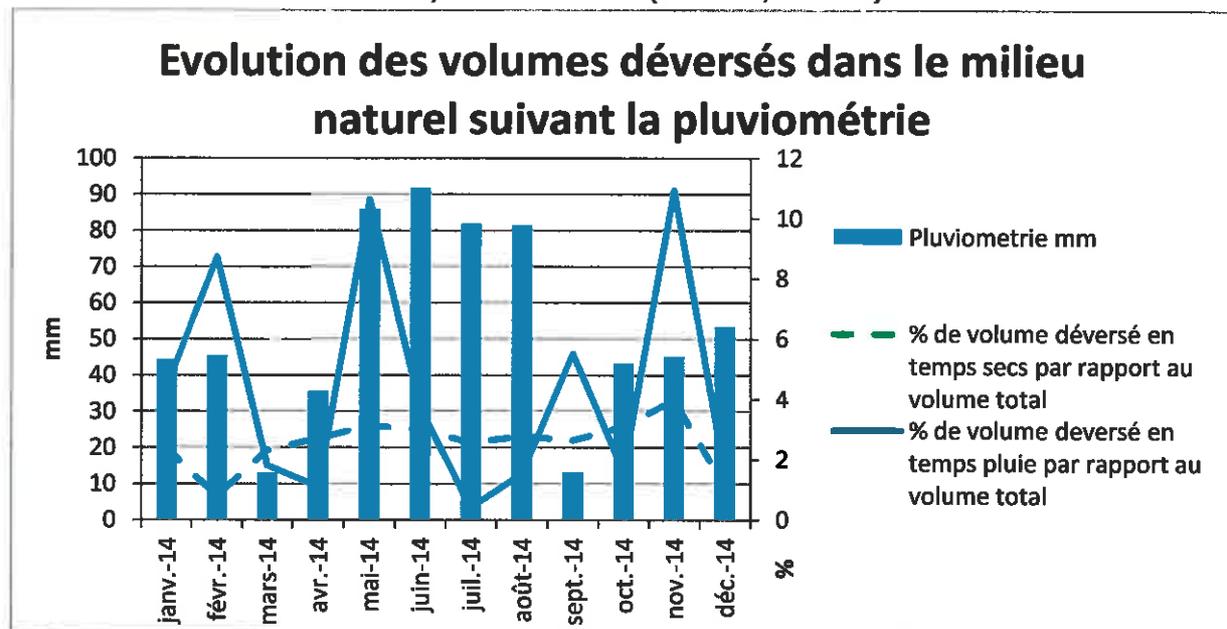


Figure 8: Evolution des volumes déversés dans le milieu naturel suivant la pluviométrie

Nous relevons une baisse de la pluviométrie (environ 20%) également observée sur la région parisienne.

### Déversements au milieu naturel :

*A noter que les données des sondes des déversoirs d'orage du poste Fonderies et de la vanne Normandie ne sont pas fiables.*

- *DO Normandie : inexploitable en raison d'un problème d'acquisition des données. Résolution pour 2015.*
- *DO Fonderies : en raison de capteurs défectueux et de condition de maintenance.*

*Les comparaisons ci-dessous ont donc été faites sans prendre en compte ces deux déversoirs.*

En 2014, le **volume total** transitant dans le réseau en temps secs et de pluie était de :  
 5 702 572 m<sup>3</sup> → **diminution de 23%**

En 2014, le volume déversé en Seine s'élevait à :

- 469 872 m<sup>3</sup> d'effluents soit 8 % du volume total  
 (en 2013, à périmètre égal 1 925 262 m<sup>3</sup> et 26%) → **diminution de 76%**

Les volumes déversés sont décomposés suivant les temps de pluie et temps sec :

- **en temps de sec** : 313 692 m<sup>3</sup> d'effluents soit 6 % du volume total  
 (en 2013 1 606 741 m<sup>3</sup> et 22%) → **diminution de 80%**
- **en temps pluie** : 156 180 m<sup>3</sup> d'effluents soit 3 % du volume total  
 (en 2013 318 521 m<sup>3</sup> et 4%) → **diminution de 51%**

Malgré une pluviométrie plus forte qu'en 2013, les déversements en Seine ont considérablement diminué, jusqu'à 80%.

On constate donc une nette amélioration du fonctionnement du réseau, principalement sur la branche nord, du fait du remplacement de la grille du déversoir d'orage Prairies. Cette dernière, installée le 11 avril 2014, en assurant toujours un dégrillage des macro-déchets des effluents transitant vers le poste Rive Gauche, permet de limiter le colmatage et les déversements en Seine.

Avant la mise en place de la nouvelle grille, les volumes déversés sur la branche Nord représentaient environ 26 % des volumes transités. Ce taux a diminué à 8 % après la réalisation de ces travaux.

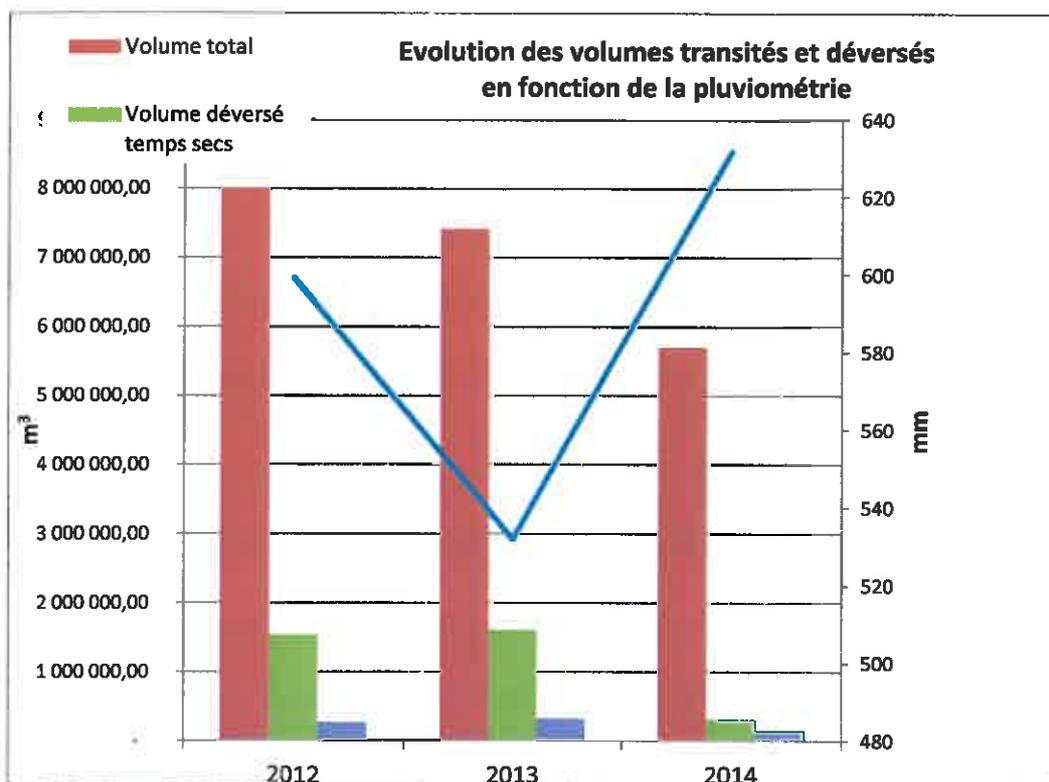


Figure 9: Evolution des volumes déversés dans le milieu naturel suivant la pluviométrie

Les déversements représentent un déversement moyen sur l'année 2013 au milieu naturel de **27 920 équivalents-habitants par jour**:

- **en temps de sec** : 9 403 eq/hab (25 083 en 2013)
- **en temps pluie** : 1 968 eq/hab (3 837 en 2013)

La population desservie par le système d'assainissement du SIA est de 107 806 habitants. Le chiffre de 11 371 équivalents-habitants correspond donc à 8% de pollution qui va directement en Seine.

Nous observons une très nette diminution des pollutions rejetées en Seine grâce à l'optimisation de la grille du déversoir d'orage des Prairies. La cause de l'augmentation du nombre de colmatage de la grille durant l'année 2013, malgré des recherches, n'a pas pu être identifiée.

Cet aménagement a permis de contenir cette pollution, qui reste très importante, et qui justifie une étude globale du réseau d'assainissement qui sera réalisée dans le cadre du nouveau schéma directeur.

Les rejets de temps secs, cause principale de la pollution au milieu naturel, sont la résultante d'un système d'assainissement unitaire sous-dimensionné alors qu'il devrait permettre de contenir les effluents de temps secs à minima. Les travaux d'investissement sur le réseau du SIA (actuellement suspendus) ont pour objectif de réduire et limiter les rejets de temps secs au milieu naturel et notamment au déversoir d'orage des Prairies, principal responsable de la pollution au milieu naturel.

## 6. Qualité du service

### Interventions

Sur les équipements et génie civil du patrimoine du SIA, les principales interventions d'urgence réalisées en 2014 ont été :

- Débouchage et réarmement des pompes
- Dépannage du dégrilleur
- Désobstruction de canalisation d'assainissement ou de branchements

Il a été constaté une augmentation des interventions de maintenance répertoriées et notamment sur le poste rive gauche. Cette augmentation n'est pas alarmante et résulte d'une nouvelle procédure du Fermier dont les techniciens sont maintenant équipés de télétransmetteur et qui répertorie chaque intervention.

En 2014, il a été réalisé 24 enquêtes de conformité de branchements avec 6 non-conformités dont 2 majeures avec des eaux usées dans le réseau eaux pluviales et un branchement dont l'exutoire n'a pas pu être identifié.

Dans le cadre des contrôles de conformité demandé lors d'une vente de biens, 31 enquêtes ont été réalisées avec 4 non-conformités.

Il n'y a pas eu d'incidents sur le réseau.

Le prix moyen du service d'assainissement sur les communes du Syndicat est de 1,56 euros TTC le m<sup>3</sup> sur la base d'une facture de 120 m<sup>3</sup>. Ce prix varie en fonction de la Commune de 1,29 € à 1,76 €.

Ce prix est un prix au 1er janvier 2015 et inclut toutes les taxes et redevances au titre de l'assainissement.

Pour mémoire, le prix était de 1,48 euros TTC le m<sup>3</sup> en 2013.

La part du SIA sur ce prix est restée stable depuis 2011 à 0,10 €/m<sup>3</sup>. La part liée à la rémunération du Délégué du contrat du SIA a augmenté de 6% par l'application des révisions de prix.

L'augmentation est liée aux autres services de l'assainissement (+11% part communales, + 6 % du SIAAP).

- ☞ Le tableau de détail du prix de l'assainissement sur les communes du Syndicat est présenté en annexe 1. A noter que les données du Pecq sur la rive gauche du syndicat ne sont pas connues.

### I. Satisfaction de l'utilisateur

En 2014, il y a eu une plainte recensée par le Délégué concernant un déversement en 2014 sur le poste Fonderies due à une maintenance sur le réseau du Syndicat de la Boucle de la Seine qui a obligé à by-passer les eaux du syndicat.

## 7. Perspectives d'opérations pour 2015 et au-delà

En 2015, les opérations suivantes sont prévues par le Délégué :

- ⇒ Renouveler une pompe de relevage sur le poste Fonderie
- ⇒ Renouveler le télétransmetteur du poste Rive Gauche
- ⇒ Remplacer la vanne d'aspiration de la pompe n°3 du poste Rive Gauche
- ⇒ Renouveler les pièces du dégrilleur du poste Fonderie
- ⇒ Améliorer la maîtrise des rejets au milieu récepteur dans le cadre de la démarche de certification ISO14001,
- ⇒ Remise en état des points d'autosurveillance de « Normandie », hors service depuis 2013.
- ⇒ Remise en état du point d'autosurveillance de « Fonderie » suivant la réalisation des travaux sur la chambre Pyramides

Concernant les travaux à la charge du SIA, le suivi des opérations préconisées par les rapports annuels du délégué est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Rapport	Opérations	Actions du SIA en 2014
<b>EQUIPEMENTS ET GENIE CIVIL</b>		
<b>2011</b>	Réhabilitation et réalisation des aménagements sur le toit du poste Fonderie	A étudier par le SIA dans le cadre du programme d'investissement
<b>2012</b>	Remettre en état le réseau sanitaire d'eau froide et chaude des postes Rive gauche et Fonderie (SIA)	Travaux commandés et réalisés en 2014
	Aménager l'accès aux traverses de câbles Haute Tension EDF du poste Rive Gauche	Devis reçu en 2015 par le Syndicat → commande en 2015

Figure 9: Tableau de suivi des opérations de maintenance sur le génie civil et les équipements

Rapport	Opérations	Action du SIA en 2012
<b>RESEAUX</b>		
<b>2011</b>	Etudier la mise en place d'une vanne d'isolement sur le réseau Eaux Usées Ø600 en amont des Pyramides au Port-Marly et créer un dispositif de mise à sec de l'ouvrage de répartition des Pyramides pour sécuriser son exploitation	Travaux commandés → réalisation été 2015
<b>2012</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Remplacer les trappes d'accès à la chambre à sable « Quick »</li> <li>▫ Remplacer les trappes d'accès de la chambre à sable St Léger et créer un système de by-pass par batardeau pour sécuriser les interventions</li> <li>▫ Créer un dispositif de mise à sec en amont de la vanne de Normandie afin de sécuriser l'intervention du personnel</li> </ul>	Travaux commandés → réalisation printemps 2015
<b>2013</b>	Gainage du collecteur DN 300 rue de l'Abreuvoir à Marly-le-Roi	Travaux commandés → réalisation printemps 2015
	Réhabilitation du collecteur de DN 400 situé sous RD913 au niveau de « Quick »	Travaux réalisés été 2014

Figure 10: Tableau de suivi des opérations de maintenance sur les réseaux

## 8. Comptes du délégataire année 2014

Les comptes du Délégataire sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2014			
<small>(en application de l'article 2022-204 du 14 mars 2007)</small>			
en milliers d'euros	2013	2014	Ecart en %
<b>PRODUITS</b>	<b>696,47</b>	<b>804,64</b>	<b>15,5%</b>
Exploitation du service	205,09	309,21	
Collectivités et autres organismes publics	411,38	436,97	
Travaux attribués à titre exclusif	0,00	58,46	
Produits accessoires	0,00	0,00	
<b>CHARGES</b>	<b>741,94</b>	<b>737,67</b>	<b>7,9%</b>
Personnel	104,24	137,70	
Energie électrique	42,28	42,18	
Achats d'eau	0,00	0,00	
Produits de traitement	0,00	0,01	
Analyses	3,13	0,66	
Sous-traitance, matières et fournitures	98,43	93,37	
Impôts locaux et taxes	0,70	0,91	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	34,67	34,57	
• télécommunication, postes et télégestion	3,51	5,18	
• engins et véhicules	11,50	11,04	
• informatique	14,23	13,12	
• assurance	0,63	1,08	
• locaux	0,42	0,70	
Frais de contrôle	0,00	0,00	
Ristournes et redevances contractuelles	0,00	0,00	
Contribution des services centraux et recherche	8,29	10,31	
Collectivités et autres organismes publics	411,38	436,97	
Charges relatives aux renouvellements			
• fonds contractuel	34,46	34,36	
Charges relatives aux investissements			
• programme contractuel	1,52	1,95	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	2,59	4,40	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	0,24	0,49	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-45,47</b>	<b>6,77</b>	<b>114,9%</b>
Apurement des déficits antérieurs	0,00	6,77	
<b>RESULTAT</b>	<b>-45,47</b>	<b>0,00</b>	<b>100,0%</b>

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

Figure 11 : Compte annuel de résultats 2014 du délégataire

Compte annuel de résultat de l'exploitation		2014	
Détail des produits			
en milliers d'euros	2013	2014	Ecart en %
<b>TOTAL</b>	<b>696,47</b>	<b>804,64</b>	<b>15,5%</b>
<b>Exploitation du service</b>	<b>285,09</b>	<b>309,21</b>	<b>8,5%</b>
• Partie proportionnelle	217,25	216,13	
• Pluvial	64,47	92,66	
• Autres produits (incendie, matières de vidange...)	3,36	0,40	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>411,38</b>	<b>436,97</b>	<b>6,2%</b>
• Part Collectivité	411,38	436,97	
<b>Travaux attribués à titre exclusif</b>	<b>0,00</b>	<b>58,46</b>	
• Branchements	0,00	60,62	
• Autres travaux	0,00	-2,16	
<b>Produits accessoires</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

Figure 12 : Détail des produits du compte annuel de résultats 2014 du délégataire

Les comptes du Délégataire sont à l'équilibre sur l'année 2014 du fait de travaux commandés par le Syndicat qui, contractuellement, doivent être réalisés par le Fermier (curage, réparation plomberie poste de refoulement)

Si nous procédons à une analyse des comptes sans prendre en compte la redevance du Syndicat qui est perçu par le Fermier et reversé au Syndicat dans son intégralité nous observons que :

- Une augmentation des recettes d'exploitation du service de 8% du à un prix de l'eau qui a augmenté avec la revalorisation des indices notamment (en attente info Lyonnaise)
- Il y a une nette augmentation des charge de personnel en 2014 qui ont augmenté de 32 % (et de 42 % depuis le début du contrat il y a 4 ans) ; cela représente 38% des charges totales

Le tableau récapitulatif des données des comptes est présenté en annexe 2.

## 9. DOTATIONS AU TITRE DU CONTRAT DU DELEGATAIRE

Le tableau des dépenses d'investissement du Délégué en fin d'année 2014 est le suivant :

	<b>Mars 2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Total</b>
Dotation €	25 600 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	<b>153 600 €</b>
Dotation € courant	25 600 €	32 419 €	33 545 €	34 399 €	34 356 €	<b>160 319 €</b>
Avance de fonds		-30 €	-32 €	-14 €	-3 €	<b>-79 €</b>
Dépenses effectives €	29 037 €	42 603 €	35 289 €	21 952 €	34 184 €	<b>163 065 €</b>
Solde de l'année	-3 437 €	-10 214 €	-1 776 €	12 433 €	169 €	<b>-2 825 €</b>
<b>Solde cumulé</b>	<b>-3 437 €</b>	<b>-13 651 €</b>	<b>-15 427 €</b>	<b>-2 994 €</b>	<b>-2 825 €</b>	<b>-2 825 €</b>
Montant prévues dans le Contrat	17 115 €	47 036 €	27 757 €	27 758 €	27 759 €	<b>147 425 €</b>

Figure 14 : Détail des dépenses au titre de la dotation pour l'année 2014

Suivant les prévisions de travaux du Délégué pour l'année 2014, le suivi des dotations sur la durée du contrat est présenté page suivante.

	Mars 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	mars-18	Total	Moyenne
Dotation €	25 600 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €					153 600 €	38 400 €
Dotation € courant	25 600 €	32 419 €	33 563 €	34 399 €	34 356 €					160 337 €	
Avance de fonds		-30 €	-32 €	-14 €	-3 €						
Dépenses effectives €	29 037 €	42 603 €	35 289 €	21 952 €	34 184 €					163 065 €	
Solde de l'année	-3 437 €	-10 214 €	-1 758 €	12 433 €	169 €					-2 807 €	
<b>Solde cumulé</b>	<b>-3 437 €</b>	<b>-13 651 €</b>	<b>-15 409 €</b>	<b>-2 975 €</b>	<b>-2 805 €</b>					<b>-2 807 €</b>	
Montant prévues dans le Contrat	17 115 €	47 036 €	27 757 €	16 951 €	33 690 €	28 539 €	28 166 €	50 885 €	7 516 €	257 655 €	32 207 €

Figure 15 : Suivi des dépenses au titre de la dotation

## **10. Actualité de la réglementation**

Dans la suite des nouvelles obligations de la réforme « construire sans détruire », des aménagements et précisions ont été pris, pour une adaptation de la réforme, par le décret n°2014-627 du 17 juin 2014 relatif aux travaux effectués a proximité des réseaux de transport et de distribution.

Pour l'année 2014, aucune modification n'a été faite sur le contrat de la Lyonnaise des eaux car les travaux d'assainissement ne sont que peu impactés car considérés comme des réseaux non sensibles.

## **11. Les actions connexes du Délégataire**

### **Le management qualité**

#### **La démarche qualité**

Pour atteindre ses ambitions, Lyonnaise des Eaux s'engage à :

- Produire une eau de qualité, 24h/24,
- Rejeter une eau conforme aux normes dans le milieu naturel,
- Respecter la réglementation en vigueur, nos engagements contractuels et internes,
- Progresser en performance et en efficacité,
- Contribuer à la réalisation des 12 engagements Développement Durable de Lyonnaise des Eaux, particulièrement sur la réduction de l'impact de nos activités sur l'environnement,
- Préserver l'intégrité physique de chaque collaborateur,
- Renforcer la qualité de service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes, par la formation permanente de nos collaborateurs, par l'utilisation de technologies nouvelles et innovantes

#### **La démarche environnementale**

##### **⇒ UNE DEMARCHE PARTENARIALE**

La certification ISO 14001 permet à la collectivité et à Lyonnaise des Eaux d'assurer :

- Une protection renforcée de l'environnement, notamment par la prévention des pollutions et risques,
- Une vérification de la conformité du service avec l'ensemble de la réglementation en vigueur,
- Une amélioration progressive et en continu de ses installations.

Le développement d'un véritable outil de dialogue, renforçant la confiance des partenaires, celle des riverains, des associations de protection de l'environnement...

- Un outil de maîtrise des coûts,
- Un outil de mobilisation des collaborateurs autour d'un projet commun,
- Un outil d'anticipation du volet environnemental du développement durable,
- Un signe fort de l'implication de la collectivité dans la protection de l'environnement et donc un vecteur d'image important démontrant son engagement citoyen.

## **Des activités au cœur du développement durable**

Lyonnaise des Eaux s'engage auprès des collectivités desservies à gérer l'eau durablement :

- La préservation de la ressource en eau ;
- La contribution au développement des territoires ;
- Le dialogue avec tous les acteurs du territoire, qu'ils soient politiques, institutionnels, associatifs, médiatiques, économiques.

En 2012, Lyonnaise des Eaux a pris 12 nouveaux engagements, couvrant la période 2012 – 2016, qui prolongent la démarche initiée et garantissent la mise en œuvre du Contrat pour la santé de l'eau, que Lyonnaise des Eaux a présenté à l'ensemble de ses clients en 2012. Ces engagements ont fait l'objet d'une première évaluation annuelle fin 2012 par Vigeo selon trois grands thèmes :

- I) Mieux gouverner l'eau pour bien la protéger
- II) Innover pour la santé de l'eau et en mesurer l'efficacité
- III) Promouvoir une économie vertueuse et concertée de l'eau

La majorité des engagements sont d'ores et déjà positionnés au niveau 3 (dit « probant » de son échelle de notation qui en compte 4. Ce résultat rend compte de la pertinence de ces 8 engagements, de leur bon niveau de formalisation, mais aussi du bon niveau de leur déploiement dans les Entreprises régionales de Lyonnaise des Eaux.

L'ensemble des thématiques sociétales, sociales, environnementales et de gouvernance est couvert.

Lyonnaise des Eaux est à ce jour la seule entreprise française qui fasse réaliser de manière volontariste une évaluation de sa performance en matière de développement durable, et qui en publie l'intégralité des résultats dans un rapport disponible pour tous.

## **Actions locales de sensibilisation auprès du grand public**

En 2013, Lyonnaise des Eaux Ile de France Ouest-Val de Seine a sensibilisé plusieurs milliers de particuliers à la gestion durable de l'eau à travers cinq types d'actions :

1. L'accueil du public sur notre « Coulée verte », promenade dédiée au cycle de l'eau et à la biodiversité des bords de Seine.
2. Les visites de stations d'épuration constituent pour les écoles un excellent outil pédagogique pour appréhender les enjeux de la préservation de l'environnement et notamment les gestes respectueux du cadre de vie.
3. Les interventions dans les écoles à la demande des enseignants, pour exposer les grands principes du cycle de l'eau naturel et domestique.
4. Les manifestations et actions de communication conçues et mises en place spécifiquement dans le cadre de votre collectivité.

**ANNEXE 1 : PRIX MOYEN DES COMMUNES APPARTENANT AU SIA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

COLLECTE & TRAITEMENT DES EAUX USEES	CHAMBOURCY	L'ETANG- LA- VILLE	FOURQUEUX	MAREIL- MARLY	MARLY- LE-ROI	LE PECQ (RIVE GAUCHE)	PORT- MARLY	SAINT- GERMAIN- EN-LAYE	Pour 120/m3	par m3
<b>Part du délégataire</b>										
. Consommation 120 m3	8,89 €	8,88 €	8,88 €	8,88 €	29,45 €	8,88 €	22,82 €	8,88 €	13,20 €	0,11 €
<b>Part des Collectivités</b>										
. Part communale	36,00 €	70,32 €	48,00 €	12,60 €	36,00 €	14,06 €	49,80 €	15,60 €	35,30 €	0,29 €
. Part syndicale	16,78 €	16,82 €	16,78 €	16,78 €	16,78 €	20,12 €	16,78 €	16,78 €	17,20 €	0,14 €
. SIAAP	66,96 €	66,96 €	66,96 €	66,96 €	66,96 €	66,96 €	66,96 €	66,96 €	66,96 €	0,56 €
<b>Organismes d'Etat</b>										
<b>Modernisation des réseaux de collecte</b>	36,00 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €	0,30 €
T.V.A.	12,86 €	12,87 €	12,86 €	14,12 €	18,52 €	13,20 €	19,24 €	12,86 €	14,57 €	0,12 €
<b>Sous total TTC assainissement</b>	177,49 €	211,85 €	189,48 €	155,34 €	203,71 €	159,22 €	211,60 €	157,08 €	183,22 €	1,53 €
<b>Prix au m3 € TTC</b>	<b>1,48 €</b>	<b>1,77 €</b>	<b>1,58 €</b>	<b>1,29 €</b>	<b>1,70 €</b>	<b>1,33 €</b>	<b>1,76 €</b>	<b>1,31 €</b>	<b>1,53 €</b>	
<b>Variation / 2014</b>	<b>2,31%</b>	<b>4,59%</b>	<b>2,13%</b>	<b>2,61%</b>	<b>2,10%</b>	<b>5,72%</b>	<b>2,00%</b>	<b>2,60%</b>	<b>2,96%</b>	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR**  
**L'ASSAINISSEMENT**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**PUBLIE LE : 6 Juillet 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt trois juin à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le 17 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Emmanuel LAMY**, Président du Syndicat Intercommunal.

**SEANCE DU MARDI 23 JUIN 2015**

**Présents**

<b>FOURQUEUX</b>	Jean-Luc AGNES, DELEGUE TITULAIRE Elisabeth GUYARD, DELEGUEE TITULAIRE
<b>L'ETANG-LA-VILLE</b>	Gilbert ARNAUD, DELEGUE TITULAIRE
<b>LE PORT-MARLY</b>	Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE
<b>LOUVECIENNES</b>	Daniel GODARD, DELEGUE TITULAIRE Pascal HERVIER, DELEGUE TITULAIRE
<b>MAREIL-MARLY</b>	Bernard DUMORTIER, DELEGUE TITULAIRE Philippe BARDET, DELEGUE TITULAIRE
<b>MARLY-LE-ROI</b>	Carlos MONTES, DELEGUE TITULAIRE Jean-Claude MERLE, DELEGUE SUPPLEANT
<b>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b>	Emmanuel LAMY, PRESIDENT Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE Marillys MACE, DELEGUEE SUPPLEANTE

**Absents excusés**

<b>CHAMBOURCY</b>	Bernard FERRU, DELEGUE TITULAIRE Marie-Pascale KREUTZ, DELEGUEE TITULAIRE François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT Julien BOCQUET, DELEGUE SUPPLEANT
<b>FOURQUEUX</b>	Jean-Louis RICOME, DELEGUE SUPPLEANT
<b>L'ETANG-LA-VILLE</b>	Franck TABAALI, DELEGUE TITULAIRE Daniel CORNALBA, DELEGUE SUPPLEANT



**LE PECQ** Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE  
Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE

**LE PORT-MARLY** Martin GAGNAT, DELEGUE SUPPLEANT

**LOUVECIENNES** Henri DOUADY, DELEGUE SUPPLEANT

**MAREIL-MARLY** Sabine LINDGREN, DELEGUEE SUPPLEANTE

**MARLY-LE-ROI** Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE TITULAIRE

**Communes non représentées**

CHAMBOURCY  
LE PECQ

**Assistaient à la séance :**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAUX** :Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des  
Syndicats Intercommunaux  
Madame Alice BRANDENBURG Ingénieur Assainissement des  
Syndicats Intercommunaux

**LYONNAISE DES EAUX** : Monsieur LANGHADE, Directeur d'agence

<b>Nombre de communes</b>	:	<b>9</b>
<b>QUORUM</b>	:	<b>10</b>
<b><u>Délégués présents</u></b>	:	<b>13</b>
<b><u>Délégués comptant pour le vote</u></b>	:	<b>12</b>



**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2014****RAPPORTEUR** : Monsieur le Président**LE COMITE,**

Après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré, sous la présidence du doyen de l'Assemblée et hors présence du Président,

**APPROUVE**, à l'unanimité, le Compte Administratif du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la région de Saint-Germain-en-Laye de l'exercice 2014 qui s'établit ainsi :

<b><u>SECTION D'EXPLOITATION :</u></b>		
DEPENSES	▶	703 650,25 €
RECETTES	▶	1 759 935,03 €
<b>EXCEDENT</b>	▶	<b>1 056 284,78 €</b>
<b><u>SECTION D'INVESTISSEMENT :</u></b>		
DEPENSES	▶	639 072,98 €
RECETTES	▶	1 478 589,72 €
<b>EXCEDENT</b>	▶	<b>839 516,74 €</b>

**Pour Extrait Conforme**


**Emmanuel LAMY**  
Président du Syndicat Intercommunal



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE  
SAINT GERMAIN EN LAYE**

SIRET : 25780133200012

POSTE COMPTABLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

COMMUNES ou GROUPEMENTS  
dont la population est  
supérieure à 10 000 habitants

M49

**ORIGINAL**

**Compte Administratif**

BUDGET : Principal

**ANNEE 2014**

**COMMUNES ADHERENTES**

CHAMBOURCY / L'ETANG-LA-VILLE / FOURQUEUX  
LOUVECIENNES / MAREIL-MARLY / MARLY-LE-ROI / LE PECQ  
LE PORT-MARLY / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



## SOMMAIRE

Pages	
	<b>I - Informations générales</b> - Modalités de vote du budget
	<b>II - Présentation générale du budget</b>
	A1- Vue d'ensemble - Sections
	A2- Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
	A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1- Balance générale du budget - Dépenses
	B2- Balance générale du budget - Recettes
	<b>III - Vote du budget</b>
	A1- Section d'exploitation - Détail des dépenses
	A2- Section d'exploitation - Détail des recettes
	B1- Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2- Section d'investissement - Détail des recettes

IV - ANNEXES		Avec Objet	Sans Objet
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1- Etat de la dette		
	1.1 - Détail des crédits de trésorerie		X
	1.2 - Répartition par nature de dette	X	
	1.3 - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	1.4 - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	1.5 - Détail des opérations de couverture		X
	1.6 - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	1.7 - Emprunts renouvoies au cours de l'année N		X
	1.8 - Autres dettes		X
	A2- Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4 - Equilibre des opérations financières	X	
	A5.1 - Etats dépenses, recettes services eau et assainissement	X	
	A5.2 - Etats dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec.	X	
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A8.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
	A8.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
	A9 - Variation du patrimoine (article L.300-5 du code l'urbanisme) - Entrées & Sorties		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		X
	B1- Etat des engagements donnés et recus		
	1.1- Etat des emprunts garantis		X
	1.2- Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	1.3- Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	1.4- Etat des contrats de crédit - bail		X
	1.5- Etat des contrats de partenariat public - privé		X
	1.6- Etat des autres engagements donnés		X
	1.7- Etat des engagements recus		X
	B2- Etat des autorisations de programme, crédits de paiement		X
	<b>C - Autres éléments d'information</b>		
	C1- Etat du personnel		
	1.1- Etat du personnel au 31/12/N	X	
	1.2- Personnel de l'étab. de rattach. employé par la régie		X
	C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris		X
	C3- Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C4- Présentation agréée du budget principal et des budgets annexes		
	<b>D - Arrêté et signatures</b>		
	D - Arrêté et signatures	X	

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It highlights the importance of using reliable sources and ensuring the accuracy of the information gathered.

3. The third part of the document focuses on the interpretation and analysis of the collected data. It discusses the various statistical and analytical tools used to identify trends and patterns in the data.

4. The fourth part of the document provides a detailed overview of the findings and conclusions drawn from the analysis. It discusses the implications of the results and offers recommendations for future research and action.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT  
DE LA REGION DE SAINT GERMAIN EN LAYE**

CA 2014

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>1</b>
<b>1 - INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES</b>	<b>1</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale regroupée	89 790

Informations financières - ratios - EPCI non dotés d'une fiscalité propre et comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus		Valeurs
1	Dépenses d'exploitation/dépenses réelles de fonctionnement	79,90%
2	Produits de l'exploitation et du domaine/recettes réelles de fonctionnement	100,00%
3	Transferts reçus/recettes réelles de fonctionnement	0,00%
4	Emprunts réalisés/dépenses d'équipement brut	2,34%
5	Encours de la dette au 31/12/14	1 760 513,37

Etat des garanties et dettes (art. L.2252-1 du CGCT)	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice	0	
Annuité nette de la dette de l'exercice	212 927,90	
Déduire : provisions pour garantie d'emprunts (c/144 + 1517)	0	
<b>TOTAL</b>	<b>212 927,90</b>	

Handwritten notes, possibly a list or index, located in the lower-left quadrant of the page. The text is extremely faint and illegible.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1).
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
  - ~~avec~~ sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont (2) :
- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
  - budgétaires (délibération n° ..... du ..... ) (2).

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".  
 (2) Rayer la mention inutile

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a	703 650.25	g	979 923.40	276 273.15
	Section d'investissement	b	639 072.98	h	544 485.24	-94 587.74

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c	(si déficit)	i	780 011.63	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d	(si déficit)	j	934 104.48	(si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d	1 342 723.23	=g+h+i+j	3 238 524.75	1 895 801.52

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e		k	
	Section d'investissement	f	991 743.51	l	229 459.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	991 743.51	=k+l	229 459.00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=a+c+e	703 650.25	=g+i+k	1 759 935.03	1 056 284.78
	Section d'investissement	=b+d+f	1 630 816.49	=h+j+l	1 708 048.72	77 232.23
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	2 334 466.74	=g+h+i+j+k+l	3 467 983.75	1 133 517.01

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
-----------	---------	------------------------------------	-----------------------------

	SECTION D'INVESTISSEMENT	991 743.51	229 459.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		165 577.00
1313	DEPARTEMENTS		165 577.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	991 743.51	
2315	INSTALLATIONS TECHNIQUES MAT ET OUTIL INDUSTRIELS	991 743.51	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		63 882.00
2762	GRANDE TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA		63 882.00

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 115 290.75	117 252.22	52 420.19		945 618.34
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	138 545.00	123 952.52	10 438.91		4 153.57
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 250.00	16 635.86			614.14
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 271 085.75</b>	<b>257 840.60</b>	<b>62 859.10</b>		<b>950 386.05</b>
66	CHARGES FINANCIERES	79 594.00	79 411.49			182.51
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 300.00	1 275.66			5 024.34
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 356 979.75</b>	<b>338 527.75</b>	<b>62 859.10</b>		<b>955 592.90</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	87 738.88				
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	302 264.00	302 263.40			0.60
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>390 002.88</b>	<b>302 263.40</b>			<b>87 739.48</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 746 982.63</b>	<b>640 791.15</b>	<b>62 859.10</b>		<b>1 043 332.38</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	957 225.00	973 761.10			-16 536.10
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>957 225.00</b>	<b>973 761.10</b>			<b>-16 536.10</b>
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		21.95			-21.95
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>957 225.00</b>	<b>973 783.05</b>			<b>-16 558.05</b>
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	9 746.00	6 140.35			3 605.65
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>9 746.00</b>	<b>6 140.35</b>			<b>3 605.65</b>
<b>TOTAL</b>		<b>966 971.00</b>	<b>979 923.40</b>			<b>-12 952.40</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>780 011.63</b>	<b>780 011.63</b>			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 220.97	3 050.65		1 170.32
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 556 361.38	391 461.31	991 743.51	173 176.56
	Total des opérations d'équipement				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 560 602.35</b>	<b>394 511.96</b>	<b>991 743.51</b>	<b>174 346.88</b>
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	133 543.32	133 516.41		26.91
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>133 543.32</b>	<b>133 516.41</b>		<b>26.91</b>
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 694 145.67</b>	<b>528 028.37</b>	<b>991 743.51</b>	<b>174 373.79</b>
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	9 746.00	6 140.35		3 605.65
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	181 793.99	104 904.26		76 889.73
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>191 539.99</b>	<b>111 044.61</b>		<b>80 495.38</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 885 685.66</b>	<b>639 072.98</b>	<b>991 743.51</b>	<b>254 869.17</b>
	Pour information				
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	165 577.00		165 577.00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	32 413.32	32 413.32		
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>197 990.32</b>	<b>32 413.32</b>	<b>165 577.00</b>	
106	Réserves				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	181 793.99	104 904.26	63 882.00	13 007.73
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>181 793.99</b>	<b>104 904.26</b>	<b>63 882.00</b>	<b>13 007.73</b>
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>379 784.31</b>	<b>137 317.58</b>	<b>229 459.00</b>	<b>13 007.73</b>
021	Virement de la section d'exploitation	87 738.88			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	302 264.00	302 263.40		0.60
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	181 793.99	104 904.26		76 889.73
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>571 796.87</b>	<b>407 167.66</b>		<b>164 629.21</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>951 581.18</b>	<b>544 485.24</b>	<b>229 459.00</b>	<b>177 636.94</b>
	Pour information				
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	934 104.48			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	169 672.41		169 672.41
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	134 391.43		134 391.43
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 635.86		16 635.86
66	CHARGES FINANCIERES	79 411.49		79 411.49
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 275.66		1 275.66
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.		302 263.40	302 263.40
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>401 386.85</b>	<b>302 263.40</b>	<b>703 650.25</b>

+

<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>703 650.25</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		6 140.35	6 140.35
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	133 516.41		133 516.41
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	3 050.65		3 050.65
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	391 461.31		391 461.31
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		104 904.26	104 904.26
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>528 028.37</b>	<b>111 044.61</b>	<b>639 072.98</b>

+

<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>639 072.98</b>
---	-------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	973 761.10		973 761.10
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	21.95	6 140.35	6 162.30
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>973 783.05</b>	<b>6 140.35</b>	<b>979 923.40</b>

+

<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>	<b>780 011.63</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 759 935.03</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	32 413.32		32 413.32
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		104 904.26	104 904.26
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	104 904.26		104 904.26
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		302 263.40	302 263.40
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>137 317.58</b>	<b>407 167.66</b>	<b>544 485.24</b>

+

<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>934 104.48</b>
---	-------------------

+

<b>Affectation aux comptes 106</b>	
------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 478 589.72</b>
---	---------------------

# **EXPLOITATION**

1. The first part of the document  
 discusses the importance of  
 maintaining accurate records  
 and the role of the  
 auditor in this process.  
 2. The second part of the document  
 discusses the importance of  
 maintaining accurate records  
 and the role of the  
 auditor in this process.  
 3. The third part of the document  
 discusses the importance of  
 maintaining accurate records  
 and the role of the  
 auditor in this process.

## SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>1 115 290.75</b>	<b>117 252.22</b>	<b>52 420.19</b>		<b>945 618.34</b>
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	1 600.00	1 507.20			92.80
60226	ACHATS STOCKES - AUTRES APPROVISIONNEMENTS VETEMENTS DE TRAVAIL	50.00				50.00
6063	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES					
6064	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 450.00 100.00	1 365.60 141.60			84.40 -41.60
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	25 000.00	5 832.00			19 168.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	1 400.00	1 385.95			14.05
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	50.00	96.35			-46.35
	ENTRETIEN ET REPARATIONS					
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	42 600.00	20 076.57	18 420.19		4 103.24
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	10 000.00	3 793.11			6 206.89
	PRIMES D'ASSURANCES					
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	4 500.00	4 325.07			174.93
617	ETUDES ET RECHERCHES	245 000.00	11 619.00			233 381.00
618	DIVERS	675 740.75	1 820.00			673 920.75
	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES					
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	500.00	491.36			8.64
6226	HONORAIRES	25 000.00	24 099.21			900.79
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	2 000.00				2 000.00
6228	DIVERS	70 000.00	34 164.32	34 000.00		1 835.68
	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES					
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	3 000.00	2 412.00			588.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	3 300.00	123.16			3 176.84
	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS					
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	100.00	253.14			-153.14
	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS					
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	200.00	132.54			67.46
6257	RECEPTIONS	100.00	60.30			39.70
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES					
6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	5 200.00	5 060.94			139.06
012	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>138 545.00</b>	<b>123 952.52</b>	<b>10 438.91</b>		<b>4 153.57</b>
6218	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	87 000.00	75 948.42	10 438.91		612.67
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	805.00	756.25			48.75
	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS (AUTRES ORGANISMES)					
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT					
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	45.00	40.00			5.00
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	650.00	612.25			37.75
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUNERATIONS	110.00	104.00			6.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	50 740.00	47 247.85			3 492.15

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
6411	REMUNERATIONS DU PERSONNEL					
6413	SALAIRES APPOINTEMENTS COMMISSIONS DE BASE	23 500.00	22 283.31			1 216.69
6414	PRIMES ET GRATIFICATIONS	3 900.00	3 753.82			146.18
6415	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	10 000.00	9 173.45			826.55
	SUPPLEMENT FAMILIAL	30.00	0.15			29.85
	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE					
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	11 500.00	10 538.00			962.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 450.00	1 338.01			111.99
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX					
	AUTRES CHARGES SOCIALES					
6475	MEDECINE DU TRAVAIL , PHARMACIE	260.00	161.11			98.89
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	100.00				100.00
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>17 250.00</b>	<b>16 635.86</b>			<b>614.14</b>
6531	INDEMNITES	13 350.00	13 252.21			97.79
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	1 350.00	1 338.65			11.35
6534	COTISATIONS DE SS. PART PATRONALE	2 550.00	2 045.00			505.00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65</b>		<b>1 271 085.75</b>	<b>257 640.60</b>	<b>62 859.10</b>		<b>950 386.05</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>79 594.00</b>	<b>79 411.49</b>			<b>182.51</b>
	CHARGES D'INTERETS					
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	79 920.00	79 737.88			182.12
66112	INTERETS S/DETTE AU BUDGET VILLE	-326.00	-326.39			0.39
669	AUTRES CHARGES FINANCIERES					
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>6 300.00</b>	<b>1 275.66</b>			<b>5 024.34</b>
673	TITRES ANNULES	6 300.00	1 275.66			5 024.34
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022</b>		<b>1 356 979.75</b>	<b>338 527.75</b>	<b>62 859.10</b>		<b>955 592.90</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	87 738.88				
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	302 264.00	302 263.40			0.60
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES DE FONCTIONNEMENT DOTATIONS AUX AMORT. IMMOB. INCORP. ET CORP.	302 264.00	302 263.40			0.60
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>390 002.88</b>	<b>302 263.40</b>			<b>87 739.40</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>390 002.88</b>	<b>302 263.40</b>			<b>87 739.40</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>	<b>1 746 982.63</b>	<b>640 791.15</b>	<b>62 859.10</b>		<b>1 043 332.38</b>
--	---------------------	-------------------	------------------	--	---------------------

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation	reporté de N-1	
---	----------------	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
- 64 - 6419	CHARGES DE PERSONNEL REMUNERATIONS DU PERSONNEL REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	957 225.00	973 761.10			-16 536.10
704	TRAVAUX	20 000.00	16 922.78			3 077.22
70611	PRESTATIONS DE SERVICES	420 000.00	442 123.98			-22 123.98
7063	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS CONTRIBUTIONS DES COMMUNES (EAUX PLUVIALES)	488 225.00	498 893.00			-10 668.00
7087	BONIFICATIONS OBTENUES DES CLIENTS ET PRIMES	29 000.00	15 821.34			13 178.66
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION					
747	SUBVENTIONS PARTICIPATIONS COLLECTIVITES TERRITORI					
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>		<b>957 225.00</b>	<b>973 761.10</b>			<b>-16 536.10</b>
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		21.95			-21.95
77:8 773 773	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS / OPE DE GESTION MANDATS ANNULES AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		21.95			-21.95
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78</b>		<b>957 225.00</b>	<b>973 783.05</b>			<b>-16 558.05</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	9 746.00	6 140.35			3 605.65
777	QUOTE-PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESUL.EXERC.	9 746.00	6 140.35			3 605.65
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>9 746.00</b>	<b>6 140.35</b>			<b>3 605.65</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>	<b>966 971.00</b>	<b>979 923.40</b>			<b>-12 952.40</b>
--	-------------------	-------------------	--	--	-------------------

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation	reporté de N-1	780 011.63
--	----------------	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

# INVESTISSEMENT



## SECTION D'INVESTISSEMENT

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
2032	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 220.97	3 050.65		1 170.32
21532	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				
21562	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	3 391.29	2 220.97		1 170.32
	APPAREILS DE COMPTAGE DE GAZ				
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	829.68	829.68		
	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 556 381.38	391 461.31	991 743.51	173 176.56
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 556 381.38	391 461.31	991 743.51	173 176.56
2315	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	1 556 381.38	391 461.31	991 743.51	173 176.56
	INSTALLATIONS TECHNIQUES MAT ET OUTIL INDUSTRIELS				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>1 560 602.35</b>	<b>394 511.96</b>	<b>991 743.51</b>	<b>174 346.88</b>
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	133 543.32	133 516.41		26.91
1641	EMPRUNTS EN EURO	111 527.00	114 473.09		-2 946.00
1681	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	22 016.32	19 043.32		2 973.00
	AUTRES EMPRUNTS				
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>133 543.32</b>	<b>133 516.41</b>		<b>26.91</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>1 694 145.67</b>	<b>528 028.37</b>	<b>991 743.51</b>	<b>174 373.79</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPÉ.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	9 746.00	6 140.35		3 605.65
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	9 746.00	6 140.35		3 605.65
139111	AGENCE DE L'EAU	3 048.00	3 048.05		-0.05
13913	DEPARTEMENTS	6 462.00	2 856.88		3 605.12
13914	COMMUNES	236.00	235.42		0.58
	<i>Charges transférées</i>				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	181 793.99	104 904.26		76 889.73
2762	CRÉANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA				
2762	CRÉANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	181 793.99	104 904.26		76 889.73
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>191 539.99</b>	<b>111 044.61</b>		<b>80 495.38</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>	<b>1 885 685.66</b>	<b>639 072.98</b>	<b>991 743.51</b>	<b>254 869.17</b>
--	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>	165 577.00		165 577.00	
13111 1313 1314 13914	AGENCE DE L'EAU DEPARTEMENTS COMMUNES COMMUNES	165 577.00		165 577.00	
16	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>	32 413.32	32 413.32		
1641	EMPRUNTS EN EURO	10 313.32	10 313.32		
1681	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES AUTRES EMPRUNTS	22 100.00	22 100.00		
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>		<b>197 990.32</b>	<b>32 413.32</b>	<b>165 577.00</b>	
10	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>				
- 10 - 1068	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES				
27	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	181 793.99	104 904.26	63 882.00	13 007.73
2762	CREANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	181 793.99	104 904.26	63 882.00	13 007.73
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>		<b>181 793.99</b>	<b>104 904.26</b>	<b>63 882.00</b>	<b>13 007.73</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>379 784.31</b>	<b>137 317.58</b>	<b>229 459.00</b>	<b>13 007.73</b>

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	87 738.88			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	302 264.00	302 263.40		0.60
281532 281562	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL. RESEAUX D'ASSAINISSEMENT SERVICE D'ASSAINISSEMENT	302 264.00	302 263.40		0.60
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		390 002.88	302 263.40		87 738.48
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	181 793.99	104 904.26		76 889.73
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	181 793.99	104 904.26		76 889.73
2315 2315	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS INSTALLATIONS TECHNIQUES MAT ET OUTIL INDUSTRIELS INSTALLATIONS TECHNIQUES MAT ET OUTIL INDUSTRIELS	181 793.99	104 904.26		76 889.73
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		571 796.87	407 167.66		164 629.21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		951 581.18	544 485.24	229 459.00	177 636.94
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		934 104.48			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits exerc. (hors RAR)	Réalisations (hors RAR)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>143 289.32</b>	<b>139 656.76</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>133 543.32</b>	<b>133 516.41</b>
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	111 527.00	114 473.09
1643	Emprunts en euros		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts	22 016.32	19 043.32
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>9 746.00</b>	<b>6 140.35</b>
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	9 746.00	6 140.35
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (N-1)	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	139 656.76			139 656.76

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art	Libellé	Crédits exerc. (hors RAR)	Réalisations (hors RAR)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>468 376.88</b>	<b>407 167.66</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>78 374.00</b>	<b>104 904.26</b>
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières	78 374.00	104 904.26
2762	CREANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	78 374.00	104 904.26
	<b>Ressources propres internes de l'année (b)</b>	<b>390 002.88</b>	<b>302 263.40</b>
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	302 264.00	302 263.40
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	302 264.00	302 263.40
281562	SERVICE D'ASSAINISSEMENT		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section de fonctionnement	87 738.88	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	407 167.66		934 104.48		1 341 272.14

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 139 656.76
Ressources propres disponibles	IV 1 341 272.14
Solde (IV - II)	V 1 201 615.38

<b>ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES</b>	<b>A5.1.1</b>
<b>SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT</b>	
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>169 672.41</b>
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL	
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	1 365.60
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	141.60
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	5 832.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	1 385.95
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	96.35
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	38 496.76
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	3 793.11
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	4 325.07
617	ETUDES ET RECHERCHES	11 619.00
618	DIVERS	1 820.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	491.36
6226	HONORAIRES	24 099.21
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	
6228	DIVERS	68 164.32
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 412.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	123.16
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	253.14
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	132.54
6257	RECEPTIONS	60.30
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	
6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	5 060.94
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>134 391.43</b>
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	86 387.33
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	40.00
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	612.25
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUNERATIONS	104.00
6411	SALAIRES APPOINTEMENTS COMMISSIONS DE BASE	22 283.31
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	3 753.82
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	9 173.45
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	0.15
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	10 538.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 338.01
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	
6475	MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	161.11
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>16 635.86</b>
6531	INDEMNITES	13 252.21
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	1 338.65
6534	COTISATIONS DE SS. PART PATRONALE	2 045.00
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>79 411.49</b>
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	79 737.88
66112	INTERETS S/DETTE AU BUDGET VILLE	-326.39
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 275.66</b>
673	TITRES ANNULES	1 275.66
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>401 386.85</b>

<b>ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT</b>	<b>A5.1.1</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
<b>023</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>023</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT</b>	
<b>042</b>	<b>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>302 263.40</b>
<b>6811</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORT. IMMOB. INCORP. ET CORP.</b>	<b>302 263.40</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>302 263.40</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>703 650.25</b>
<b>Pour information : D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>703 650.25</b>

<b>ANNEXES</b>	IV
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT</b>	A5.1.1
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	
<b>70</b>	<b>VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>973 761.10</b>
704	TRAVAUX	16 922.78
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS	442 123.98
7063	CONTRIBUTIONS DES COMMUNES (EAUX PLUVIALES)	498 893.00
7087	BONIFICATIONS OBTENUES DES CLIENTS ET PRIMES	15 821.34
<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	
747	SUBVENTIONS PARTICIPATIONS COLLECTIVITES TERRITORI	
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>21.95</b>
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS / OPE DE GESTION	
773	MANDATS ANNULES	21.95
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>973 783.05</b>
<b>042</b>	<b>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>6 140.35</b>
<b>777</b>	<b>QUOTE-PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESUL.EXERC.</b>	<b>6 140.35</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>6 140.35</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>979 923.40</b>
Pour information : R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		780 011.63
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>1 759 935.03</b>

<b>ANNEXES</b>	IV
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT</b>	A5.1.2
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	
2032	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 050.65</b>
21532 21562 2183	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT APPAREILS DE COMPTAGE DE GAZ MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 220.97 829.68
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>391 461.31</b>
2315	INSTALLATIONS TECHNIQUES MAT ET OUTIL INDUSTRIELS	391 461.31
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>394 511.96</b>
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>	<b>133 516.41</b>
1641 1681	EMPRUNTS EN EURO AUTRES EMPRUNTS	114 473.09 19 043.32
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>133 516.41</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>528 028.37</b>
<b>640</b>	<b>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>6 140.35</b>
139111 13913 13914	AGENCE DE L'EAU DEPARTEMENTS COMMUNES	3 048.05 2 856.88 235.42
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES</b>	<b>104 904.26</b>
2762 2762	CREANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA CREANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	104 904.26
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>111 044.61</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>639 072.98</b>
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>639 072.98</b>

<b>ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>	
13111 1313 1314 13914	AGENCE DE L'EAU DEPARTEMENTS COMMUNES COMMUNES	
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>	<b>32 413.32</b>
1641 1681	EMPRUNTS EN EURO AUTRES EMPRUNTS	10 313.32 22 100.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>		<b>32 413.32</b>
<b>106</b>	<b>Réserves</b>	
1068	RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>104 904.26</b>
2762	CREANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	104 904.26
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>		<b>104 904.26</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>137 317.58</b>
<b>021</b>	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	
<b>021</b>	<b>VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	
<b>040</b>	<b>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>302 263.40</b>
281532 281562	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT SERVICE D'ASSAINISSEMENT	302 263.40
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>302 263.40</b>
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES</b>	<b>104 904.26</b>
2315 2315	INSTALLATIONS TECHNIQUES MAT ET OUTIL INDUSTRIELS INSTALLATIONS TECHNIQUES MAT ET OUTIL INDUSTRIELS	104 904.26
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>407 167.66</b>

<b>ANNEXES</b>	IV
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT</b>	A5.1.2
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chapitre / Article	Libellé	Montant
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>544 485.24</b>
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		934 104.48
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>1 478 589.72</b>

<b>ANNEXES</b>	IV
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES</b>	A5.2.1
<b>SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF OU NON COLLECTIF</b>	
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>169 672.41</b>
60226	VETEMENTS DE TRAVAIL	
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	1 365.60
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	141.60
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	5 832.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	1 385.95
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	96.35
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	38 496.76
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	3 793.11
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	4 325.07
617	ETUDES ET RECHERCHES	11 619.00
618	DIVERS	1 820.00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	491.36
6226	HONORAIRES	24 099.21
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	
6228	DIVERS	68 164.32
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 412.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	123.16
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	253.14
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	132.54
6257	RECEPTIONS	60.30
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	
6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	5 060.94
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>134 391.43</b>
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	86 387.33
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	40.00
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	612.25
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUNERATIONS	104.00
6411	SALAIRES APPOINTEMENTS COMMISSIONS DE BASE	22 283.31
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	3 753.82
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	9 173.45
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	0.15
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	10 538.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 338.01
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	
6475	MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	161.11
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>16 635.86</b>
6531	INDEMNITES	13 252.21
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	1 338.65
6534	COTISATIONS DE SS. PART PATRONALE	2 045.00
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>79 411.49</b>
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	79 737.88
66112	INTERETS S/DETTE AU BUDGET VILLE	-326.39
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 275.66</b>
673	TITRES ANNULES	1 275.66
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>401 386.85</b>

<b>ANNEXES</b>	IV
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF OU NON COLLECTIF</b>	A5.2.1
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	
023	<i>VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT</i>	
042	<i>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</i>	302 263.40
6811	<i>DOTATIONS AUX AMORT. IMMOB. INCORP. ET CORP.</i>	302 263.40
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>302 263.40</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>703 650.25</b>
Pour information : D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>703 650.25</b>

<b>ANNEXES</b>	IV
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES</b>	A5.2.1
<b>SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF OU NON COLLECTIF</b>	
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	
<b>70</b>	<b>VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES</b>	<b>973 761.10</b>
704	TRAVAUX	16 922.78
70611	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIFS	442 123.98
7063	CONTRIBUTIONS DES COMMUNES (EAUX PLUVIALES)	498 893.00
7087	BONIFICATIONS OBTENUES DES CLIENTS ET PRIMES	15 821.34
<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	
747	SUBVENTIONS PARTICIPATIONS COLLECTIVITES TERRITORI	
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>21.95</b>
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS / OPE DE GESTION	
773	MANDATS ANNULES	21.95
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>973 783.05</b>
<b>042</b>	<b>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>6 140.35</b>
<b>777</b>	<b>QUOTE-PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESUL.EXERC.</b>	<b>6 140.35</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>6 140.35</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>979 923.40</b>
Pour information : R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		780 011.63
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>1 759 935.03</b>

<b>ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES</b>	<b>A5.2.2</b>
<b>SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF OU NON COLLECTIF</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	
2032	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 050.65</b>
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	2 220.97
21562	APPAREILS DE COMPTAGE DE GAZ	829.68
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>391 461.31</b>
2315	INSTALLATIONS TECHNIQUES MAT ET OUTIL INDUSTRIELS	391 461.31
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>394 511.96</b>
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>	<b>133 516.41</b>
1641	EMPRUNTS EN EURO	114 473.09
1681	AUTRES EMPRUNTS	19 043.32
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>133 516.41</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>528 028.37</b>
<b>C40</b>	<b>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>6 140.35</b>
133111	AGENCE DE L'EAU	3 048.05
12912	DEPARTEMENTS	2 856.88
13914	COMMUNES	235.42
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES</b>	<b>104 904.26</b>
2762	CREANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	104 904.26
2762	CREANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>111 044.61</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>639 072.98</b>
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>639 072.98</b>

<b>ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF OU NON COLLECTIF</b>	<b>A5.2.2</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chap./Art.	Libellé	Montant
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>	
13111 1313 1314 13914	AGENCE DE L'EAU DEPARTEMENTS COMMUNES COMMUNES	
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>	<b>32 413.32</b>
1641 1681	EMPRUNTS EN EURO AUTRES EMPRUNTS	10 313.32 22 100.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>		<b>32 413.32</b>
<b>106</b>	<b>Réserves</b>	
1068	RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>104 904.26</b>
2762	CREANCE/TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	104 904.26
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>		<b>104 904.26</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>137 317.58</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	
<b>021</b>	<b>VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	
<b>040</b>	<b>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>302 263.40</b>
281532 281562	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT SERVICE D'ASSAINISSEMENT	302 263.40
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>302 263.40</b>
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES</b>	<b>104 904.26</b>
2315 2315	INSTALLATIONS TECHNIQUES MAT ET OUTIL INDUSTRIELS INSTALLATIONS TECHNIQUES MAT ET OUTIL INDUSTRIELS	104 904.26
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>407 167.66</b>

<b>ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF OU NON COLLECTIF</b>	<b>A5.2.2</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Chapitre / Article	Libellé	Montant
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>544 485.24</b>
<b>Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>934 104.48</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>1 478 589.72</b>

# ANNEXES

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

# SOMMAIRE

- A1.2 - Répartition par nature de dette
- A1.3 - Répartition des emprunts par structure de taux
- A1.4 - Typologie de la répartition de l'encours
- Etat prévisionnel de la dette
- A.2 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- Amortissement des immobilisations
- A8.1 & 2 - Variation du patrimoine – Entrées & Sorties
- Etat des reprises de subventions
- Liste des marchés conclus
- C1.1 - Etat du personnel au 31/12/2014
- Etat des rattachements de l'exercice
- Etat des reports de crédits
- Bilan des délégataires de service public
- Données synthétiques
- Charges intercommunales 2014



**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**A1.2**

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'opération après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2014 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Charges d'intérêt (16)		
163 Emprunts obligataires (total)													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (total)		0,00		1 720 590,09					123 313,08	79 737,88	0,00	-326,39	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 720 590,09					123 313,08	79 737,88	0,00	-326,39	
0012868009	N	-	-	24 620,28	5	F	-	4,0%	5 793,08	1 241,98	-	-	
0022868009	N	-	-	15 225,74	5	F	-	1,0%	3 582,56	768,08	-	-	
0187017	N	-	-	51 909,79	3	F	-	6,0%	9 148,56	3 227,82	-	-	
0049154	N	-	-	8 746,83	1	F	-	5,0%	8 287,24	896,82	-	-326,39	
002882	N	-	-	0,00	5	-	-	0,0%	33 886,66	0,00	-	-	
0873771	N	-	-	1 620 077,44	17	F	-	4,3%	62 634,98	73 513,18	-	-	
1643 Emprunts en devises (total)													
1644 Emprunts assortis d'une option de litige sur les intérêts (total) (8)													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1675 Dettes pour METP et PPP (total)													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		39 933,28					10 203,33	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		39 933,28					10 203,33	0,00	0,00	0,00	
00898001	N	-	-	252,62	1	-	-	0,0%	252,59	0,00	-	-	
013467	N	-	-	0,00	0	-	-	0,0%	3 404,75	0,00	-	-	
033502	N	-	-	22 200,00	8	-	-	0,0%	4 440,00	0,00	-	-	
002882	N	-	-	11 786,68	5	-	-	0,0%	1 473,33	0,00	-	-	
00374100	N	-	-	5 623,78	5	-	-	0,0%	624,87	0,00	-	-	
00374101	N	-	-	70,20	3	-	-	0,0%	7,80	0,00	-	-	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 760 513,37</b>					<b>133 516,41</b>	<b>79 737,88</b>	<b>0,00</b>	<b>-326,39</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICDS1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui inclut, par exemple, un élément défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux : après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 06141 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 068.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Dir° de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (*)	Date du prochain remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					2 234 479,70									
1641 Emprunts en euros					2 234 479,70									
0012863009	SCOPETE GENERALE	1603/1906	18/05/1999	30/01/1999	115 861,25	F		4,40%	4,40%	euro	T	C	O	A-1
0022968009	SOCIETE GENERALE	1603/1909	13/03/1999	30/06/1999	71 651,04	F		4,40%	4,40%	euro	T	C	O	A-1
0187017	CAISSE D'EPARGNE	1603/2000	02/12/2000	25/12/2000	152 449,02	F		5,20%	4,18%	euro	A	P	C	A-1
0048154	CAISSE D'EPARGNE	1411/2000	27/12/2000	25/12/2001	94 518,39	F		5,80%	5,90%	euro	A	P	O	A-1
082882	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	1603/2006	05/09/2007	03/09/2008	22 100,00	F		0,00%	0,00%	euro	A	C	N	A-1
8873771	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2011	25/11/2011	05/01/2012	1 800 000,00	F		1,43%	1,43%	euro	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises														
1644 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie														
165 Dépôts et cautionnements reçus														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières														
1675 Dettes à long M.E.T.P. et PPP														
1676 Autres emprunts et dettes														
168 Emprunts et dettes assimilés														
1681 Autres emprunts					142 078,00									
					142 078,00									
00886001	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	0162/001	26/02/2001	28/02/2004	3 031,00			0,00%	0,00%	euro	A	C	N	A-1
013467	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	0862/001	31/01/2003	11/01/2003	40 857,00			0,00%	0,00%	euro	A	C	N	A-1
033502	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	2807/003	09/11/2004	09/11/2005	66 600,00			0,00%	0,00%	euro	A	C	N	A-1
062892	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	1805/2006	03/09/2007	05/09/2008	22 100,00			0,00%	0,00%	euro	A	C	N	A-1
00374100	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	1603/006	23/02/2008	22/10/2009	9 373,00			0,00%	0,00%	euro	A	C	N	A-1
06374101	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDE	1803/2006	17/12/2008	17/12/2009	117,00			0,00%	0,00%	euro	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables														
1687 Autres dettes														
Total général					2 376 557,70									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnelle d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**  
**A1.3**

**A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (puenell) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (C)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00												
TOTAL GENERAL		0,00												

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

SIA - CA 2014

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYFOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

Indices sous-jacents Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation	(3) Ecart d'indices	(4) Indices	(5) Ecart d'indices hors	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros 10 produits 100% 1 760 513,37					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
(F) Autres types de structure	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					



<b>TABLEAU PREVISIONNEL DE LA DETTE</b>
---

Encours de la dette totale au 01/01/2014

1 861 616,46 €

ANNEES	AMORTISSEMENT (Capital)	INTERETS	ANNUITES	CAPITAL RESTANT DÙ AU 31/12/14
2014	101 103,09 €	79 737,88 €	180 840,97 €	1 760 513,37 €
2015	99 914,23 €	74 780,95 €	174 695,18 €	1 660 599,14 €
2016	94 267,96 €	70 508,89 €	164 776,85 €	1 566 331,18 €
2017	97 771,12 €	66 590,94 €	164 362,06 €	1 468 560,06 €
2018	101 430,98 €	62 508,83 €	163 939,81 €	1 367 129,08 €
2019	98 222,56 €	58 399,58 €	156 622,14 €	1 268 906,52 €
2020	83 692,41 €	54 561,75 €	138 254,16 €	1 185 214,11 €
2021	87 367,17 €	50 886,99 €	138 254,16 €	1 097 846,94 €
2022	91 207,46 €	47 046,70 €	138 254,16 €	1 006 639,48 €
2023	93 747,37 €	43 033,45 €	136 780,82 €	912 892,11 €
2024	97 308,73 €	38 839,43 €	136 148,16 €	815 583,38 €
2025	101 691,64 €	34 456,52 €	136 148,16 €	713 891,74 €
2026	106 271,97 €	29 876,19 €	136 148,16 €	607 619,77 €
2027	111 058,62 €	25 089,54 €	136 148,16 €	496 561,15 €
2028	116 060,84 €	20 087,32 €	136 148,16 €	380 500,31 €
2029	121 288,38 €	14 859,78 €	136 148,16 €	259 211,93 €
2030	126 751,38 €	9 396,78 €	136 148,16 €	132 460,98 €
2031	132 460,99 €	3 687,17 €	136 148,16 €	0,00 €

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2– AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du																											
<b>AMORTISSEMENT LINEAIRE</b>	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : <b>800 €</b>	<b>21/12/2006</b>																											
	Biens ou catégories de biens amortis : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%;"><b>Réseaux d'Assainissement :</b></td> <td style="text-align: right;"><b>Durée : 60 ans</b></td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux neufs ou de réhabilitation des réseaux et de génie civil sur les postes de relèvement</li> </ul> </td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Installations électriques et téléphoniques :</b></td> <td style="text-align: right;"><b>15 ans</b></td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Armoires électriques</li> <li>• Lignes de rapatriement de données</li> </ul> </td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Appareillages mécaniques et électromécaniques sauf les pompes :</b></td> <td style="text-align: right;"><b>10 ans</b></td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clapet anti-retour, dégrilleurs, vannes automatisées...</li> </ul> </td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Pompes :</b></td> <td style="text-align: right;"><b>7 ans</b></td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pompe de relevage</li> </ul> </td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Appareils de laboratoire, de prélèvement et de mesures :</b></td> <td style="text-align: right;"><b>7 ans</b></td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Débitmètres et limnimètres</li> <li>• Préleveurs d'échantillons</li> <li>• Pluviographes</li> <li>• Matériel portatif de mesures</li> </ul> </td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Organes de régulation (électronique, capteurs,...) :</b></td> <td style="text-align: right;"><b>8 ans</b></td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Automatismes d'asservissement</li> </ul> </td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Matériel informatique :</b></td> <td style="text-align: right;"><b>2 ans</b></td> </tr> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Logiciel d'auto-surveillance</li> <li>• PC</li> <li>• Imprimante</li> <li>• Scanner</li> </ul> </td> <td></td> </tr> </table>	<b>Réseaux d'Assainissement :</b>	<b>Durée : 60 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux neufs ou de réhabilitation des réseaux et de génie civil sur les postes de relèvement</li> </ul>		<b>Installations électriques et téléphoniques :</b>	<b>15 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Armoires électriques</li> <li>• Lignes de rapatriement de données</li> </ul>		<b>Appareillages mécaniques et électromécaniques sauf les pompes :</b>	<b>10 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clapet anti-retour, dégrilleurs, vannes automatisées...</li> </ul>		<b>Pompes :</b>	<b>7 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pompe de relevage</li> </ul>		<b>Appareils de laboratoire, de prélèvement et de mesures :</b>	<b>7 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débitmètres et limnimètres</li> <li>• Préleveurs d'échantillons</li> <li>• Pluviographes</li> <li>• Matériel portatif de mesures</li> </ul>		<b>Organes de régulation (électronique, capteurs,...) :</b>	<b>8 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Automatismes d'asservissement</li> </ul>		<b>Matériel informatique :</b>	<b>2 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Logiciel d'auto-surveillance</li> <li>• PC</li> <li>• Imprimante</li> <li>• Scanner</li> </ul>	
<b>Réseaux d'Assainissement :</b>	<b>Durée : 60 ans</b>																												
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux neufs ou de réhabilitation des réseaux et de génie civil sur les postes de relèvement</li> </ul>																													
<b>Installations électriques et téléphoniques :</b>	<b>15 ans</b>																												
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Armoires électriques</li> <li>• Lignes de rapatriement de données</li> </ul>																													
<b>Appareillages mécaniques et électromécaniques sauf les pompes :</b>	<b>10 ans</b>																												
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clapet anti-retour, dégrilleurs, vannes automatisées...</li> </ul>																													
<b>Pompes :</b>	<b>7 ans</b>																												
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pompe de relevage</li> </ul>																													
<b>Appareils de laboratoire, de prélèvement et de mesures :</b>	<b>7 ans</b>																												
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débitmètres et limnimètres</li> <li>• Préleveurs d'échantillons</li> <li>• Pluviographes</li> <li>• Matériel portatif de mesures</li> </ul>																													
<b>Organes de régulation (électronique, capteurs,...) :</b>	<b>8 ans</b>																												
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Automatismes d'asservissement</li> </ul>																													
<b>Matériel informatique :</b>	<b>2 ans</b>																												
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Logiciel d'auto-surveillance</li> <li>• PC</li> <li>• Imprimante</li> <li>• Scanner</li> </ul>																													



# Récapitulatif des immobilisations par imputations pour l'exercice

## Critères de sélection :

Exercice : 2014  
Tous les services  
Uniquement les immobilisations en cours d'amortissement.  
Toutes les natures d'acquisition  
Pas de critère sur les numéros d'immobilisations  
Pas de critère sur les classes d'immobilisations  
Pas de critère sur les familles d'immobilisations  
Pas de critère sur les lieux affectation d'immobilisations

Imputation dépenses :  
Budget : S.I.A.

6811

Imputation recettes :

281532

N° inventaire - Désignation	Classe	Valeur d'acquisition	Année d'acquisition	Durée d'amortissement	Amortissement de l'exercice	Valeur Comptable Nette	V.C.N n+1
SIA124 TX AUTOSURVEILLANCE PHASE 1 LOT 2	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	148 511,77	2007	15	9 800,00	89 111,77	79 211,77
SIA135 TX TRANSFO COO - ALIMENT POSTE RIVE GAUCHE PECCO	AUTRES AGENCEMENTS & AMENAGEMENTS	55 423,69	2009	15	3 694,00	40 647,69	36 953,69
<b>Total Durée amortissement</b>		<b>203 935,46</b>			<b>13 394,00</b>	<b>125 759,43</b>	<b>116 145,46</b>
SIA1 COLLECTEUR DU RU DE BUZOT	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	294 955,78	1955	60	2 043,00	13 915,46	11 872,46
SIA100 COLLECTEUR REFOULEMENT PONT DU PECCO	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	33 769,99	1967	60	446,00	6 238,10	5 792,10
SIA101 GALERIE 160X180 RUES J.JAURES ET ST LEGER S.G.	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	290 460,18	2002	60	4 841,00	237 209,18	232 368,18
SIA102 OVOIDE T150 RUE DE FOURROQUEUX S.G.	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	697 661,29	2002	60	11 627,00	569 763,29	558 136,29
SIA103 MISE EN CONFORMITE BOUCHE D'EGOUT AU PECCO	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	236 438,86	2002	60	3 940,00	193 097,88	189 157,88
SIA104 LEVE TOPO AVAL RU BUZOT P.M	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	4 604,60	2004	60	76,00	3 920,60	3 844,60
SIA105 CREAT* REGARD QUAI 8 MAI 1945	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	2 354,68	2005	60	39,00	2 042,68	2 003,68
SIA106 CREAT* REGARD 8 MAI 1945 TERR+REMBLAIS SUPPL.	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	6 219,20	2005	60	103,00	5 395,20	5 292,20
SIA107 CURAGE/DEVIA* EAUX COLL.1200 RTE ETANG LA VILLE	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	8 730,80	2005	60	145,00	7 570,80	7 425,80
SIA108 CURAGE+DEVIA* EAUX DE COLLECTEURS	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	11 910,37	2005	60	198,00	10 326,37	10 128,37
SIA109 CABLE ALIMENT* POSTE RIVE GAUCHE	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	31 345,37	2005	60	522,00	27 169,37	26 647,37
SIA110 AMENAGEMENT RU DE LETANG LA VILLE	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	10 261,68	2005	60	171,00	8 893,68	8 722,68
SIA111 AMO REPRIS 3 TESTS ARRACHEMENTS SUPPL.	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	27 490,39	1967	60	363,00	5 078,83	4 715,83
SIA112 TX PLACE ASCHAFENBURG INSPECT*+2 PIEZO	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	2 075,50	2005	60	34,00	1 803,06	1 769,06
SIA113 TX SIBALANCIER+CLAPET ANTI RETOUR	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	6 183,32	2005	60	103,00	5 359,32	5 256,32
SIA114 VISITE OVOIDE T130 ETANG LA VILLE	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	14 068,55	2005	60	234,00	12 198,55	11 962,55
SIA115 TX AUTOSURVEILLANCE PHASE 1 LOT 1	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	2 374,06	2005	60	39,00	2 062,06	2 023,06
SIA118 REFLECTION DU RU DE PORT MARLY	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	3 946,80	2005	60	65,00	3 426,80	3 361,80
SIA119 REHABILITATION OVOIDE T200 RUE H.BERLIOZ	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	132 461,75	2006	60	2 207,00	117 012,75	114 805,75
SIA120 COLLECTEUR MARLY PORT MARLY LE PECCO	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	344 666,63	2006	60	5 744,00	304 458,63	298 714,63
SIA121 REHABILITATION RESEAU SEMI ET NON VISITABLES	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	378 813,04	2006	60	6 313,00	334 622,04	328 309,04
SIA122 TX ECOULEMENT D'8000 LE PECCO JARDIN(OP.2)	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	179 137,19	1967	60	2 365,00	33 100,28	30 735,28
SIA123 REALISAT* MUR MASQUE QUICK PECCO	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	288 613,77	2006	60	4 760,00	252 293,77	247 533,77
SIA124 AMENAG.+DEPLAC.REGARDS AUTOSURV.LOT 2	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	209 582,99	2007	60	3 493,00	188 624,99	185 131,99
SIA125 COMPLET.81 OUVRANTS DIVERSES RUES TX BR2007	TX RESEAU D'ASSAINISSEMENT	179 396,60	2007	60	2 973,00	160 558,60	157 585,60
		13 407,16	2007	60	223,00	12 089,16	11 846,16
		5 047,64	2007	60	84,00	4 543,64	4 459,64
		10 695,00	2008	60	178,00	9 805,00	9 627,00
		94 760,00	2008	60	1 579,00	86 897,00	85 318,00

# Récapitulatif des immobilisations par imputations pour l'exercice

Imputation dépenses :

6811

Imputation recettes :

281532

N° inventaire - Désignation	Classe	Valeur d'acquisition	Année d'acquisition	Durée d'amortissement	Amortissement de l'exercice	Valeur Comptable Nette	V.C.N. n-1
SI A127 LEVE TOPOGRAPHIQUE BASSIN RUE ST LEGER	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	3 968,00	2008	60	66,00	3 638,00	3 572,00
SI A128 REGARD PROFOND + DORUE NOUVELLE SUR CD161	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	73 744,00	2008	60	1 229,00	67 628,00	66 400,00
SI A129 MO TX RUE NOUVELLE VILLE MAREIL MARLY	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	14 762,72	2008	60	246,00	13 532,72	13 286,72
SI A13 COLLECTEUR NORD ST GERMAIN EN LAYE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	277 686,50	1986	60	3 369,00	50 535,21	47 166,21
SI A130 D800 RUE MARECHAL FOCH A FOURQUEUX	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	75 892,50	2008	60	1 264,00	69 572,50	68 308,50
SI A131 ETUDE MODELISATION & DIAGNOSTIC AVANT PHASE TX	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	4 746,00	2008	60	79,00	4 351,00	4 272,00
SI A132 MO+ CTRL PETITS TRAVAUX 2007 3 OP. SI A128/128/130	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	22 313,02	2009	60	371,00	20 829,02	20 458,02
SI A133 REMPL. CANALISATION D800 RTE ETANG LA VILLE AU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	21 500,00	2009	60	358,00	20 068,00	19 710,00
SI A134 TRAPPE AV. G. LECLERC & ALLEE DE NORMANDIE AU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	7 433,50	2009	60	123,00	6 941,50	6 818,50
SI A136 CREATION REGARD RUE DE PARIS A PORT MARLY DIAM.200	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	1 037,50	2009	60	17,00	969,50	952,50
SI A137 TX RENFORCEMENT COLL. T200 SCHNAPPER A SGL PHASE 1	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	686 852,42	2011	60	11 114,00	644 577,42	633 463,42
SI A14 COLLECTEUR RUE DES CLOSEAUX	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	686 852,42	2011	60	11 114,00	644 577,42	633 463,42
SI A15 POSTE DE RELEVEMENT DE LA FONDERIE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	38 415,33	1969	60	526,00	8 427,67	7 901,67
SI A16 POSTE DE REFOULEMENT PONT DU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	84 208,34	1969	60	1 119,00	17 898,62	16 779,62
SI A17 TRAVERSEE RESIDENCE VAL D'ANDRE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	45 384,63	1970	60	632,00	10 748,00	10 116,00
SI A18 RUE PASTEUR MAREILFOURQUEUX	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	8 678,76	1971	60	123,00	2 494,58	2 371,58
SI A19 PRISE EU COLLECTEUR NORD	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	7 907,86	1972	60	113,00	2 157,37	2 044,37
SI A2 COLLECTEUR U COTE DE VERSAILLES	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	13 689,23	1972	60	196,00	3 730,37	3 534,37
SI A20 FONCAGE SOPOR RUE PASTEUR	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	115 184,29	1956	60	1 070,00	3 203,95	2 133,95
SI A21 RUE DES CLOSEAUX ET MAREIL	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	9 478,72	1972	60	136,00	2 579,85	2 443,85
SI A22 COLLECTEUR S'OPOR RUE PASTEUR	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	67 917,65	1973	60	986,00	19 716,94	18 730,94
SI A23 RUE DU CLOS BARON	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	38 148,86	1973	60	554,00	11 072,99	10 518,99
SI A24 COLLECTEUR NORD CONDUITE ACIER	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	26 302,13	1973	60	382,00	7 633,96	7 251,96
SI A25 COLLECTEUR NORD RALENTISSEMENT	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	30 995,29	1973	60	450,00	8 997,87	8 547,87
SI A26 PRISE EU RUE A DUMAS	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	32 823,08	1973	60	450,00	7 633,96	7 251,96
SI A27 COLLECTEUR ZUP ST LEGER	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	14 311,00	1973	60	476,00	9 534,39	9 058,39
SI A28 RUE PASTEUR BUISSON GUERIN	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	740 675,30	1975	60	2 110,00	4 416,16	4 206,16
SI A29 PRISE EU PONT DU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	30 110,20	1975	60	10 998,00	241 952,90	230 954,90
SI A3 COLLECTEUR FOURQUEUX EST	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	10 560,29	1975	60	442,00	9 289,79	8 847,79
SI A30 CONDUITE EU JEAN MOULIN	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	200 890,57	1958	60	157,00	3 447,53	3 290,53
SI A31 GALERIE DE CHUTE COLLECTEUR NORD	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	20 476,02	1975	60	1 680,00	8 398,62	6 718,62
SI A32 QUAI DE LA PETITE ILE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	104 971,12	1975	60	304,00	6 689,25	6 385,25
SI A33 RENFORCEMENT U GOLF DU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	24 910,74	1976	60	1 559,00	34 286,85	32 727,85
SI A34 COLLECT GOLF RUES DE MAREIL DU BARON GERARD	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	7 282,40	1977	60	374,00	8 590,47	8 216,47
SI A35 CANALISATION RUE DU PR ROUX A ST GERMAIN	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	3 154 630,93	1990	60	110,00	2 649,67	2 539,67
SI A36 COLLECTEUR PORT MARLY LE PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	165 739,45	1981	60	48 980,00	1 322 452,25	1 273 472,25
SI A37 CANALISATION PONT DU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	32 960,83	1981	60	2 592,00	72 589,07	69 997,07
SI A38 COLLECTEUR BORDS DE SEINE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	34 682,17	-991	60	516,00	14 430,10	13 914,10
SI A39 COLLECTEUR LETANG LA VILLE MARLY	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	173 649,83	1982	60	542,00	15 194,12	14 652,12
SI A4 AMENAGEMENT RI DE PORT MARLY	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	49 540,43	1983	60	773,00	79 314,40	78 579,40
SI A41 AMENAGEMENT PRISE AL. NORMANDIE AU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	18 176,26	1988	60	787,00	22 630,47	21 850,47
SI A42 2 CHAMBRES DESSALEMENT AU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	9 973,34	1983	30	170,40	862,43	682,03
SI A43 REMPLACEMENT COLLECOLE J.M. ST GERMAIN	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	32 053,38	1983	30	165,00	4 664,67	4 498,67
SI A44 BASSIN DE RETENUE RU DE BUZOT A ST GERMAIN	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	30 378,81	1984	60	504,00	15 246,70	14 738,70
SI A45 COLLECTEUR SOUS CD 161 MAREIL (1°ETZ°-TRANCHES)	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	98 725,72	1984	60	4,65,00	15 018,81	14 533,81
SI A46 CHAMBRES POSTE REFOULEMENT AU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	207 051,65	1985	60	1 575,00	48 821,23	47 246,23
	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	176 445,84	1985	60	3 322,00	106 323,64	103 001,64
	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	36 629,36	1985	60	2 831,00	90 606,63	87 775,63
	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT				610,00	18 586,26	17 976,26

# Récapitulatif des immobilisations par imputations pour l'exercice

Imputation dépenses :

6811

Imputation recettes :

281532

N° Inventaire - Désignation	Classe	Valeur récquisition	Année d'acquisition	Durée d'amortissement	Amortissements de l'exercice	Valeur Comptable Nette	V.C.N n+1
5IA47 MODIF REGARDS RUE G.PERI AU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	16 360,05	1986	60	264,00	8 711,63	8 447,63
5IA48 COLLECTEUR SOUS CD 161 MAREIL (3°TRANCHE)	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	177 947,11	1596	60	2 371,00	94 761,44	91 690,44
5IA49 DESSERTTE DES PLAINS CHAMPS P.MARLY LOUV.	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	59 660,51	1937	60	698,00	32 904,18	31 936,18
5IA4A AMENAGEMENT RU DE PORT MARLY	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	54 181,64	1986	60	700,00	9 086,31	8 386,31
5IA4B AMENAGEMENT RU DE PORT MARLY	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	382 717,52	1971	30	5 411,00	97 393,18	91 982,18
5IA5 COLLECTEUR RUE BALLAVOINE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	7 118,16	1958	60	67,00	330,72	263,72
5IA50 ASSAINISSEMENT POINT BAS RUE ST LEGER	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	18 472,10	1637	60	307,00	10 114,64	9 807,64
5IA51 TRAVAUX CONTROLE RELIETS POLLUANTS	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	76 729,55	1987	60	1 245,00	42 317,56	41 072,56
5IA52 COLLECTEUR SOUS CD 161 (4°TRANCHE)	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	193 227,16	1988	60	3 160,00	110 270,37	107 120,37
5IA53 DEVERSOIRE POSTE FONDERIE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	30 817,79	1988	60	502,00	17 591,34	17 089,34
5IA54 BV PASS POSTE FONDERIE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	14 722,87	1988	60	245,00	8 352,15	8 107,15
5IA55 COLLECTEUR SOUS CD 161 (5° TRANCHE)	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	146 259,38	1989	60	2 445,00	88 034,71	85 589,71
5IA56 CANALISATION DU RU DE LETANG LA VILLE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	146 519,67	1989	60	2 400,00	86 420,16	84 020,16
5IA57 COLLECTEUR SOUS CD 161 (6° TRANCHE)	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	435 480,42	1991	60	7 199,00	273 550,13	266 351,13
5IA58 REHABILITATION COLLECTEUR AU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	68 321,05	1991	60	1 138,00	42 831,05	41 693,05
5IA59 COLLECTEUR RUE DES MARAIS	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	31 939,99	1991	60	532,00	20 023,39	19 491,39
5IA6 COLLECTEUR RUE DES GRANDES TERRES	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	96 040,06	1990	60	1 014,00	7 093,61	6 079,61
5IA60 COLLECTEUR ENTRE RUE ST LEGER ET RN13	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	82 707,52	1991	60	1 367,00	51 956,09	50 589,09
5IA61 REMISE EN ORDRE ASS.COEUR VOLANT	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	242 219,28	1991	60	4 004,00	152 153,61	148 149,61
5IA62 TRAVAUX T130 A LETANG LA VILLE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	26 218,79	1991	60	433,00	16 474,22	16 041,22
5IA63 COLLECTEUR ALLEE DE LA PIECE DEEAU A P.M.	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	330 206,08	1992	60	5 481,00	213 740,35	208 259,35
5IA64 COLLECTEUR RUE DES PRAIRES AU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	88 124,23	1992	60	1 463,00	57 050,11	55 587,11
5IA65 REHABILITATION COLLECTEUR EU AU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	118 266,27	1992	60	1 971,00	76 371,48	74 400,48
5IA66 AMENAGEMENT DES BERGES RU DE LETANG	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	67 733,72	1992	60	1 128,00	43 744,09	42 616,09
5IA67 AMENAGEMENT RU DE BUZOT CARAMAN	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	101 564,57	1992	60	1 607,00	61 284,76	59 677,76
5IA68 INSTALLATION DEGRILLEUR POSTE RELEVEMENT	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	102 459,17	1992	60	1 707,00	66 270,11	64 563,11
5IA69 TRAVAUX RENFORCEMENT RU PORT MARLY	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	188 178,07	1992	60	3 115,00	121 505,00	118 390,00
5IA7 DESRIE EU RESIDENCE LIONCEAUX	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	16 718,18	1960	60	176,00	1 240,46	1 064,46
5IA70 AMENAGEMENT DE 2 CHAMBRES DESSABLEMENT	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	64 844,94	1993	60	1 080,00	43 237,20	42 157,20
5IA71 CONSTRUCTION CHAMBRE DE DESSABLEMENT	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	71 222,66	1993	60	1 187,00	47 482,27	46 295,27
5IA72 INSTALLATION PRISE EU ALLEE DE NORMANDIE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	11 886,24	1994	60	198,00	8 123,41	7 925,41
5IA73 COUVERTURE RU DE BUZOT A ST GERMAIN	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	102 119,41	1995	60	1 701,00	71 493,56	69 792,56
5IA74 AMENAGEMENT DES BERGES DE SEINE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	157 233,99	1995	60	2 620,00	110 069,02	107 449,02
5IA75 CANALISATION RU DE BUZOT RUE DES PLATRIERES	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	274 442,98	1995	60	4 574,00	192 110,63	187 536,63
5IA76 COLLECTEUR CHEMIN DE HALAGE P.MARLY	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	211 695,93	1995	60	3 528,00	148 190,08	144 662,08
5IA77 DEVIATION COLLECTEUR RUE M.BERTEAUX AU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	62 812,79	1995	60	1 046,00	43 977,63	42 931,63
5IA78 COLLECTEUR AV MAL DELATRE DE TASSIGNY	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	667 544,88	1995	60	11 125,00	467 288,47	456 163,47
5IA79 AMELIORATION FONCT.COLLECTEUR P.MARLY	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	64 367,77	1996	60	1 072,00	46 137,99	45 065,99
5IA8 COLLECTEUR U.MARLY LETANG	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	202 678,27	1996	60	2 413,00	24 126,06	21 713,06
5IA80 REHABILITATION COL. CHEMIN DE HALAGE P.MARLY	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	307 369,15	1997	60	5 122,00	225 412,05	220 290,05
5IA81 TX. SUR GALERIE RU DE PORT MARLY	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	27 210,32	1997	60	453,00	19 959,79	19 505,79
5IA82 TX.COLLECTEUR ROUTE DU COEUR VOLANT	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	390 610,65	1998	60	6 510,00	292 959,74	286 449,74
5IA83 TX.T160 RUE JEAN JAURES A ST GERMAIN	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	329 581,42	1998	60	5 493,00	247 186,33	241 693,33
5IA84 TX.COLLECTEUR HAMEAU DE MONTAIGU	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	627 101,31	1999	60	10 452,00	480 774,24	470 322,24
5IA85 TRAVAUX GLOBAUX 1993/1998	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	175 469,33	1999	60	2 924,00	134 607,87	131 683,87
5IA86 CAPTAGE DES EAUX RES.ST LEGER	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	19 664,49	1999	60	316,00	14 540,26	14 224,26
5IA87 TX.COLLECTEUR RUE DES PRAIRES AU PECQ	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	13 972,87	1999	60	232,00	10 721,32	10 489,32

# Récapitulatif des immobilisations par imputations pour l'exercice

Imputation dépenses :

6811

Imputation recettes :

281532

N° inventaire	Designation	Classe	Valeur d'acquisition	Année d'acquisition	Durée d'amortissement	Amortissement de l'exercice	Valeur Comptable Nette	V C N n° 1
SIAG8	REFLECTION GALERIE UNITAIRE NICOT A ST GERMAIN	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	405 390,95	2000	60	6 756,00	317 560,91	310 804,91
SIAG9	RENOVATION DE LA VANNE NORMANDE AU PECC	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	5 925,69	2000	60	98,00	4 849,17	4 551,17
SIABA	COLLECTEUR U MARLY L'ETANG	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	94 875,22	1962	60	1 091,00	9 820,31	8 729,31
SIABc	COLLECTEUR U MARLY L'ETANG	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	27 350,16	1965	60	345,00	4 136,54	3 791,54
SIADd	COLLECTEUR U MARLY L'ETANG	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	83 938,92	1966	60	1 084,00	14 097,07	13 013,07
SIAGe	COLLECTEUR U MARLY L'ETANG	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	13 440,71	1967	60	177,00	2 488,43	2 311,43
SIAGf	REFLECTION FOURQUEUX OUEST	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	18 337,79	1969	60	251,00	4 023,98	3 772,98
SIAG0	REFLECTION DU MUR RUE G. PERI AU PECC	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	54 013,12	2000	60	698,00	9 066,06	8 368,06
SIAG1	RENOVAT° VANNE NORMANDE AU PECC	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	7 455,43	2000	60	124,00	5 842,91	5 718,91
SIAG2	MODIF. RU DE BUZOT A FOURQUEUX	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	5 076,93	2001	60	84,00	4 067,31	3 983,31
SIAG3	PROTECTION DE LA GRILLE DU RU DE BUZOT FOURQUE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	20 967,84	2001	60	348,00	16 779,38	16 430,38
SIAG4	TRAVAUX SUR LES TAMPONS A L'ETANG LA VILLE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	1 965,23	2001	60	32,00	1 579,48	1 547,48
SIAG5	MODIFICAT° DE L'OUVRAGE PARKING QUICK LE PECC	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	8 665,02	2002	60	144,00	7 081,02	6 937,02
SIAG6	MISE CONFORMITE INSTAL LE PECC RIVE GAUCHE	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	3 099,59	2002	60	51,00	2 557,59	2 486,59
SIAG7	TX COMBLEMENT CHAMBRE DE JONCT AU PECC	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	6 910,26	2002	60	115,00	5 645,26	5 530,26
SIAG8	AUTOMATISATION DE LA VANNE BASSIN DU RU DE BUZOT A	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	12 402,52	2002	60	206,00	10 135,52	9 929,52
SIAG9	COMPACTEUR A DECHETER POSTE "FONDERIE" AU PECC / D	TX.RESEAU D'ASSAINISSEMENT	4 890,44	2002	60	81,00	3 998,44	3 917,44
			28 443,27	2002	60	474,00	23 229,27	22 755,27
Total Durée amortissement			19 489 315,94			288 669,40	10 663 339,96	10 374 724,36
Total Imputation			18 893 251,40			302 283,40	10 763 153,42	10 460 850,02
TOTAL GENERAL			18 893 251,40			302 283,40	10 793 153,42	10 460 850,02

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A8.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A8.2</b>

**A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	Ordinateur portable Syndicats	829,68 €	0	2
	Remise en état du point d'Autosurveillance au Pecq	2 220,97 €	0	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 050,65 €</b>	<b>0</b>	

**A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0</b>					<b>0</b>

## ETAT DES REPRISES DE SUBVENTIONS

EUROS

## EXERCICE 2014

Exercice d'origine	Nature de l'immobilisation acquise ou créée	Montant de la dépense transférée au compte 13913	Durée de l'étalement	Annuités amorties au 1/01/14	Montant de la reprise de l'exercice	Nombre d'annuités amorties AU 31/12/14	Reste à amortir	
							Annuités	Sommes
2006	Départ. Tx Autosurveillance Lot 1	15 157,94	60	7	252,63	8	52	13 136,90
2008	Départ. Tx levée Topo Ru de Buzot	916,32	60	5	15,27	6	54	824,70
2008	Départ. Tx Doublement Siphon Op.1	3 141,69	60	5	52,36	6	54	2 827,53
2008	Départ. Tx DNR600 le Pecq-Jardin Op.2	9 352,75	60	5	155,88	6	54	8 417,47
2008	Départ. Tx Jointis DN1200 rle St Germain Op.3	14 424,92	60	5	240,42	6	54	12 982,40
2008	Départ. Tx Coll.EU300 Port Marly Op.4	11 884,99	60	5	198,08	6	54	10 686,51
2009	Départ. Tx Autosurveillance Lot 2	10 897,66	15	4	726,51	5	10	7 265,11
2012	Départ. Tx Coll.Schnapper Phase 1 Op.1	36 472,00	60	0	1 215,73	2	58	34 040,54
	<b>TOTAL 13913</b>	<b>102 248,27</b>			<b>2 856,88</b>			<b>90 191,15</b>
2007	AESN Auscultat° Collecteurs 3°ET.	40 200,00	60	6	670,00	7	53	35 510,00
2007	AESN Autosurveillance Lot 1	44 300,00	60	6	738,33	7	53	39 131,69
2008	AESN T200 rue Hector Berlioz	22 467,00	60	5	374,45	6	54	20 220,30
2008	AESN Autosurveillance Lot 2	18 979,00	15	4	1 265,27	5	10	12 652,65
	<b>TOTAL 139111</b>	<b>125 946,00</b>			<b>3 048,05</b>			<b>180 382,31</b>
2010	Marreil-Marly quote part Maîtrise d'Oeuvre Travaux rue Nouvelle à Marreil Marly	14 124,97	60	3	235,12	2	58	13 654,13
	<b>TOTAL 13914</b>	<b>14 124,97</b>			<b>235,42</b>			<b>13 654,13</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>6 140,35</b>			<b>6 140,35</b>

## Syndicat Intercommunal Pour l'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye

Liste des marchés conclus en 2014

(Article 133 du code des marchés publics)

Entre le 01/01/2014 et le 31/12/2014

Pour les marchés de travaux :

Objet	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Montant du marché
Curage du réseau d'assainissement	Lyonnaise des eaux			Pour la tranche supérieure ou égale à 15 000 € et inférieure à 90 000 15 350,16 € HT
Réhabilitation de la canalisation EU du Quick au Pecq	COLAS IDFN DAE / BOUYGUES ENERGIES SERVICES			Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 € et inférieure à 5 186 000 € 250 468 € HT
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 5 186 000 €

Pour les marchés de fourniture :

Objet	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Montant du marché
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 15 000 € et inférieure à 90 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale 90 000 € et inférieure à 207 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 207 000 €

# ENGAGEMENTS REPORTES

Budget : S.I.A.

Exercice : 2014 Section : INVESTISSEMENT

GESTIONN	FONCT	NATURE	OPERATION	SERV	ANTENNE	ENGAGEMENT	SOLDE ENG	ENGAGE	DEGAGE
		2315			CG2009	SY13-00031P	12 060.05	12 060.05	
						MO AMENAG.SORTIE BUSE ARMCO CABINET D'ETUDES MARC MERLIN			
		2315			CG2009	SY13-00059P	37.53	37.53	
						AVENANT ACTUAL.MO AMENAG.SORTIE BUSE ARMCO CABINET D'ETUDES MARC MERLIN			
		2315			CG2009	SY11000047P	448 128.30	448 128.30	
						TX DERVERSOIR D'ORAGE DES PRAIRIES LE PECQ CHANTIERS MODERNES BTP			
		2315			CG2009	SY13-00184P	38 697.61	38 697.61	
						LOT 3 : ARRÊT FIN DE CHANTIER JUIL A SEPT2013 DO PRAIRIES CHANTIERS MODERNES BTP			
		2315			EU QUICK	SY14-00142P	1 154.40	1 154.40	
						TRAVAUX REHABILITATION CANALISATION EU QUICK AU PE COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE			
		2315			EU QUICK	SY14-00144P	60 476.80	60 476.80	
						AVENANT TRAVAUX REHABILITATION CANALISATION EU QUICK AU PECQ COLAS ILE DE FRANCE NORMANDIE			
		2315			EU QUICK	SY14-00070P	1 926.00	1 926.00	
						MO +MISS*COMPL.FERME REHAB.EU QUICK LE PECQ CONSULTANTS CANALISATION SANS TR			
		2315			EU QUICK	SY14-00176P	24 247.54	24 247.54	
						AVENANT MAITRISE OEUVRE +MISS*COMPL.FERME REHAB. EU QUICK CONSULTANTS CANALISATION SANS TR			
		2315				SY14-00114P	2 585.84	2 585.84	
						MISSION CSPS PROG.TX 2013-2015 TRANCHE FERME DALLOT-WALKER ANNIE HUGUETTE			
		2315			HORS PROG.	SY14-00143P	1 809.16	1 809.16	
						CSPS PROG.TX 2013-2015 TRANCHE CONDITIONNELLE DALLOT-WALKER ANNIE HUGUETTE			
		2315			CG2009	SY13-00183P	643.45	643.45	
						LOT 3 :SS TRAIT.SCIAGE TX REHABILITATION DO PRAIRIES DECOUPES SYSTEME DIAMANT			
		2315			CG2009	SY13-00080P	1 258.87	1 258.87	
						LOT 3 : TX REHABILITATION DEVERSOIR D'ORAGES DES P FELJAS & MASSON			
		2315				SY13-00188P	120 000.00	120 000.00	
						PROG.TRAVAUX 2013-2015 TX TRANCHE FERME RESERVATIONS SYNDICATS			
		2315			HORS PROG.	SY13-00190P	125 000.00	125 000.00	
						PROG.TRAVAUX 2013-2015 TX TRANCHE CONDITIONNELLE RESERVATIONS SYNDICATS			
		2315				SY14-00174P	25 000.00	25 000.00	
						PROGRAMME TX 2013-2015 TRAVAUX IMPREVUS TRANCHE FERME RESERVATIONS SYNDICATS			

# ENGAGEMENTS REPORTES

Budget : S.I.A.

Exercice : 2014 Section : INVESTISSEMENT

GESTIONN	FONCT	NATURE	OPERATION	SERV	ANTENNE	ENGAGEMENT	SOLDE ENG	ENGAGE	DEGAGE
		2315			HORS PROG.	SY14-00175P	25 000.00	25 000.00	
						PROGRAMME TX 2013-2015 TRAVAUX IMPREVUS TRANCHE CONDITIONNELLE RESERVATIONS SYNDICATS			
		2315			CG2009	SY09000111P	20 962.13	20 962.13	
						LOT 7 REHABILITATION DEVERSOIR D ORAGE DES PRAIRIES LE PECQ SAFEGE			
		2315			CG2009	SY13-00200P	25 766.16	25 766.16	
						MO-MARCHE LSE LOT 1 BASSIN ST LEGER SGL SAFEGE			
		2315			HORS PROG.	SY14-00017P	1 800.00	1 800.00	
						RELEVES TOPO TRANCHE CONDITIONNELLE REALISAT* PROGR.TX2013-2015 SARL CABINET TASSOU-CAVEL			
		2315			CG2009	SY12000106P	3 729.13	3 729.13	
						LOT 3 : CTRL RECEPTION TRAVAUX DO PRAIRIES LE PECQ SOC AUDOMAROISE TRAVAUX ENTRETI			
		2315			EU QUICK	SY14-00145P	12 796.80	12 796.80	
						CONTROLE TX EU QUICK LE PECQ SOC AUDOMAROISE TRAVAUX ENTRETI			
		2315			EU QUICK	SY14-00177P	5 745.88	5 745.88	
						TRAVAUX REFECTION VOIE DE SORTIE PYRAMIDES SOCIETE REUNIES BERGEON BURET GA			
		2315			CG2009	SY11000032P	3 115.58	3 115.58	
						MISS*CSPS TRAVAUX OPERATION 1 BASSIN ST LEGER A ST GERMAIN EN LAYE SOCOTEC			
		2315			CG2009	SY11000034P	3 144.88	3 144.88	
						MISS* CSPS OPERATION 6 BUSE ARMCO DIAMETRE 300 SGL SOCOTEC			
		2315			CG2009	SY11000035P	3 743.12	3 743.12	
						MISS* CSPS TRAVAUX OPERATION 7 DO DES PRAIRIES AU PECQ SOCOTEC			
		2315			CG2009	SY12000076P	121.10	121.10	
						ACTUALISAT* MISS*CSPS TRAVAUX OPERATION 3 COLL T200 RUE SCHNAPPER SOCOTEC			
		2315			CG2009	SY12000082P	307.87	307.87	
						ACTUALISAT* MISS* CSPS OPERATION 6 BUSE ARMCO DIAMETRE 300 A S SOCOTEC			
		2315			CG2009	SY12000103P	286.29	286.29	
						ACTUALISAT* MISS* CSPS TRAVAUX OPERATION 7 DO PRAIRIES LE PECQ SOCOTEC			
		2315			CG2009	SY13-00027P	138.14	138.14	
						MISS* CSPS OPERATION 6 BUSE ARMCO DIAMETRE 300 A S SOCOTEC			





# RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

(conforme au décret 2005-236 du 14 mars 2005)

## 2014

## SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

SIA DE LA REGION  
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



### III. COMPTES DU DELEGATAIRE ANNEE 2014

Les comptes du Délégué sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Compte annuel de résultat de l'exploitation - 2014			
en milliers d'euros	2013	2014	Ecart en %
<b>PRODUITS</b>	<b>696,47</b>	<b>804,64</b>	<b>15,5%</b>
Exploitation du service	285,09	309,21	
Collectivités et autres organismes publics	411,38	430,97	
Travaux attribués à titre exclusif	0,00	58,46	
Produits accessoires	0,00	0,00	
<b>CHARGES</b>	<b>741,94</b>	<b>797,87</b>	<b>7,6%</b>
Personnel	104,24	137,70	
Energie électrique	42,28	42,18	
Achats d'eau	0,00	0,00	
Produits de traitement	0,00	0,01	
Analyses	3,13	0,66	
Sous-traitance, matières et fournitures	98,43	93,37	
Impôts locaux et taxes	0,70	0,91	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	34,67	33,57	
• télécommunication, postes et télégestion	3,51	5,16	
• engins et véhicules	11,50	11,04	
• informatique	14,23	13,12	
• assurance	0,63	1,08	
• locaux	0,42	0,70	
Frais de contrôle	0,00	0,00	
Ristournes et redevances contractuelles	0,00	0,00	
Contribution des services centraux et recherche	8,29	10,31	
Collectivités et autres organismes publics	411,30	436,97	
Charges relatives aux renouvellements			
• fonds contractuel	34,48	34,28	
Charges relatives aux investissements			
• programme contractuel	1,52	1,06	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	2,59	4,40	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	0,24	0,49	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-45,47</b>	<b>6,77</b>	<b>114,9%</b>
Apurement des déficits antérieurs	0,00	6,77	
<b>RESULTAT</b>	<b>-45,47</b>	<b>0,00</b>	<b>100,0%</b>

Conforme à la circulaire FFZE du 31 janvier 2006

Figure 11 : Compte annuel de résultats 2014 du délégataire

Compte annuel de résultat de l'exploitation		2014	
Détail des produits			
en milliers d'euros	2013	2014	Ecart en %
<b>TOTAL</b>	<b>696,47</b>	<b>804,64</b>	<b>15,5%</b>
<b>Exploitation du service</b>	<b>285,09</b>	<b>309,21</b>	<b>8,5%</b>
• Partie proportionnelle	217,25	216,13	
• Pluvial	64,47	92,68	
• Autres produits (incendie, matières de vidange...)	3,36	0,40	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>411,38</b>	<b>436,97</b>	<b>6,2%</b>
• Part Collectivité	411,38	436,97	
<b>Travaux attribués à titre exclusif</b>	<b>0,00</b>	<b>58,46</b>	
• Branchements	0,00	60,62	
• Autres travaux	0,00	-2,16	
<b>Produits accessoires</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

Figure 12 : Détail des produits du compte annuel de résultats 2014 du délégataire

Les comptes du Délégataire sont à l'équilibre sur l'année 2014 du fait de travaux commandés par le Syndicat qui, contractuellement, doivent être réalisés par le Fermier (curage, réparation plomberie poste de refoulement)

Si nous procédons à une analyse des comptes sans prendre en compte la redevance du Syndicat qui est perçu par le Fermier et reversé au Syndicat dans son intégralité nous observons que :

- Une augmentation des recettes d'exploitation du service de 8% due à un prix de l'eau qui a augmenté avec la revalorisation des indices notamment (en attente info Lyonnaise)
- Il y a une nette augmentation des charge de personnel en 2014 qui ont augmenté de 32 % (et de 42 % depuis le début du contrat il y a 4 ans) ; cela représente 38% des charges totales

Le tableau récapitulatif des données des comptes est présenté en annexe 2.

**ANNEXE 2 : ANALYSE DES COMPTES D'EXPLOITATION**

	2011	2012	2013	2014	Taux 2013-2014	Taux 2011-2014 sur la durée du contrat	Part par rapport au total de la catégorie hors redevance
Volumes (m3)	4 706 243	4 509 820	4 434 488	4 386 533	-1,1%	-6,8%	
Prix unitaire moyen (€)	0,059	0,062	0,064	0,070	9,6%	19,2%	
Exploitation du Service (redevance eaux usées de Lyonnaise)	278,36	277,75	285,09	309,21	8,5%	11,1%	84,1%
Travaux attribués à titre exclusif contractuellement				58,46			15,9%
Produits accessoires		0,11					
<b>Collectivités et autres organismes publics (redevance eaux usées du SIA)</b>	<b>459,20</b>	<b>450,18</b>	<b>411,38</b>	<b>436,97</b>	<b>6,2%</b>	<b>-4,8%</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>737,56</b>	<b>728,04</b>	<b>696,47</b>	<b>804,64</b>	<b>15,5%</b>	<b>9,1%</b>	
Personnel	96,41	103,08	104,24	137,70	32,1%	42,8%	38,2%
Energie électrique	35,20	40,91	42,28	42,18	-0,2%	19,8%	11,7%
Analyses	1,20	2,99	3,13	0,66	ns	ns	0,2%
Sous-traitance, matières, fournitures	89,57	95,45	98,43	93,37	-5,1%	4,2%	25,9%
Impôts et taxes	0,73	0,60	0,70	0,91	ns	ns	0,3%
Autres dépenses d'exploitation	24,83	25,48	34,67	34,57	-0,3%	39,2%	9,6%
<b>Sous-Total CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>247,94</b>	<b>268,51</b>	<b>283,45</b>	<b>309,39</b>	<b>9,2%</b>	<b>24,8%</b>	<b>85,7%</b>
Contribution des services centraux et recherche	8,85	8,85	8,29	10,31	24,4%	16,5%	2,9%
Charges sur renouvellements	32,42	33,55	34,46	34,36	-0,3%	6,0%	9,5%
Charges sur investissements	4,81	3,92	4,11	6,35	54,5%	32,0%	1,8%
Pertes sur créances irrécouvrables	-0,72	0,23	0,24	0,49	ns	ns	ns
Rémunération du besoin en fonds de roulement	-0,75	0,00	0,00	0,00	ns	ns	ns
<b>Sous Total AUTRES CHARGES</b>	<b>44,61</b>	<b>46,55</b>	<b>47,10</b>	<b>51,51</b>	<b>9,4%</b>	<b>15,5%</b>	<b>14,3%</b>
<b>Sous total HORS collectivités et autres organismes publics</b>	<b>292,55</b>	<b>315,06</b>	<b>330,55</b>	<b>360,90</b>			
<b>Collectivités et autres organismes publics (redevance eaux usées du SIA)</b>	<b>459,20</b>	<b>450,18</b>	<b>411,38</b>	<b>436,97</b>	<b>-10,4%</b>	<b>-4,2%</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>751,75</b>	<b>765,24</b>	<b>741,93</b>	<b>797,87</b>	<b>7,5%</b>	<b>6,1%</b>	
<i>Total des Produits hors redevance SIA</i>	<i>278,36</i>	<i>277,86</i>	<i>285,09</i>	<i>367,67</i>	<i>29,0%</i>	<i>32,1%</i>	
<i>Total des Charges hors redevance SIA</i>	<i>292,55</i>	<i>315,06</i>	<i>330,55</i>	<i>360,90</i>	<i>9,2%</i>	<i>23,4%</i>	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT HORS REDEVANCE SIA</b>	<b>-14,19</b>	<b>-37,20</b>	<b>-45,46</b>	<b>6,77</b>	<b>-114,9%</b>	<b>-147,7%</b>	
<i>Total des Produits hors redevance SIA</i>	<i>278,36</i>	<i>277,86</i>	<i>285,09</i>	<i>367,67</i>	<i>29,0%</i>	<i>32,1%</i>	
<i>Total des Charges d'Exploitation hors redevance SIA</i>	<i>247,94</i>	<i>268,51</i>	<i>283,45</i>	<i>309,39</i>	<i>9,2%</i>	<i>24,8%</i>	
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>30,42</b>	<b>9,35</b>	<b>1,64</b>	<b>58,28</b>	<b>3453,7%</b>	<b>91,8%</b>	

DECRET N°93-570 DU 27 MARS 1993 PRIS POUR L'APPLICATION DES ARTICLES  
13, 15 ET 16 DE LA LOI D'ORIENTATION N°92-125 DU 6 FEVRIER 1992  
RELATIVE A L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE

**DONNEES SYNTHETIQUES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

**I - LISTE DES ORGANISMES DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DONT LA COMMUNE  
EST MEMBRE AVEC INDICATION DES COMPETENCES DELEGUEES A CHACUN D'EUX :**

- \* Nom du Syndicat : S.I.A.
- \* Président : Monsieur Emmanuel LAMY
- \* Siège : HOTEL DE VILLE - 16, rue de Pontoise  
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
- \* Objet du Syndicat : Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement
- \* Téléphone : 01 30 87 21 28

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF**

Monsieur Matthieu SAILLARD - Tél. 01 30 87 21 20

Secrétariat des Syndicats - Tél. 01 30 87 21 28

**II - LE MODE ET EVENTUELLEMENT LE POURCENTAGE DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FINANCEMENT DE CHAQUE ORGANISME DE COOPERATION**

\* Mode de participation :                      **Budgétisé / Fiscalisé**

Voir tableau ci-après

**III - BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

voir page 10 et 11

**IV - DONNEES SYNTHETIQUES ANNEXEES AU COMPTE ADMINISTRATIF 2014.**

1 - Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles d'exploitation :

320 699,70 / 401 386,85 79,90%

2 - Produit de l'exploitation et du domaine / Recettes réelles d'exploitation

973 761,10 / 973 783,05 100,00%

3 - Transferts reçus / Recettes réelles d'exploitation :

0,00 / 973 783,05 0,00%

4 - Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut :

32 413,32 / 1 386 255,47 2,34%

5 - Encours de la dette :

1 760 513,37

# CHARGES INTERCOMMUNALES COTISATION EAUX PLUVIALES

## 2014

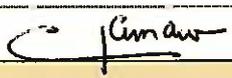
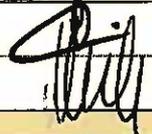
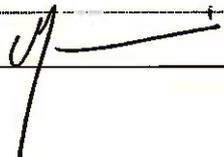
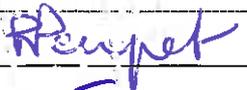
COMMUNES	POPULATION LEGALE 2011 (entree en vigueur au 1er janvier 2014)	POPULATION PRISE EN COMPTE	ANNUITES	COTISATION A L'HABITANT 3,4489 €	TOTAL COTISATION EP
CHAMBOURCY	6 027	918	9 401,25	3 165,79 €	12 567,04 €
FOURQUEUX	4 353	4 353	9 384,95	15 013,06 €	24 398,01 €
LE PECQ	17 014	11 059	17 738,61	38 141,73 €	55 880,34 €
L'ETANG LA VILLE	4 928	4 928	7 951,65	16 996,18 €	24 947,82 €
LOUVECIENNES	7 404	452	5 528,13	1 557,67 €	7 085,81 €
MAREIL MARLY	3 686	3 686	5 894,96	12 712,65 €	18 607,61 €
MARLY LE ROI	17 124	17 124	29 448,35	59 058,96 €	88 507,31 €
PORT MARLY	5 038	5 038	7 825,30	17 375,56 €	25 200,86 €
SAINT-GERMAIN	42 232	42 232	85 376,70	145 653,94 €	231 030,64 €
<b>TOTAL</b>	<b>107 806</b>	<b>89 790</b>	<b>178 549,89 €</b>	<b>309 675,54 €</b>	<b>488 225,44 €</b>

Handwritten notes, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to fading and blurring.

## SIA

## COMPTE ADMINISTRATIF

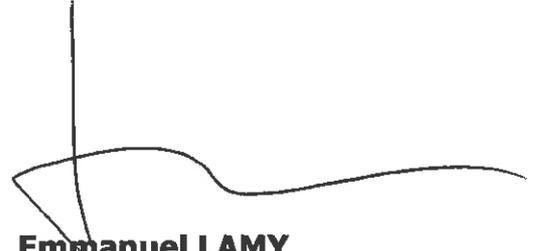
REUNION DU mardi 23 juin 2015 à 19h00

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
<b>CHAMBOURCY</b>			
Bernard FERRU		François ALZINA	
Julien BOCQUET		Marie-Pascale KREUTZ	
<b>FOURQUEUX</b>			
Anne PHILIPPE		Elisabeth GUYARD	
Jean-Louis RICOME		Jean-Luc AGNES	
<b>L'ETANG-LA-VILLE</b>			
Daniel CORNALBA		Franck TABAALI	
Gilbert ARNAUD		Pauline TESSIER	
<b>LE PECQ</b>			
Bernard CLUZEAUD		Bruno LEPUT	
Jacques LABRE		Michel STOFFEL	
<b>LE PORT-MARLY</b>			
Dominique FORTIN		Martin GAGNAT	
Patrick HERVOUET		Philippe VERRIER	
<b>LOUVECIENNES</b>			
Daniel GODARD		Henri DOUADY	
Pascal HERVIER		Victor DA PONTE	
<b>MAREIL-MARLY</b>			
Alexandre LEONDARIDIS		Bernard DUMORTIER	
Philippe BARDET		Sabine LINDGREN	
<b>MARLY-LE-ROI</b>			
Carlos MONTES		G�rard DORIMINI	
Jean-Claude MERLE		Jean-Guillaume DATIN	
<b>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b>			
Emmanuel LAMY		Karine PEYRESAUBES	
Marillys MACE		Priscille PEUGNET	



**CERTIFIE LE PRESENT COMPTE ADMINISTRATIF** rendu pour les recettes et les dépenses de l'exercice 2014, par nous, **Emmanuel LAMY**, Président du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 30 juin 2015



**Emmanuel LAMY**  
Président du Syndicat Intercommunal

**Compte Administratif** approuvé par les membres du Comité Syndical :

- à l'unanimité

**Ont participé au vote :**

Madame GUYARD, Monsieur AGNES, Monsieur ARNAUD, Monsieur FORTIN, Monsieur GODARD, Monsieur HERVIER, Monsieur DUMORTIER, Monsieur BARDET, Monsieur MONTES, Monsieur MERLE, Madame PEUGNET, Madame MACE.



04200 - SIA REGION DE SAINT GERMAIN

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
I - Budget principal					
Investissement	934 104,48	0,00	-94 587,74	0,00	839 516,74
Fonctionnement	780 011,63	0,00	276 273,15	0,00	1 056 284,78
TOTAL I	1 714 116,11	0,00	181 685,41	0,00	1 895 801,52
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 714 116,11	0,00	181 685,41	0,00	1 895 801,52

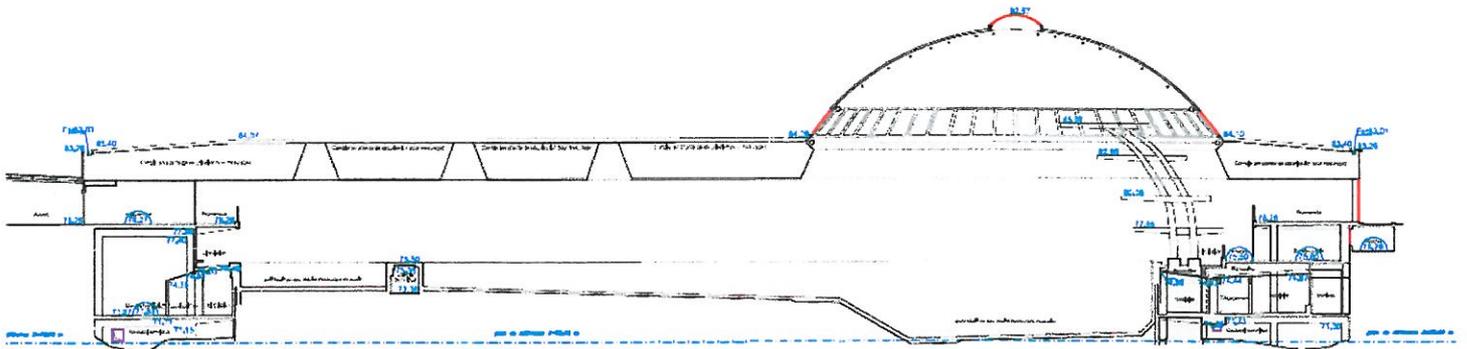
# RAPPORT D'ACTIVITE

---

2014

## Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP)

---



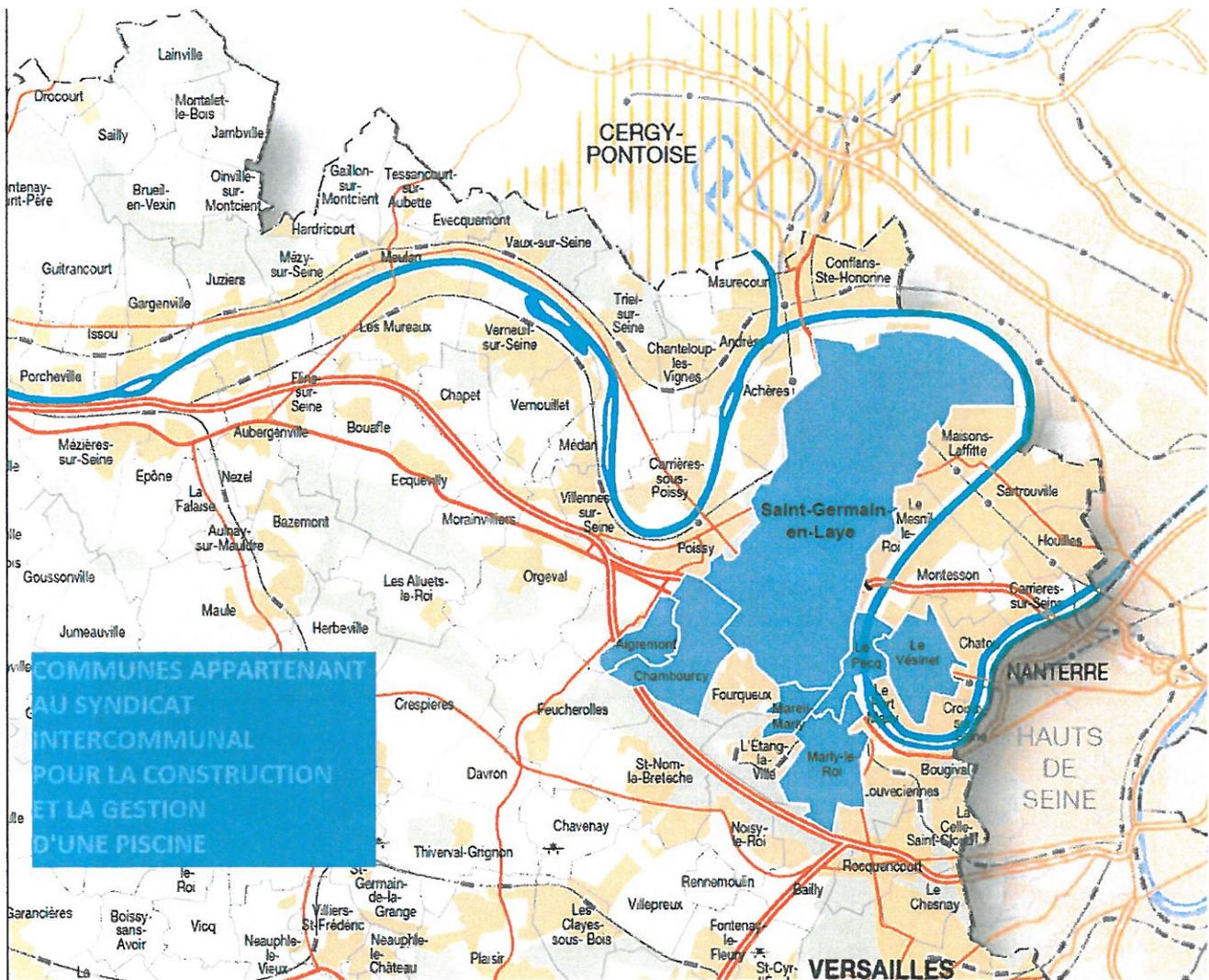
Syndicats Intercommunaux  
Hôtel de Ville  
16, rue de Pontoise  
78 100 Saint-Germain-en-Laye

# Sommaire

<b>1. CARTE D'IDENTITE</b>	<b>3</b>
1.1 LE TERRITOIRE	3
1.2 SITUATION GEOGRAPHIQUE	4
1.3 LES ELUS	4
1.4 HISTORIQUE	5
<b>2. LES MOYENS</b>	<b>5</b>
2.1 LES MOYENS HUMAINS	5
2.2 LES MOYENS MATERIELS	6
2.3 LES MOYENS FINANCIERS	7
<b>3. LES ACTIVITES</b>	<b>10</b>
3.1 L'ACTIVITE ADMINISTRATIVE	10
3.2 LA PISCINE	10
3.3 LE CENTRE DE REMISE EN FORME	13
3.4 LES ASSOCIATIONS	13
3.5 LES MANIFESTATIONS CARITATIVES	15
<b>4 LES COUTS FINANCIERS</b>	<b>15</b>
4.1 LE COMPTE ADMINISTRATIF 2014	15
4.2 ZOOM SUR LES FLUIDES	17
<b>5 LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2014</b>	<b>18</b>
5.1 UN PROJET DE REHABILITATION QUI AVANCE	18
5.2 VERS UNE CONTINUTE DE L'ACTIVITE PENDANT LES TRAVAUX	19
5.3 LA SUPPRESSION DES POSTES DE VEILLEURS DE NUIT	19
<b>6 PERSPECTIVES</b>	<b>19</b>
<b>7 ANNEXES</b>	<b>20</b>

# 1. Carte d'identité

## 1.1 Le territoire

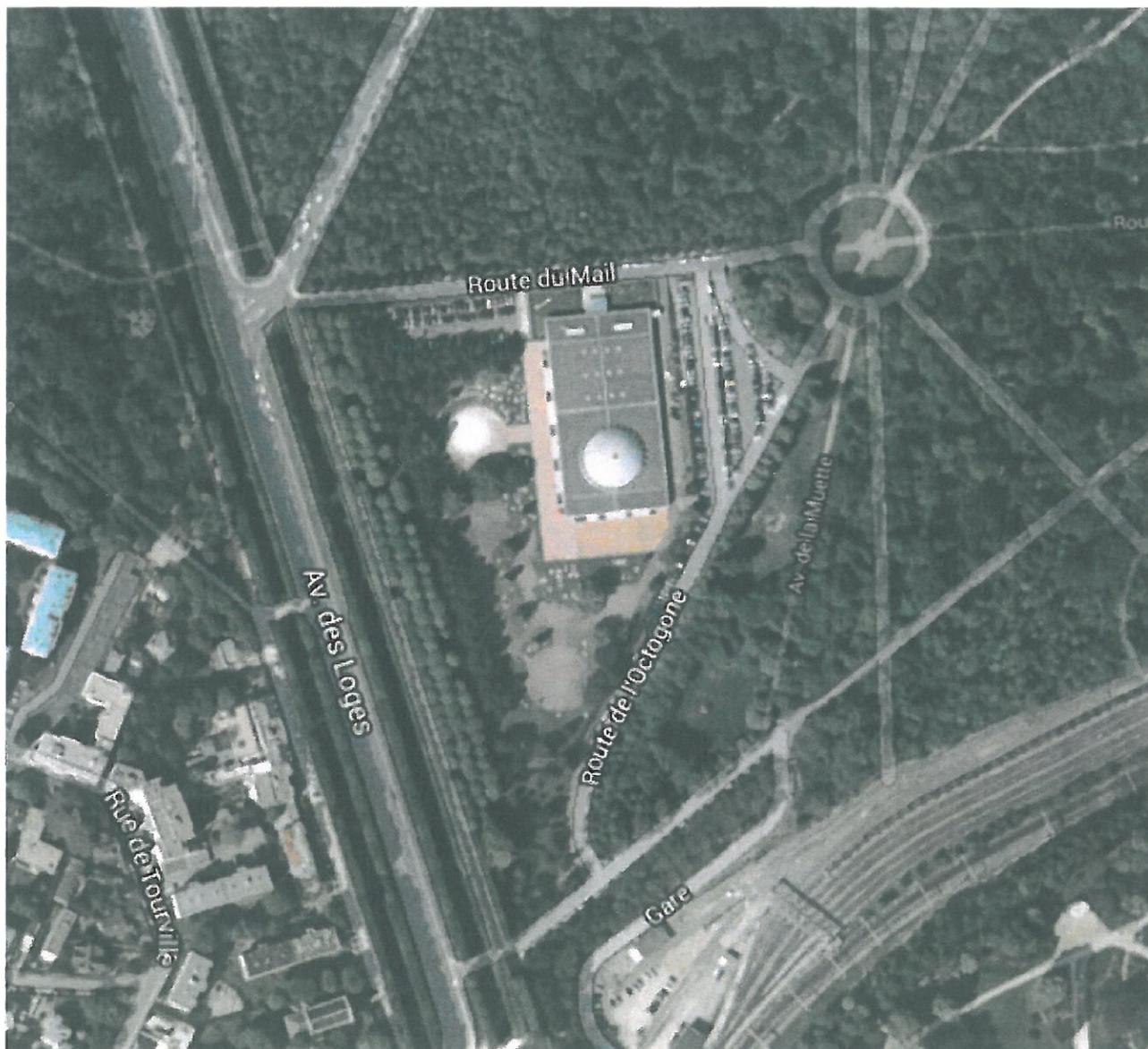


Le Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine est composé de 7 communes : Aigremont, Chambourcy, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Le Pecq, Saint-Germain-en-Laye, Le Vésinet, soit une population totale de 103 653 habitants (population légale 2011 entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014).

## 1.2 Situation géographique

La piscine intercommunale est implantée dans un site remarquable, en bordure de l'avenue des loges, entre la forêt et le parc du château de Saint-Germain-en-Laye. Elle dispose d'un solarium végétal de qualité, planté d'essences d'arbres variées, orienté au sud. Les accès au bâtiment se font au nord, à l'opposé d'une liaison naturelle avec le cœur de ville et le RER A.

L'équipement partage un parking d'environ 300 places de stationnement avec les usagers de la forêt.



## 1.3 Les élus

Le Comité du SICGP est composé de 4 délégués (2 titulaires et 2 suppléants) par commune, soit 28 membres : 14 délégués titulaires et 14 délégués suppléants (cf liste des membres du Comité en annexe 1).

Le bureau est constitué du Président, de trois vice-présidents, d'un secrétaire et de quatre assesseurs (cf liste des membres du Bureau en annexe 2).

## 1.4 Historique

1961	Création par arrêté préfectoral en date du 8 avril 1961, d'un syndicat d'études comprenant 8 communes.
1964	Transformation en Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine.
1967	Définition du périmètre actuel, avec sept communes membres.
1970	Ouverture de la Piscine Intercommunale le 4 janvier 1970.

## 2. Les moyens

### 2.1 Les moyens humains

#### a. Les moyens centralisés

Le SICGP est géré par les services administratifs des cinq syndicats intercommunaux ayant leur siège à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye. Une grande partie des moyens humains et techniques sont mis en commun dans le cadre d'une **mutualisation de service** au sein de la direction des syndicats intercommunaux: secrétariat, comptabilité, marchés publics, juridique, ressources humaines. En conséquence, la quote-part du coût des dix agents travaillant aux services centraux affectée au Syndicat Piscine s'élève à 97 861 € pour l'année 2014, soit 6% de la charge globale.

En équivalent temps-plein travaillant pour le Syndicat Piscine, cela représente :  
Catégorie A : 0,57 Catégorie B : 0,34 Catégorie C : 1 soit 1,91 ETP au total.

L'organigramme des syndicats intercommunaux est présenté en annexe 4.

#### b. Les moyens propres

La piscine intercommunale est organisée en cinq services :

- Le service administratif (dont la caisse),
- Le bassin,
- Les vestiaires,
- Le service technique,
- Le centre de remise en forme.

Le personnel permanent se répartit comme suit :

Secteur	Nombre d'agents		ETP	
	Titulaires	Non titulaires	Titulaires	Non titulaires
Administratif	2	3	2	3
Bassin	3	4	3	4
Vestiaires	5	2	5	2
Technique	5		5	
Forme	1	6	1	3,52
<b>Sous-total</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>12,52</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>		<b>28,52</b>	

Le nombre d'agents permanents se répartit à 52% pour les titulaires et 48% pour les non titulaires, tandis qu'en temps réel de travail, **les agents titulaires sont majoritaires (56% des ETP)**. Le recours aux agents non titulaires a essentiellement lieu sur des postes à temps plein aux vestiaires et à la caisse en remplacement d'agents en arrêts maladie et sur des postes à temps partiel au bassin et au centre de remise en forme (professeurs de fitness et de musculation).

La piscine recrute également du personnel non titulaire pour effectuer certains remplacements d'agents permanents pour des absences de courte durée, lorsque cela est nécessaire, et lors de la période estivale pour renforcer les équipes du bassin, des vestiaires et de la caisse.

## 2.2 Les moyens matériels

### ➤ Les bassins

La piscine intercommunale est équipée de deux bassins couverts :

- ❖ **Un bassin d'apprentissage de 200 m<sup>2</sup>** : 20 m de long par 10 m de large.
- ❖ **Un bassin olympique de 1000 m<sup>2</sup>** : 50 m de long par 20 m de large, soit huit lignes d'eau de 2,50 m. Il dispose d'une plateforme de plongeurs à plusieurs hauteurs (3 m, 5 m, 7,80 m et 10 m) sur sa partie la plus profonde (4,80 m). Deux séries de gradins permettent d'accueillir 1044 personnes assises en tribune lors de manifestations sportives, et 500 spectateurs peuvent être accueillis debout hors tribune (Arrêté préfectoral n°F98025 du 3 juillet 1998).

Le grand bassin est équipé d'un système de surveillance assistée par ordinateur pour l'aide à la prévention des noyades : le **Système Poséidon™** est composé d'un réseau de caméras aériennes et subaquatiques de très haute performance qui scrute en permanence le volume d'eau des bassins et d'un système expert qui analyse en temps réel les trajectoires des nageurs. Poséidon™ est ainsi capable de transmettre une alerte aux Maîtres-nageurs-sauveteurs dès les premières secondes d'une possible noyade. Ce système fut testé et développé à la piscine intercommunale de Saint Germain en Laye dès janvier 2000. Ce dispositif, qui coûte 17 581 € par an, a déjà fait ses preuves et a permis aux MNS de réaliser plusieurs sauvetages.

### ➤ Les vestiaires

Deux systèmes de vestiaires sont proposés aux utilisateurs de la piscine. Les associations et les élèves du primaire et du secondaire sont accueillis dans des vestiaires collectifs qui leur sont spécifiquement attribués, tandis que le public utilise des vestiaires à cabines individuelles pour le change et un système de porte-habits sur cintres pour la consigne des vêtements. Il n'existe pas de casiers à consigne automatique, ce qui implique que la manutention et la garde des porte-habits sont effectuées par les agents de vestiaires. Mais fin 2014, un marché relatif à la pose de casiers automatiques a été conclu pour l'installation de 108 casiers à clé en janvier 2015. Ainsi, les agents de vestiaires n'ont plus à manipuler de lourds porte-habits et sont moins exposés à certains troubles musculo-squelettiques.

### ➤ Les accès

Les usagers entrent dans l'établissement par un système de portiques automatiques gérés par le logiciel de contrôle d'accès Elisath. Une banque d'accueil leur permet d'acheter entrées, cartes et abonnements auprès de deux caisses reliées à ce système de gestion de billetterie.

### ➤ Le centre de remise en forme

Situé en sous-sol de l'équipement, sous les gradins Est, le centre de remise en forme (espace d'entraînement de 312 m<sup>2</sup> hors vestiaires) comprend un plateau de musculation, équipé de 44 postes de travail, un espace cardio-training comprenant 20 ergomètres et une salle de cours de fitness de 135 m<sup>2</sup>. Des saunas et hammams sont disposés dans chaque vestiaire, homme et femme.

### ➤ Les équipements techniques

L'entretien courant et la maintenance des installations (filtration aux diatomées, chaufferie, ventilation, réseaux électriques, etc...) sont réalisés par une équipe de quatre techniciens encadrés par un contremaître. Des analyses (pH, chlore, ...) sont réalisées plusieurs fois par jour par les techniciens, ainsi que la nuit par les veilleurs de nuit, afin de maintenir les eaux de la piscine dans les normes sanitaires réglementaires. Conformément à la réglementation, l'établissement a fermé ses portes deux fois dans l'année pour vidanger, nettoyer et entretenir les deux bassins : du 14 au 18 avril 2014 puis du 22 décembre 2014 au 4 janvier 2015.

## 2.3 Les moyens financiers

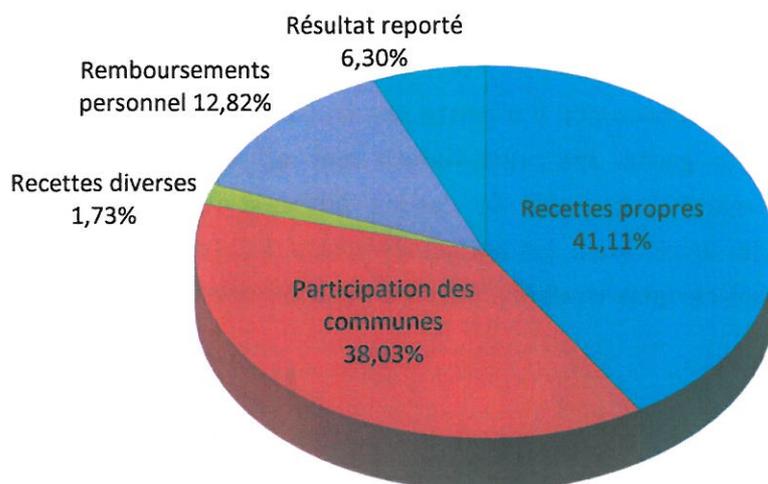
Le budget de fonctionnement du Syndicat pour l'exercice 2014 s'élevait à 2 809 099 €.

Les recettes de l'exercice se sont élevées à 2 715 176 € soit :

- 1 191 266 € de recettes propres,
- 1 102 041 € de participation des communes membres, dont 20 698 € de rôles supplémentaires,
- 50 263 € de recettes diverses
- 371 606 € de remboursements liés au personnel,

Si l'on rajoute les 182 687 € de résultat reporté, on obtient un total, à fin 2014, de 2 897 863 €.

## Ventilation des recettes 2014



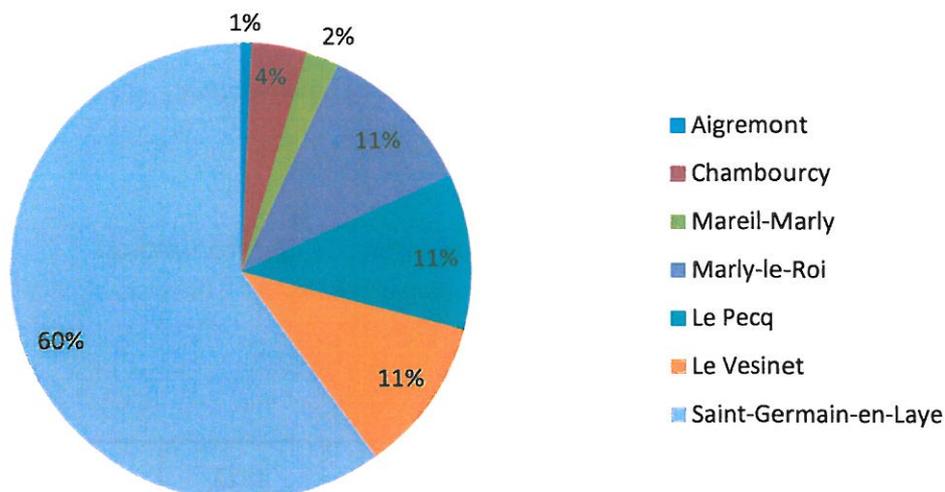
### ➤ La contribution des communes

Elle se répartit statutairement de la façon suivante : 60% est à la charge de Saint-Germain-en-Laye, les 40% restants étant répartis entre les six autres communes au prorata de leur nombre d'habitants.

**En 2014, la contribution par habitant est de 15,36 € pour Saint-Germain-en-Laye (14,88 € en 2013) et 7,04 € pour les habitants des autres communes (6,78 € en 2013).**

Participation des communes budgétée en 2014					
Commune	Population	Participation frais de fonctionnement	Participation dette	Participation totale	%
Aigremont	1 138	7 721 €	293 €	8 014 €	40%
Chambourcy	6 027	40 892 €	1 552 €	42 443 €	
Mareil-Marly	3 686	25 009 €	949 €	25 957 €	
Marly-le-Roi	17 124	116 182 €	4 408 €	120 590 €	
Le Pecq	17 014	115 436 €	4 380 €	119 816 €	
Le Vésinet	16 432	111 487 €	4 230 €	115 717 €	
Saint-Germain-en-Laye	42 232	625 088 €	23 718 €	648 806 €	60%
<b>TOTAL</b>	<b>103 653</b>	<b>1 041 813 €</b>	<b>39 530 €</b>	<b>1 081 343 €</b>	<b>100 %</b>

## Participation des communes 2014

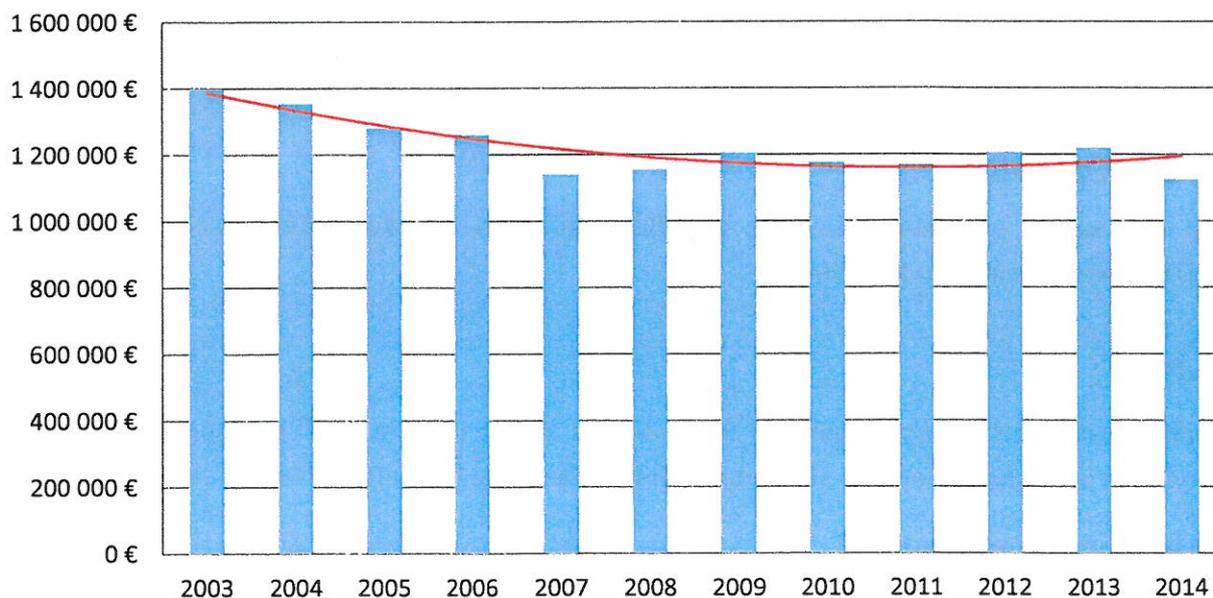


### ➤ Les recettes propres

Sur 1 191 266 € de recettes propres, 1 129 026 € proviennent des entrées de la piscine (pour 68%) et du centre de remise en forme (pour 32%). Le solde, soit 62 240 € provient de la facturation aux centres de loisirs, de la location de lignes d'eau aux collèges et lycées et de remboursements divers.

**En 2014, les recettes propres ont diminué de 7% par rapport à 2013. Cette baisse, imputable aux mauvaises conditions météorologiques en été, est principalement assise sur les entrées particulières.** Les recettes de la Piscine sont ainsi en baisse de 12% par rapport à 2013 mais il faut souligner les bonnes performances du Centre de Remise en Forme (+5%).

## Recettes propres 2003-2014



### 3. Les Activités

#### 3.1 L'activité administrative

En 2014, le Comité du Syndicat s'est réuni six fois :

- ❖ 22 janvier 2014 : Vote du budget primitif 2014
- ❖ 30 avril 2014 : Election du Comité Syndical
- ❖ 4 juin 2014 : Mise en place des instances de fonctionnement du Comité Syndical
- ❖ 25 juin 2014 : Compte administratif 2013
- ❖ 8 octobre 2014 : Budget supplémentaire 2014
- ❖ 17 décembre 2014 : Vote des tarifs 2015

ACTES	2011	2012	2013	2014
Délibérations	21	38	46	48
Arrêtés	2	6	12	15
Décisions	10	26	25	26
Courriers entrant au Syndicat	*nc	996	896	786
Courriers entrant à la Piscine	*nc	551	911	946
Courriers sortants	*nc	364	538	548
Mandats	650	673	811	879
Titres	248	251	211	228

\*nc : non connu

#### ➤ La commande publique :

42 marchés ont été passés en 2014. Leur liste détaillée figure en annexe 6. Les contrats signés ou renouvelés en 2014 sont détaillés en annexe 5.

#### 3.2 La Piscine

La piscine intercommunale est un Etablissement Recevant du Public (ERP) de 1<sup>ère</sup> catégorie, c'est-à-dire qu'il peut recevoir plus de 1500 personnes. Sa Fréquentation Maximale Instantanée est de 1800 personnes.

#### ➤ Le public en accès individuel payant

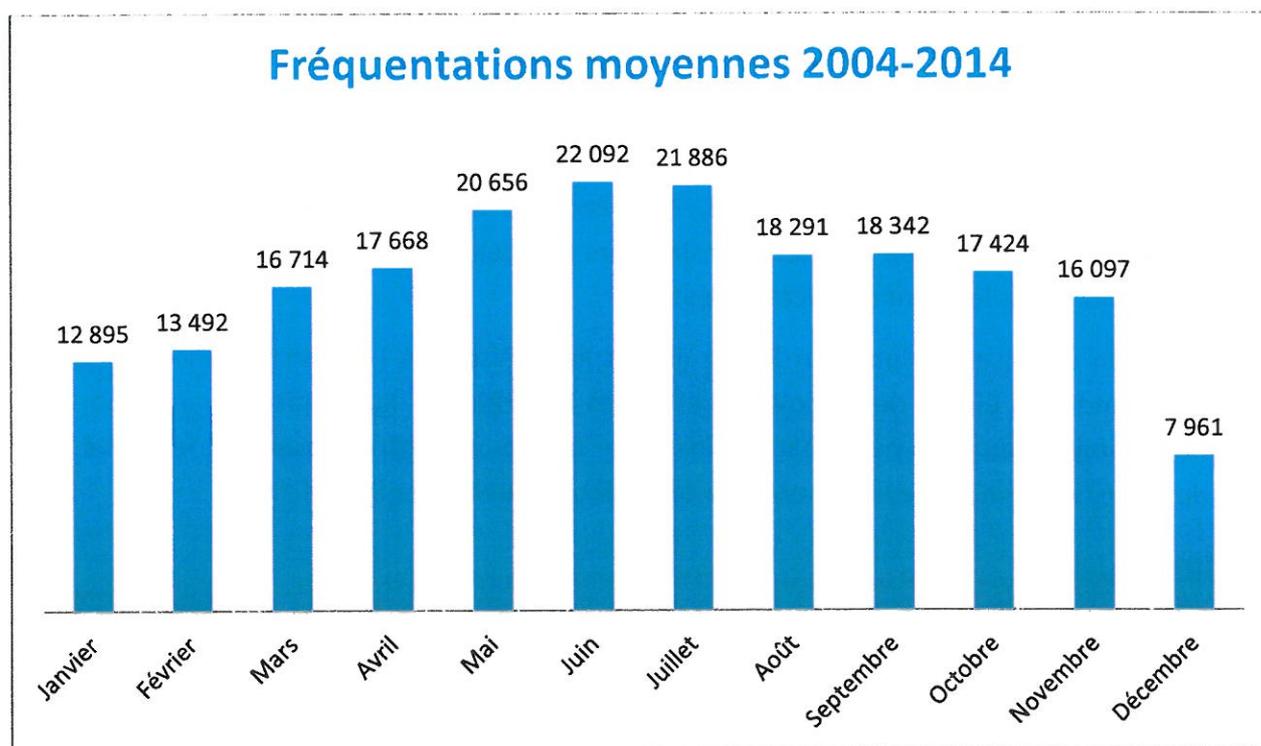
Le public est accueilli toute l'année, à l'exception des deux fermetures techniques pour vidange des bassins. L'établissement est ouvert tous les week-ends, de 9h à 19h30 (20h30 en été). En semaine, l'établissement est ouvert de 9h à 19h30 pendant les petites vacances scolaires et de 9h à 20h30 pendant la période estivale (du 1<sup>er</sup> juin à la rentrée des classes). Pendant le temps scolaire, l'amplitude horaire

d'accueil du public est plus restreinte, afin que l'établissement remplisse sa mission d'enseignement de la natation aux écoles élémentaires : les usagers peuvent accéder en semaine aux bassins entre 11h et 14h, et le soir de 17h jusqu'à 20h30.

**En 2014, la Piscine enregistre une baisse importante de ses ventes :**

- **69 484 entrées unitaires vendues (81 201 en 2013 - 83 591 en 2012 - 87 022 en 2011),**
- **237 abonnements annuels (261 en 2013 - 266 en 2012 - 298 en 2011),**
- **2 151 cartes d'entrées enfants (2 097 en 2013 - 2 274 en 2012 - 2 253 en 2011),**
- **5 812 cartes d'entrées adultes (6 161 en 2013 - 6 544 en 2012 - 6 362 en 2011).**

La fréquentation est à son maximum pendant la période estivale, de mai à septembre, durant laquelle les solariums extérieurs sont accessibles au public et la pataugeoire est mise en eau pour les enfants de moins de six ans. Il est certain que le climat défavorable de ces dernières années n'a pas contribué à consolider la fréquentation de l'établissement.



#### L'activité « bébé-nageurs »

De septembre à fin juin, la piscine organise une séance de « bébé-nageurs » chaque samedi matin afin de favoriser l'éveil aquatique des enfants âgés de huit mois à 3 ans, en présence d'un ou des deux parents (parfois les grands-parents). En octobre 2014, le Comité a décidé de relever l'âge limite d'inscription des enfants à 4 ans ; d'une part pour répondre à la demande du public et d'autre part pour permettre aux enfants âgés entre trois et quatre ans de continuer à pratiquer une activité collective dans le milieu aquatique avant l'apprentissage de la natation qui débute à partir de l'âge de quatre ans.

Rassurés par la présence de leurs parents, les bébés participent à de nombreuses activités ludiques en groupe (toboggans, tapis, planches, frites) qui leur permettent de découvrir le milieu aquatique en explorant de nouvelles sensations, en s'adaptant à de nouveaux repères, en expérimentant des mouvements inédits, tout en favorisant leur développement psychomoteur. L'activité est encadrée par trois maîtres-nageurs. L'eau du petit bassin est chauffée à 32°C pour ces séances.

**En 2014, l'activité bébé-nageurs enregistre des performances moyennes avec 69 abonnements vendus (89 en 2013 - 87 en 2012 - 76 en 2011).**

➤ Les établissements scolaires

❖ Dans le cadre de l'apprentissage de la natation à l'école, **79 classes de 23 écoles élémentaires** du territoire ont été accueillies gratuitement chaque semaine par le Syndicat dans le cadre de sa mission de service public, lors d'un cycle de 26 séances courant de septembre aux vacances de printemps. Cela représente en **2014 une moyenne hebdomadaire de 1 976 écoliers**. Les classes accueillies (cinq au maximum par séance) sont divisées en cinq groupes de niveaux, chacun étant pris en charge par un Maître-nageur diplômé BEESAN (brevet d'État d'éducateur sportif 1<sup>er</sup> degré des activités de la natation) qui assure l'accueil, la pédagogie et la surveillance de son groupe, assisté des enseignants. Les écoliers sont évalués en début et en fin de saison. Plusieurs Maîtres-nageurs assurent en plus la surveillance générale des bassins.

Après les vacances de printemps, **18 écoles maternelles** ont fréquenté l'établissement, ce qui représente **683 écoliers**. Le cycle d'enseignement se déroule sur sept séances par classe. Les enfants sont encadrés par les enseignants et cinq BEESAN par classe.

❖ Dans le cadre de conventions payantes de mise à disposition de lignes d'eau, les élèves de **collège et lycée** du territoire (**en 2014 : 10 établissements, 38 créneaux, soit 942 élèves en moyenne par semaine**) prennent des cours de natation avec leurs professeurs d'éducation physique et sportive. Certains préparent l'option natation dans le cadre du baccalauréat.

❖ Une convention de mise à disposition à titre gratuit lie la Piscine à L'Union Nationale du Sport Scolaire (**UNSS**), et permet aux élèves de six collèges et lycées de pratiquer la natation comme sport de loisir le mercredi après-midi, pour une participation financière modique : à titre d'exemple, les élèves du collège Debussy de Saint-Germain-en-Laye versent une cotisation annuelle de 40 € à l'UNSS.

➤ Les Centres de loisirs

**En 2014, 113 groupes de centres de loisirs sont venus à la piscine, soit 1 833 enfants accueillis durant l'année (86 groupes et 3 533 enfants en 2013).**

➤ Les Organismes institutionnels

Dans le cadre de conventions de mise à disposition de lignes d'eau, plusieurs organismes d'Etat disposent de l'établissement certains matins, avant l'ouverture au public ou aux scolaires. Il s'agit des pompiers (SDIS), de l'Armée (Groupement de Soutien de la Base de Défense d'Île de France), de la Gendarmerie Nationale (GIGN) et de la Garde Républicaine.

➤ L'Aquabiking

L'établissement a mis en place courant 2013 une activité d'Aquabiking animée par un prestataire extérieur. Devant le succès rencontré par cette expérience, la convention du prestataire a été renouvelée en 2014.

➤ Autres

L'IUFM de Saint-Germain-en-Laye, l'association Tous en Forme (Aquagym), et deux instituts médicaux-sociaux utilisent également l'établissement dans le cadre de conventions.

### 3.3 Le Centre de remise en forme

Le Centre de remise en forme ouvre ses portes **64 heures par semaine**, du lundi au dimanche, **51 semaines par an**. Les usagers sont accueillis par des professeurs de culture physique diplômés, qui les guident dans l'utilisation des ergomètres de cardio-training et des postes de travail de musculation. S'ils le souhaitent, les usagers peuvent bénéficier de programmes d'entraînement personnalisés adaptés à leur condition physique, à leurs objectifs, et à leurs éventuelles pathologies. Les usagers peuvent participer à tous les **cours collectifs** parmi les **35 qui sont dispensés chaque semaine, soit un total de 26 heures**. L'espace de cours offre ainsi un panel d'activités très large (renforcement musculaire, activation cardio-vasculaire, étirements et bien-être) selon plusieurs niveaux de pratique par activité.

**En 2014, les ventes du Centre ont progressé de 4,68%** : suite à la refonte des tarifs, les ventes d'entrées unitaires (3 597 en 2014 - 3 957 en 2013 - 4478 en 2012 - 4 109 en 2011) se sont reportées sur les ventes de cartes (530 en 2014 - 448 en 2013 - 410 en 2012 - 352 en 2011) et d'abonnements (624 en 2014 - 637 en 2013 - 709 en 2012 - 553 en 2011). La baisse de ventes d'abonnements s'explique par le fait que les abonnements trimestriels ont été supprimés. Le report s'effectue sur les abonnements annuels (367 en 2014 - 331 en 2013 - 227 en 2012), plus chers.

### 3.4 Les Associations

En 2014, trois associations ont exercé leur activité au sein de l'établissement :

➤ L'Ecole de Natation a pour objet de favoriser l'éveil et la familiarisation au milieu aquatique, de développer et perfectionner les techniques de nage, d'aborder l'apprentissage du sauvetage et d'offrir une approche gymnique du milieu aquatique. L'association intervient pendant le temps scolaire, soit **31 semaines par an**. Tous les maîtres-nageurs sauveteurs de la piscine font partie de l'association. Les clients de l'association sont également les clients de la piscine, dans la mesure où ils s'acquittent, en plus de l'inscription à l'association, du prix d'entrée à la piscine. En 2014, l'Ecole de natation a occupé l'équivalent de **2 077 lignes d'eau pour son activité**.

ECOLE DE NATATION - 2014		Nombre d'adhérents	Nb de séances par semaine	Fréquentation moyenne hebdomadaire
Canetons - canards	Enfants 4 - 6 ans	93	1 à 2 (libre)	186
Enfants	Enfants 6 - 15 ans	282	1 à 5 (libre)	564
Adolescents	Ados 15 - 18 ans	48	1 à 2 (libre)	96
Aquagym	Adultes	202	1 à 5 (libre)	505
Natation	Adultes	75	1 à 3 (libre)	188
<b>TOTAL</b>		<b>700</b>		<b>1539</b>

Après une augmentation de 12,2% en 2013, le nombre d'adhérents s'est stabilisé avec une très légère hausse de 0,72% tandis que la fréquentation moyenne hebdomadaire marque une diminution de 1,16%. En plus des cours collectifs, les membres de l'association, qui ont le statut de travailleur indépendant, donnent des **leçons particulières de natation** aux enfants à partir de six ans.

➤ Le Cercle des Nageurs de l'Ouest est une association sportive de haut niveau affiliée à la Fédération Française de Natation (FFN). C'est le 35e club français sur 1 600, le 9e club d'Ile de France, et le 2e club des Yvelines. Il détient 6 records de France et 32 records des Yvelines.

Le Cercle des Nageurs de l'Ouest entraîne de nombreux nageurs à la compétition dans divers groupes d'âges et de niveaux, mais il constitue également une école d'apprentissage et de perfectionnement de la natation pour les enfants, les adolescents et les adultes, qui bénéficient de nombreux créneaux horaires mis à disposition par la Piscine Intercommunale. Le Club dispose aussi d'une section Water-polo. En 2014, **822 personnes sont adhérentes** au CNO. Ces adhérents paient un droit d'inscription au Club mais ne paient pas leur entrée à la Piscine Intercommunale. En effet, une convention de mise à disposition lie la Piscine au Club qui s'engage à lui verser une **rétribution d'un euro par adhérent**.

<b>Cercle des Nageurs de l'Ouest - 2014</b>	Nombre d'adhérents licenciés FFN	Nb de séances par semaine	Fréquentation moyenne hebdomadaire
Nageurs de compétition Elites	61	6	366
Water-polo Seniors	41	2	82
Water-polo minimes, cadets juniors	21	1	21
Pré compétitions Enfants	178	2	356
Compétitions 2 Adolescents	170	2	340
Maîtres Adulte	83	4	332
<b>TOTAL</b>	<b>554</b>		<b>1497</b>

Chaque année, le Cercle des nageurs organise un meeting national pendant trois jours, à la fin du mois de janvier. L'édition 2014, qui fut la 23ème, a été un grand succès sur le plan de l'organisation et sur le plan sportif : 84 clubs étaient présents, soient 618 nageurs. 19 nageurs du CNO ont participé et ont atteint 26 finales. Les sportifs du CNO sont montés sur 12 podiums.

➤ Le Club Nautique de l'Ouest est une association sportive affiliée à la Fédération Française d'Étude et de Sports Sous-Marins (FFESSM), qui compte **246 licenciés** en 2014. Le club comporte deux sections indépendantes l'une de l'autre, administrativement et financièrement :

**La Section Plongée (168 membres)** propose l'enseignement de la plongée sous-marine, du premier niveau, de découverte, jusqu'au niveau de Moniteur Fédéral 1er degré. Les cours ont lieu le lundi soir et le mercredi soir. Tous les lundis soirs, il est possible d'effectuer des Baptêmes gratuits. La biologie sous-marine est également enseignée.

**La Section Palmes (78 membres)** propose l'enseignement de la nage avec palmes, bi-palme et mono-palme. Les cours ont lieu le mercredi soir et le samedi soir et s'adressent aux débutants comme aux plus aguerris qui participent à des compétitions en piscine ou en plein air.

### 3.5 Les Manifestations caritatives

En 2014, deux manifestations se sont déroulées dans l'établissement :

➤ Les Virades de l'Espoir

L'association Vaincre la Mucoviscidose organise chaque automne la manifestation « Les Virades de l'Espoir ». Dans le cadre de la **10<sup>ème</sup> édition** « La Virade des Rois de Saint-Germain-en-Laye », la piscine intercommunale a accueilli le 28 septembre 2014, comme elle le fait chaque année, le Triathlon de l'Espoir. **54 278 €** ont été récoltés lors de cet évènement.

➤ La Marche de l'Espoir

Dans le cadre du Téléthon, l'association la Marche de l'Espoir organise deux randonnées dont l'arrivée se situe à la piscine intercommunale : l'une de 30 km part de Paris, tandis que la deuxième, de 13 km, part du Parc de Marly-le-Roi. La piscine met chaque année un espace à disposition des bénévoles de l'association pour l'organisation d'un buffet animé accueillant les randonneurs. Le 7 décembre 2014, la **14<sup>ème</sup> Marche** a compté **1 618 randonneurs** et permis de récolter **26 300 €**.

## 4 Les Coûts financiers

### 4.1 Le compte administratif 2014

SYNTHESE 2014					
SECTION	CREDITS PREVUS		CREDITS REALISES		EXCEDENT
FONCTIONNEMENT	D	2 809 099,70 €	D	2 623 517,32 €	274 345,98 €
	R	2 809 099,70 €	R	2 897 863,30 €	
INVESTISSEMENT *	D	489 855,86 €	D	232 762,55 €	234 694,31 €
	R	489 855,86 €	R	467 456,86 €	

L'excédent propre à l'exercice 2014 s'élève à 274 345,98 €. L'excédent d'investissement (234 694,31 €) ne tient pas compte des restes à réaliser (216 230,63€).

Le Compte administratif se présente comme suit :

DEPENSES 2014			RECETTES 2014		
Libellés	Montant en €	%	Libellés	Montant en €	%
<i>Eau</i>	130 524		Ventes de produits et services	1 191 266	<b>41,1%</b>
<i>Electricité et gaz</i>	321 336				
<b>Total des fluides</b>	<b>451 860</b>	<b>17,2%</b>	Participation des communes	1 102 041	<b>38 %</b>
Autres achats	79 219		Autres produits	50 263	<b>1,7%</b>
Services extérieurs	216 925				
Autres services extérieurs	41 143				
<b>Charges à caractère général (chap. 011) :</b>	<b>789 147</b>	<b>30%</b>			
<b>Charges de personnel (chap. 012) :</b>	<b>1 754 093</b>	<b>66,9%</b>	Atténuation de charges (chap, 013) :	<b>371 606</b>	<b>12,8%</b>
Autres charges	80 277	3,1%	Résultat de fonctionnement reporté	<b>182 687</b>	<b>6,3%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>2 623 517</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2 897 863</b>	

L'exercice 2014 est marqué par les faits suivants:

Pour la section de fonctionnement :

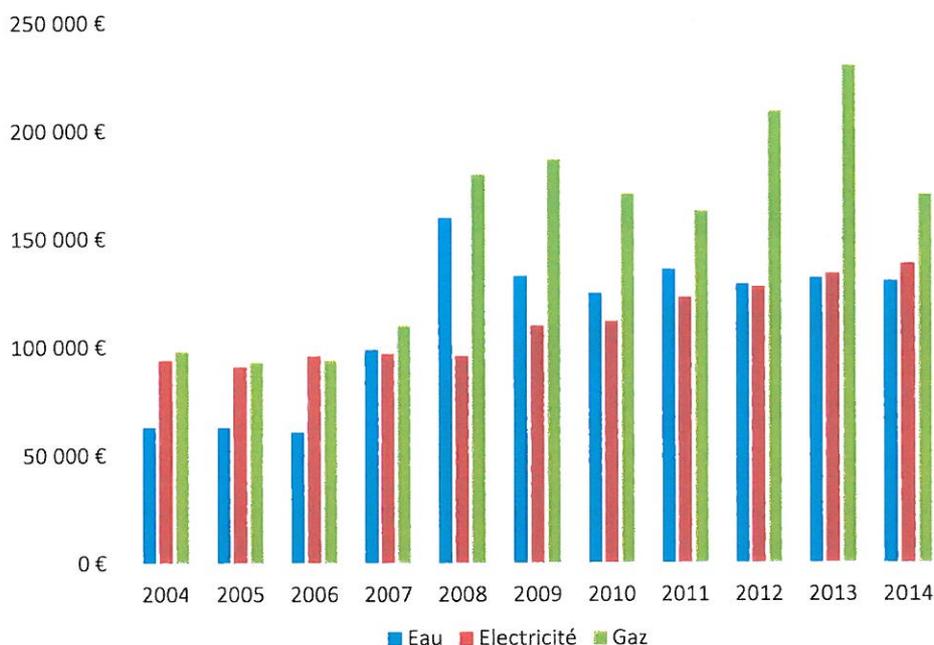
- Des modifications sur la gestion interne de l'établissement :
  - suppression progressive des postes de gardiens de nuit remplacés par une mission supplémentaire auprès d'une entreprise de sécurité,
  - adhésion en juillet 2014 à un contrat de groupe pour la fourniture de gaz représentant une grosse dépense pour le syndicat mais cette décision sera surtout sensible sur les comptes de l'année 2015.
- Des modifications dans l'organisation des services centraux des syndicats puisque les agents nouvellement recrutés sont affectés sur le syndicat piscine mais avec des remboursements des autres structures. Dans le même esprit, certains achats sont mutualisés et répartis de la même façon.
- Une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, en particulier un contrôle attentif des fluides (eau, gaz et électricité).
- Les recettes des entrées particulières diminuent d'environ 90 000 € en raison d'un été désastreux.

Pour la section d'investissement :

- L'année 2014 a connu, outre des dépenses classiques sur les installations, des paiements d'honoraires sur l'avant-projet des travaux envisagés et pour les diagnostics préalables sur l'état du bâtiment,
- Pour financer ces dépenses, le syndicat a levé une deuxième tranche d'emprunt à hauteur de ses besoins soit 210 000 €.

## 4.2 Zoom sur les fluides

### Fluides : évolution des consommations



Le graphique illustre l'inflation des dépenses consacrées aux fluides par l'établissement depuis plus de dix ans, de 255 000 € en 2004 à 439 574 € en 2014, soit une progression globale de + 72% qui suit en cela l'augmentation du prix des fluides.

➤ En 2014, le prix unitaire du m<sup>3</sup> d'eau a augmenté de 2,39%. Malgré cela, les consommations d'eau ont diminué (- 3,71%) et le **coût total de l'eau a diminué de 1,42%** par rapport à 2013. Cette baisse s'explique par les mauvaises conditions météorologiques en été qui n'ont pas permis une mise en eau fréquente de la pataugeoire.

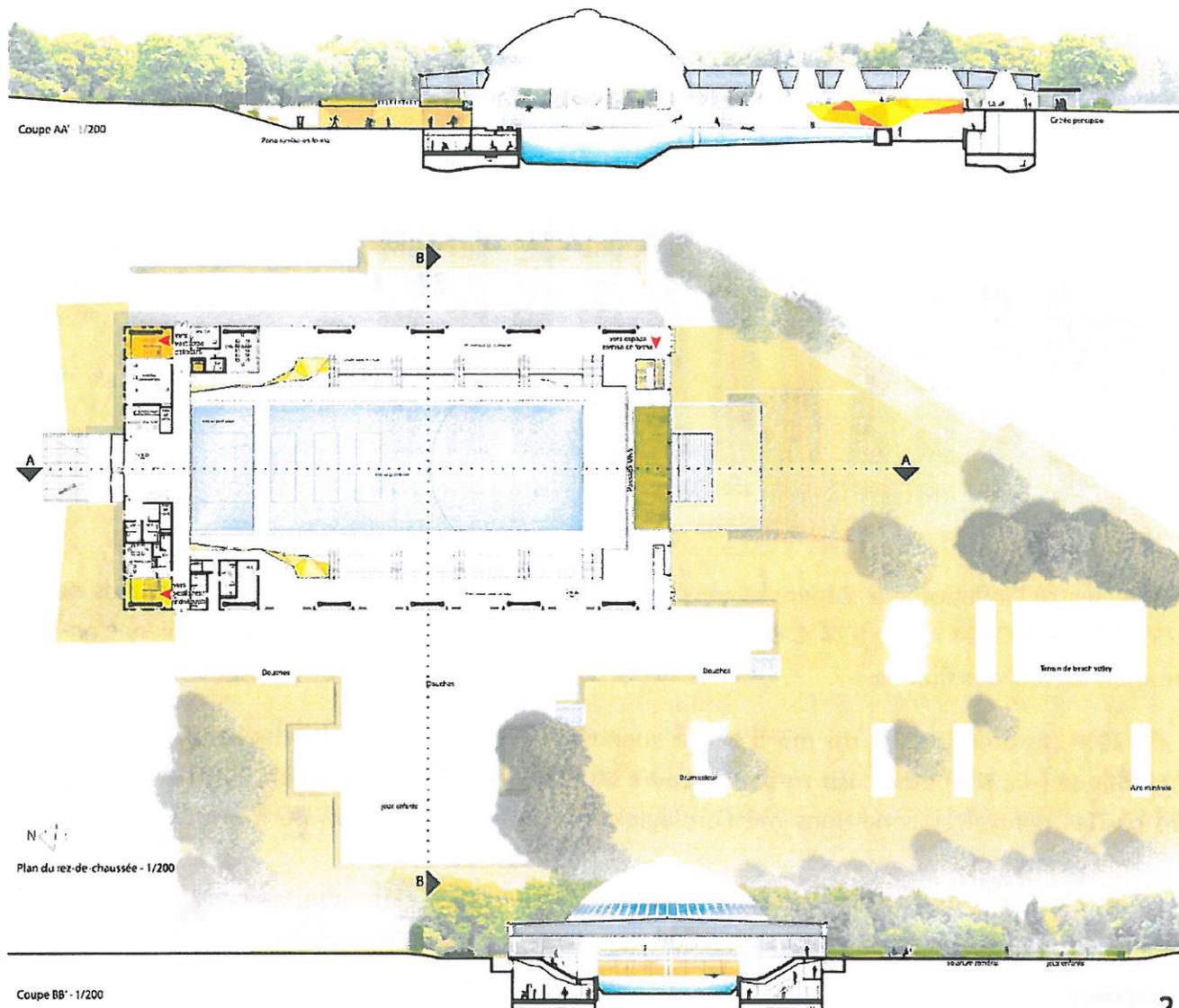
➤ Le coût unitaire du Kwh d'électricité a augmenté de 5,18%, alors que les consommations ont diminué (-1,64%). Au global, le **coût électrique augmente de 3,43%** par rapport à 2013.

➤ Enfin, la baisse du coût unitaire du m<sup>3</sup> de gaz de 8,94% combinée à la diminution des consommations de 18,6% liée à une météo hivernale clémente entraînent une **forte baisse du coût global du gaz de 26%**.

Le Syndicat dispose malheureusement de peu de marges de manœuvre pour contrôler les hausses qui s'expliquent, outre l'inflation du prix de l'énergie, par la dégradation des performances énergétiques du bâtiment.

## 5 Les faits marquants de l'année 2014

### 5.1 Un projet de réhabilitation qui avance



Après quarante années d'une exploitation tournée vers la satisfaction du public, il devenait nécessaire d'entamer une réflexion sur l'avenir de l'équipement, afin de prolonger et de pérenniser son attractivité. Même si de nombreux travaux d'entretien et de maintenance ont été menés au fil des ans, sans nuisance pour le fonctionnement du bâtiment, force est de constater qu'il est temps, aujourd'hui, d'opérer une **réhabilitation d'importance afin de donner à l'équipement un second souffle** dont les principaux enjeux et objectifs sont :

- De redonner du dynamisme et de l'attractivité à l'établissement,
- D'assurer une mise aux normes réglementaires,
- D'optimiser les fonctionnalités et les performances énergétiques pour une exploitation optimale.

Après avoir été invités à se prononcer sur l'étendue des travaux à réaliser, **les Maires des sept communes membres du Syndicat et le Comité en date du 4 octobre 2012** se sont accordés sur la nature des travaux

et sur l'enveloppe financière, soit un **montant Hors Taxes de 8 099 500 €** (valeur mars 2012), hors subventions et FCTVA .

Le cabinet Thierry Nabères Architectes (TNA) a remporté en 2013 le concours pour la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

En juin 2014, le syndicat Piscine a décidé de résilier le marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage conclu avec la société ISC en raison d'un manque de conseil, d'information et d'accompagnement ainsi qu'une absence de contrôle et de cadrage du travail du maître d'ouvrage.

Afin d'assurer la continuité de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, un nouveau marché a été lancé et, en septembre 2014, Mission H2O a remporté le concours de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. L'avant-projet sommaire a ainsi pu être accepté au début de l'année 2015.

## 5.2 Vers une continuité de l'activité pendant les travaux

Un groupe de travail a été formé à l'automne 2014 pour réfléchir sur le devenir de l'établissement pendant la durée des travaux de 2016 à 2018.

Monsieur Benoît BURGAUD, 1<sup>er</sup> Vice-Président, a donné la synthèse lors du Comité Syndical du 17 décembre 2014. Ainsi, la piste de l'exploitation d'un bassin extérieur a été retenue, car cet équipement permet :

- De proposer une activité pendant la durée des travaux.
- De minimiser les coûts pendant cette période compte tenu des recettes qu'il génère.
- D'offrir un service supplémentaire qui, à périmètre constant, ne pèse pas exagérément sur les contribuables selon des hypothèses pessimistes.

## 5.3 La suppression des postes de veilleurs de nuit

Pour des raisons liées à la sécurité, le syndicat piscine a décidé de confier l'activité de surveillance de l'établissement la nuit à une société privée. L'équipe des veilleurs de nuit était composée d'un agent titulaire et d'un agent contractuel. Tandis que le premier a intégré l'équipe des agents du service technique en journée, il a été mis fin au contrat du second agent au mois de septembre.

# 6 Perspectives

L'année 2015 sera marquée par la définition d'un projet pour permettre à l'établissement d'assurer sa mission de service public et par la validation de l'avant-projet définitif dans la perspective d'un démarrage des travaux de réhabilitation de l'établissement en septembre 2016.



## **7 Annexes**

# Annexe 1

## Délégués

<b>Madame</b>	<b>Isabelle BOUCHERIE</b>	<b>Conseillère Municipale</b>	<b>Déleguée titulaire</b>	<b>78240</b>	<b>AIGREMONT</b>
Monsieur	José CARRAT	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78240	AIGREMONT
Madame	Emmanuelle SADOON	Maire Adjointe	Déleguée suppléante	78240	AIGREMONT
Madame	Cinthia DOMINGUES	Conseillère municipale	Déleguée suppléante	78240	AIGREMONT
<b>Monsieur</b>	<b>Philippe FAISSEAU</b>	<b>Maire Adjoint</b>	<b>Délégué titulaire</b>	<b>78240</b>	<b>CHAMBOURCY</b>
Madame	Pascale MERIDA	Maire Adjointe	Déleguée titulaire	78240	CHAMBOURCY
Monsieur	Gilbert ROUAULT	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78240	CHAMBOURCY
Madame	Sophie BELLEVAL	Maire Adjointe	Déleguée suppléante	78240	CHAMBOURCY
<b>Monsieur</b>	<b>Alain TORET</b>	<b>Maire Adjoint</b>	<b>Délégué titulaire</b>	<b>78230</b>	<b>LE PECQ</b>
Monsieur	Sébastien PLOUVIER	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78230	LE PECQ
Monsieur	Jean-Noël AMADEI	Maire Adjoint	Délégué suppléant	78230	LE PECQ
Monsieur	Michel STOFFEL	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78230	LE PECQ
<b>Monsieur</b>	<b>Abel VINTRAUD</b>	<b>Conseiller Municipal</b>	<b>Délégué titulaire</b>	<b>78110</b>	<b>LE VESINET</b>
Monsieur	Francis GUIZA	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78110	LE VESINET
Monsieur	François GLUCK	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78110	LE VESINET
Monsieur	Frédéric GOZLAN	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78110	LE VESINET
<b>Madame</b>	<b>Brigitte MORVANT</b>	<b>Maire</b>	<b>Déleguée titulaire</b>	<b>78750</b>	<b>MAREIL-MARLY</b>
Monsieur	Philippe BARDET	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78750	MAREIL-MARLY
Madame	Maria WENTHOLT	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78750	MAREIL-MARLY
Madame	Anne-Sophie TALTAVULL	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78750	MAREIL-MARLY
<b>Monsieur</b>	<b>Benoît BURGAUD</b>	<b>Maire Adjoint</b>	<b>Délégué titulaire</b>	<b>78160</b>	<b>MARLY-LE-ROI</b>
Monsieur	Fabrice TENNESON	Conseiller Municipal	Délégué titulaire	78160	MARLY-LE-ROI
Madame	Esther NOMME	Conseillère Municipale	Déleguée suppléante	78430	MARLY-LE-ROI
Monsieur	Jacques CHESNAIS	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78160	MARLY-LE-ROI
<b>Monsieur</b>	<b>Emmanuel LAMY</b>	<b>Maire</b>	<b>Délégué titulaire</b>	<b>78100</b>	<b>ST-GERMAIN-EN-LAYE</b>
Monsieur	Nicolas ROUSSEAU	Maire Adjoint	Délégué titulaire	78100	ST-GERMAIN-EN-LAYE
Madame	Agnès CERIGHELLI	Maire Adjointe	Déleguée suppléante	78100	ST-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Serge MIRABELLI	Conseiller Municipal	Délégué suppléant	78100	ST-GERMAIN-EN-LAYE

## Annexe 2

### Membres du Bureau

Qualité	Nom	Titre	CP	Ville
Monsieur	Emmanuel LAMY	Président	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Benoît BURGAUD	1er Vice-Président	78160	MARLY-LE-ROI
Monsieur	Philippe FAISSEAU	2ème Vice-Président	78240	CHAMBOURCY
Monsieur	Abel VINTRAUD	3ème Vice-Président	78110	LE VESINET
Monsieur	Sébastien PLOUVIER	Secrétaire	78230	LE PECQ
Monsieur	Philippe BARDET	Assesseur	78750	MAREIL-MARLY
Monsieur	José CARRAT	Assesseur	78240	AIGREMONT
Monsieur	Francis GUIZA	Assesseur	78110	LE VESINET
Monsieur	Nicolas ROUSSEAU	Assesseur	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

## Annexe 3

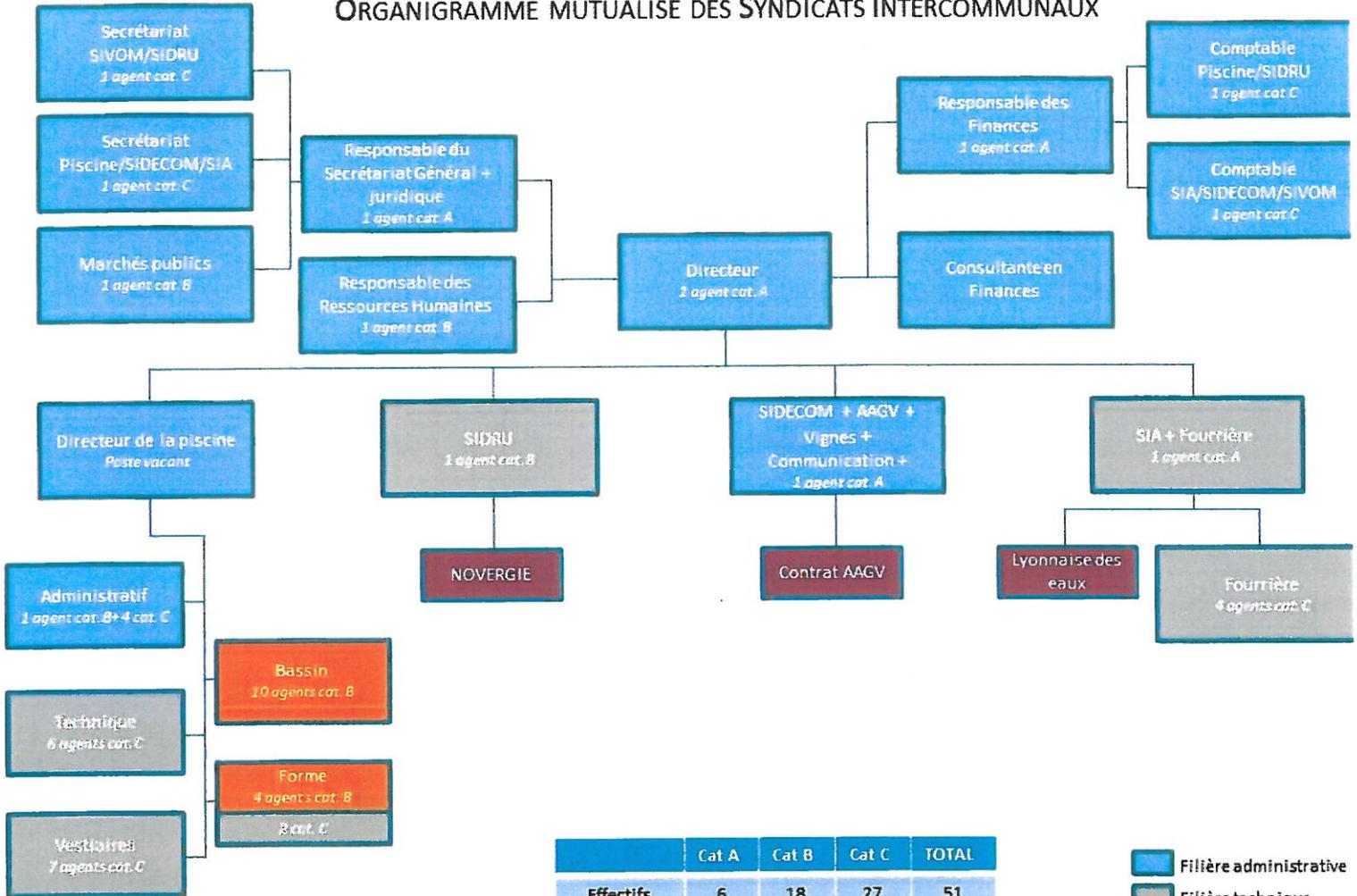
### Membres de la commission d'appels d'offres et de la commission des achats

Qualité	Nom	Titre	CP	Ville
Monsieur	Alain TORET	Président	78230	LE PECQ
Monsieur	Abel VINTRAUD	Membre titulaire	78110	LE VESINET
Monsieur	Benoît BURGAUD	Membre titulaire	78160	MARLY-LE-ROI
Monsieur	Philippe FAISSEAU	Membre titulaire	78240	CHAMBOURCY
Monsieur	Sébastien PLOUVIER	Membre titulaire	78230	LE PECQ
Madame	Isabelle BOUCHERIE	Membre titulaire	78240	AIGREMONT
Monsieur	Francis GUIZA	Membre suppléant	78110	LE VESINET
Madame	Agnès CERIGHELLI	Membre suppléante	78100	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Monsieur	Gilbert ROUAULT	Membre suppléant	78240	CHAMBOURCY
Monsieur	Jean-Noël AMADEI	Membre suppléant	78230	LE PECQ
Madame	Pascale MERIDA	Membre suppléante	78240	CHAMBOURCY

# Annexe 4

## Organigramme des syndicats intercommunaux

### ORGANIGRAMME MUTUALISÉ DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX



	Cat A	Cat B	Cat C	TOTAL
Effectifs théoriques	6	18	27	51
Effectifs réalisés	5	18	27	50

- Filière administrative
- Filière technique
- Filière sportive
- Prestataire extérieur

## Annexe 5

### Contrats signés ou renouvelés en 2014

SOCIETE	Objet	I/F	D/R	Date	Montant TTC
BUREAU VERITAS	Vérification des installations techniques - Appareils de levage	F	D	06/01/2014	164,21 €
OVH	Abonnement hébergement site internet	F	D	10/10/2014	210,00€
SFR	Service internet	F	D	11/09/2014	217,60 €
CLIMATISATION DE FRANCE	Maintenance adoucisseur d'eau	F	D	24/03/2014	285,73 €
ORANGE	Mobiles	F	D	30/11/2014	329,68 €
SCUTUM	Télesurveillance	F	D	02/01/2014	422,12 €
KONICA MINOLTA	Maintenance copieur Bizhub C364E	F	D	21/03/2014	509,97 €
BUREAU VERITAS	Vérification des installations techniques - Installations de gaz	F	D	24/01/2014	518,62 €
ORANGE	Service internet	F	D	31/12/2014	550,00 €
S.I. PERIPH. PARIS ELECT RESEAUX COM	Groupement de commande élect. cotisation 2014	F	D	09/12/2014	594,66 €
S.I. POUR LE GAZ & ELECTRICITE	Groupement de commandes cotisation 2014	F	D	19/06/2014	600,00 €
RECORD	Maintenance porte automatique	F	D	07/08/2014	603,60 €
EAVP	Maintenance de la détection intrusion	F	D	10/02/2014	730,35 €
WITWER	Maintenance matériels cardio au Centre de remise en forme	F	D	28/01/2014	840,00 €
AXA ASSURANCE	Assurance contre le vol	F	D	10/02/2014	684,98 €
AXA ASSURANCE	Contrat responsabilité civile	F	D	23/04/2014	926,57 €
MMA ASSURANCE	Assurance du deux roues - scooter	F	D	10/02/2014	984,00 €
AEES	Maintenance de la centrale éclairage de sécurité	F	D	21/01/2014	979,20 €
BUREAU VERITAS	Vérification des installations techniques - Installations électriques	F	D	13/01/2014	1 163,10 €
BUREAU VERITAS	Audit sécurité	F	D	20/10/2014	1 440,00 €

SOCIETE	OBJET	I/F	D/R	DATE DU MARCHÉ	MONTANT TTC
SFR	Téléphonie lignes fixes + Mobiles	F	D	02/12/2014	1 715,00 €
TOPSEC	Exploitation du distributeur automatique - accessoires de natation	F	R	31/12/2014	1906,62 €
AIR LIQUIDE SANTE	Convention Eco Pass bouteilles d'oxygène	F	D	30/09/2014	2 217,60 €
LOOMIS	Transports de fonds fourgons blindés	F	D	31/12/2014	2 354,30 €
CUBE	Infogérance support et système réseau informatique	F	D	02/10/2014	2 400,00 €
ECOLAB	Services dératisation & désinsectisation	F	D	24/01/2014	2 485,72 €
SAVELYS	Maintenance des chaudières	F	D	15/04/2014	3 063,35 €
OFFICIUM	Nettoyage de la vitrerie	F	D	28/08/2014	3 720,00 €
HEXAGONE	Maintenance des 2 robots aspirateurs de bassins	F	D	27/03/2014	4 375,20 €
AXA ASSURANCE	Responsabilité civile professionnelle	F	D	10/02/2014	5 785,74 €
VILLE DE ST-GERMAIN-EN-LAYE	Redevance dans le cadre de l'enlèvement des déchets	F	D	18/08/2014	5 139,40 €
CDGFPT	Confections payes	F	D	31/12/2014	6 528,00 €
IVS	Redevance distributeur boissons et alimentation	F	R	31/12/2014	6 900,09 €
ELISATH	Maintenance billetterie & contrôle d'accès	F	D	10/02/2014	7 786,87 €
LA NOË	Entretien des espaces verts	F	D	22/12/2014	16 914,00 €
VISION IQ POSEIDON	Maintenance système Poséidon	F	D	29/01/2014	17 640,00 €
MMA ASSURANCE	Assurance multirisque pro	F	D	03/02/2014	22 415,00 €
ALPHAGUARD SECURITE	Marché service sécurité	F	D	30/09/2014	34 491,48 €
TPSP SECURITE	Marché service nocturne	F	D	31/12/2014	37 752,91 €

D/R : Dépenses/Recettes

I/F : Investissement/Fonctionnement

## Annexe 6

### Marchés 2014 à partir de 1 500 €

SOCIETE	OBJET	I/F	DATE DU MARCHÉ	MONTANT TTC
CD FERMETURE	Intervention rideau métallique vestiaires	F	02/06/2014	1 644,00 €
A-CARROS	Expertise Pieds de plongeurs	I	10/02/2014	1 680,38 €
NORDIQUE FRANCE	Ensemble Banquette Sauna	I	28/05/2014	1 935,48 €
AAF FRANCE	Rouleaux filtres ventilation	F	08/09/2014	2 008,80 €
MAMUTAN	Bac Standard 500L+Couvercle	I	15/04/2014	2 023,63 €
IMAGE DIFFUSION CONSEIL	Fournitures de polos (H/F) agents piscine et forme	F	21/10/2014	2 114,59 €
EUROTHEMIX	Fournitures matériel musculation	F	01/08/2014	2 176,25 €
CLEM	Travaux remise en état système ventilation	F	15/02/2014	2 281,20 €
TELEREP FRANCE	Travaux de réhabilitation par chemisage	F	24/04/2014	2 340,00 €
FILTRES FOURNIER	Fourniture de diatomées - poudre pour la filtration à décollematage	F	07/07/2014	2 368,51 €
LYRECO FRANCE	Fournitures administratives - services centraux	F	05/08/2014	2 425,34 €
OCEA	Remplacement lampe UV	F	21/02/2014	2 734,32 €
OCEDIS	Fourniture de produits de traitement - PH plus liquide	F	10/06/2014	2 743,44 €
CLEM	Travaux remise en état dôme	F	23/01/2014	2 793,60 €
AC Environnement	Investigation Terrain + Divers	I	31/01/2014	2 804,40 €
MANUTAN	Bac + Palette de Rétention	I	18/02/2014	2 961,97 €
GINGER CEBTP	Examens sonores du revêtement en place	I	15/05/2014	3 420,00 €
HYGIATECH	Mesures air + eau piscine	F	30/04/2014	3 599,38 €
ELISATH	Cartes magnétiques	F	28/07/2014	3 690,00 €
SONEPAR ILE-DE-FRANCE	Blocs de sécurité éclairage	I	10/11/2014	3 909,72 €

SOCIETE	OBJET	I/F	DATE DU MARCHÉ	MONTANT TTC
SONEPAR ILE-DE-FRANCE	Fournitures matériels électriques	F	20/12/2014	4 288,21 €
AQUA TECH	Installation Débitmètres Bassins	I	10/02/2014	4 544,80 €
MDTECH	Phase Préalable + APS	I	12/12/2014	4 950,00 €
QUALICONSULT SECURITE SAS	Diagnostic Carrelage	I	31/01/2014	5 358,08 €
SOREIB	Acompte partiel phase APS	I	14/04/2014	5 607,00 €
SOREIB	APS Consolidé	I	09/12/2014	5 760,07 €
SOREIB	Acompte phase APS	I	20/08/2014	5 912,22 €
UNIVAR	Fourniture de produits de traitement de l'eau des bassins	F	29/01/2014	6 255,00 €
AC Environnement	Investigation Technique Amiante	I	10/09/2014	6 750,00 €
GROUPE 5S	Fournitures d'entretien diverses	F	26/08/2014	6 779,12 €
HDM INGENIERIE	Acompte partiel phase APS	I	14/04/2014	7 009,63 €
HDM INGENIERIE	APS Consolidé	I	09/12/2014	7 200,10 €
BWT France	Remplacement Adoucisseur	I	11/08/2014	9 496,08 €
GAZECHIM	Fourniture de chlore gazeux en bouteille	F	09/12/2014	9 539,00 €
MONTAIGU ELEC	Travaux de remise en conformité électrique	I	31/01/2014	10 054,76 €
MISSION H2O	Phase préalable + APS	I	12/12/2014	12 150,00 €
THIERRY NABERES ARCHITECTE	Maîtrise d'œuvre phase avant-projet sommaire	I	14/04/2014	33 633,54 €
THIERRY NABERES ARCHITECTE	Maîtrise d'œuvre phase avant-projet sommaire-APS consolidé	I	09/12/2014	34 079,82 €
THIERRY NABERES ARCHITECTE	Acompte phase APS	I	20/08/2014	34 526,63 €
LYONNAISE DES EAUX	Fourniture d'eau	F	20/03/2014	130 524,00 €
EDF	Fourniture de gaz	F	03/01/2014	150 846,00 €
GDF	Fourniture d'énergie électrique	F	26/01/2014	170 491,00 €

I/F : Investissement/Fonctionnement





REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION D'UNE PISCINE**

Numéro SIRET: 257 801 340 00015

POSTE COMPTABLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

**M 14**

**Compte Administratif voté par nature**

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2014

**COMMUNES ADHERENTES**

AIGREMONT / CHAMBOURCY / MAREIL-MARLY / MARLY-LE-ROI

LE PECQ / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE / LE VESINET

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION  
ET LA GESTION D'UNE PISCINE**

**SOMMAIRE**

- I - Informations générales**
- A - Informations statistiques et fiscales**
  
- II- Présentation générale du Budget**
- A1-** Vue d'ensemble
- A2-** Section de fonctionnement - Chapitres
  - Dépenses de fonctionnement
  - Recettes de fonctionnement
- A3-** Section d'investissement - Chapitres
  - Dépenses d'investissement
  - Recettes d'investissement
- B1-** Balance générale du budget
  - 1- Dépenses (du présent budget + Restes à réaliser)
  - 2- Recettes (du présent budget + Restes à réaliser)
  
- III- Vote du Budget**
- A1-** Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2-** Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1-** Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2-** Section d'investissement - Détail des recettes
  
- IV- Annexes**
- A2.2** Etat de la dette - Répartition par nature
- A2.3** Etat de la dette - Répartition par structure de taux
- A2.4** Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A3** Méthodes utilisées pour les amortissements
- A6.1** Elements du bilan - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- A6.2** Elements du bilan - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A10.4** Etat des entrés d'immobilisations
- A10.5** Etat des sorties des bien d'immobilisations
- C1.1** Etat du personnel au 31/12/2014
  - Concours aux associations
  - Propriétés intercommunales
  - Liste des marchés conclus en 2014
  - Liste des marchés soldés en 2014
  - Etats des rattachements de l'exercice
  - Etats des reports de crédits
  - Données synthétiques 2014
  - Participation des communes 2014



**INFORMATIONS ET  
PRESENTATION  
GENERALE**



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION  
ET LA GESTION D'UNE PISCINE**

CA 2014

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>1 - INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale regroupée	103 653

Informations financières - ratios - EPCI non dotés d'une fiscalité propre et comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus		Valeurs
1	Dépenses d'exploitation/dépenses réelles de fonctionnement	99,61%
2	Produits de l'exploitation et du domaine/recettes réelles de fonctionnement	59,16%
3	Transferts reçus/recettes réelles de fonctionnement	40,59%
4	Emprunts réalisés/dépenses d'équipement brut	0,00
5	Encours de la dette	317 233,54

Etat des garanties et dettes (art. L.2252-1 du CGCT)	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice Annuité nette de la dette de l'exercice Déduire : provisions pour garantie d'emprunts (c/144 + 1517)	22 582,89	2 715 175,86
<b>TOTAL</b>		

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	2 623 517.32	g	2 715 175.86
	Section d'investissement	b	232 762.55	h	278 469.20

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	182 687.44
	Report en section d'investissement (001)	d		j	188 987.66

= =

TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d	2 856 279.87	=g+h+i+j	3 365 320.16
-----------------------------------	--	----------	--------------	----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f	216 230.63	l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	216 230.63	=k+l	

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=a+c+e	2 623 517.32	=g+i+k	2 897 863.30
	Section d'investissement	=b+d+f	448 993.18	=h+j+l	467 456.86
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	3 072 510.50	=g+h+i+j+k+l	3 365 320.16

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	216 230.63	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 214.50	
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 000.00	
2184	MOBILIER	1 088.10	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 126.40	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	200 016.13	
2313	CONSTRUCTIONS	200 016.13	

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	886 314.50	757 456.07	31 690.85		97 167.58
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 816 000.00	1 742 162.88	11 930.18		61 906.94
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	23 000.00	22 907.71			92.29
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 725 314.50</b>	<b>2 522 526.66</b>	<b>43 621.03</b>		<b>159 166.81</b>
66	CHARGES FINANCIERES	11 000.00	9 816.43			1 183.57
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	168.00			2 832.00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 739 314.50</b>	<b>2 532 511.09</b>	<b>43 621.03</b>		<b>163 182.38</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	22 400.00				
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	47 385.20	47 385.20			
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>			<b>69 785.20</b>			<b>47 385.20</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 809 099.70</b>	<b>2 579 896.29</b>	<b>43 621.03</b>		<b>185 582.38</b>

<b>Pour information</b>						
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	343 000.00	345 876.40	25 729.25		-28 605.65
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 168 000.00	1 162 516.66	28 749.80		-23 266.46
73	IMPOTS ET TAXES	1 073 329.00	1 094 027.00			-20 698.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	8 014.00	8 013.99			0.01
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	32 000.00	43 416.19			-11 416.19
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 624 343.00</b>	<b>2 653 850.24</b>	<b>54 479.05</b>		<b>-83 986.29</b>
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 069.26	6 846.57			-4 777.31
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 626 412.26</b>	<b>2 660 696.81</b>	<b>54 479.05</b>		<b>-88 763.60</b>
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>2 626 412.26</b>	<b>2 660 696.81</b>	<b>54 479.05</b>		<b>-88 763.60</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		182 687.44				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 000.00			1 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 965.31	27 644.07	16 214.50	106.74
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	431 890.55	192 352.02	200 016.13	39 522.40
	Total des opérations d'équipement				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>476 855.86</b>	<b>219 996.09</b>	<b>216 230.63</b>	<b>40 629.14</b>
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	13 000.00	12 766.46		233.54
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>13 000.00</b>	<b>12 766.46</b>		<b>233.54</b>
45x1	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>489 855.86</b>	<b>232 762.55</b>	<b>216 230.63</b>	<b>40 862.68</b>

<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
--	--	--	--	--	--

<b>TOTAL</b>		<b>489 855.86</b>	<b>232 762.55</b>	<b>216 230.63</b>	<b>40 862.68</b>
--------------	--	-------------------	-------------------	-------------------	------------------

<b>Pour information</b>					
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	210 000.00	210 000.00		
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>210 000.00</b>	<b>210 000.00</b>		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	21 083.00	21 084.00		-1.00
1068	Excédents de fonct. capitalisés				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>21 083.00</b>	<b>21 084.00</b>		<b>-1.00</b>
45x2	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>231 083.00</b>	<b>231 084.00</b>		<b>-1.00</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	22 400.00			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	47 385.20	47 385.20		
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>			<b>69 785.20</b>		

<b>TOTAL</b>		<b>300 868.20</b>	<b>278 469.20</b>		<b>22 399.00</b>
--------------	--	-------------------	-------------------	--	------------------

<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>188 987.66</b>			

# **BALANCE GENERALE**



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	789 146.92		789 146.92
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 754 093.06		1 754 093.06
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 907.71		22 907.71
66	CHARGES FINANCIERES	9 816.43		9 816.43
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	168.00		168.00
68	<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>		<b>47 385.20</b>	<b>47 385.20</b>
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>2 576 132.12</b>	<b>47 385.20</b>	<b>2 623 517.32</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	12 766.46		12 766.46
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	27 644.07		27 644.07
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	192 352.02		192 352.02
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>232 762.55</b>		<b>232 762.55</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	371 605.65		371 605.65
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 191 266.46		1 191 266.46
73	IMPOTS ET TAXES	1 094 027.00		1 094 027.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	8 013.99		8 013.99
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	43 416.19		43 416.19
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 846.57		6 846.57
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>2 715 175.86</b>		<b>2 715 175.86</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>182 687.44</b>
	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	21 084.00		21 084.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	210 000.00		210 000.00
28	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</b>		<b>47 385.20</b>	<b>47 385.20</b>
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>231 084.00</b>	<b>47 385.20</b>	<b>278 469.20</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>188 987.66</b>

# **FONCTIONNEMENT**



## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	886 314.50	757 456.07	31 690.85		97 167.58
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	535 000.00	504 589.74	26 489.59		3 920.67
+606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES	535 000.00	504 589.74	26 489.59		3 920.67
+6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	451 000.00	426 205.69	25 655.21		-860.90
60611	FOURN. NON STOCKABLES - EAU ET ASSAINISSEMENT	121 000.00	130 524.48			-9 524.48
60612	FOURN. NON STOCKABLES - ENERGIE - ELECTRICITE	330 000.00	295 681.21	25 655.21		8 663.58
+6062	FOURNITURES NON STOCKEES	23 500.00	23 058.45			441.55
60622	CARBURANTS	100.00	64.34			35.66
60623	ALIMENTATION	2 400.00	1 717.10			682.90
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	21 000.00	21 277.01			-277.01
+6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	24 500.00	22 852.52			1 647.48
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	13 000.00	11 448.80			1 551.20
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	7 500.00	7 644.62			-144.62
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	4 000.00	3 759.10			240.90
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 000.00	5 504.18	250.60		1 245.22
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	29 000.00	26 968.90	583.78		1 447.32
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	228 300.00	213 352.13	3 572.90		11 374.97
+611	CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES	14 000.00	8 728.78	2 932.90		2 338.32
611	CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES	14 000.00	8 728.78	2 932.90		2 338.32
+613	LOCATIONS	1 500.00	1 463.20			36.80
+6135	LOCATIONS MOBILIERES	1 500.00	1 463.20			36.80
6135	LOCATIONS MOBILIERES	1 500.00	1 463.20			36.80
+615	ENTRETIEN ET REPARATIONS	92 300.00	87 232.62			5 067.38
+6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	37 000.00	37 126.48			-126.48
61521	TERRAINS	18 000.00	16 914.00			1 086.00
61522	BATIMENTS	19 000.00	20 212.48			-1 212.48
+6155	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS	55 000.00	49 866.14			5 133.86
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	55 000.00	49 866.14			5 133.86
+6156	MAINTENANCE	300.00	240.00			60.00
6156	MAINTENANCE	300.00	240.00			60.00
616	PRIMES D'ASSURANCES	31 000.00	30 796.29			203.71
617	ETUDES ET RECHERCHES	100.00				100.00
+618	DIVERS SERVICES EXTERIEURS	89 400.00	85 131.24	640.00		3 628.76
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	400.00	320.01			79.99
+6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	4 000.00	3 463.84	640.00		-103.84
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	4 000.00	3 463.84	640.00		-103.84
+6188	AUTRES FRAIS DIVERS	85 000.00	81 347.39			3 652.61
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	85 000.00	81 347.39			3 652.61
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	119 614.50	36 066.02	1 628.36		81 920.12
+622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	16 200.00	13 748.09	1 536.00		915.91
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	4 000.00	3 887.40			112.60
+6226	HONORAIRES	12 000.00	9 860.69	1 536.00		603.31
6226	HONORAIRES	12 000.00	9 860.69	1 536.00		603.31

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

ChapJArt.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
+6227 6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	100.00 100.00				100.00 100.00
+6228 6228	DIVERS DIVERS	100.00 100.00				100.00 100.00
+623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	5 000.00	4 239.17	84.00		676.83
+6231 6231	ANNONCES ET INSERTIONS ANNONCES ET INSERTIONS	1 000.00 1 000.00				1 000.00 1 000.00
6232 6238	FETES ET CEREMONIES DIVERS-PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	500.00 3 500.00	300.00 3 939.17	84.00		200.00 -523.17
+624 6241 6247	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS TRANSPORTS DE BIENS TRANSPORTS COLLECTIFS	2 500.00 2 500.00	2 405.09 319.88 2 085.21	8.36 8.36		86.55 -328.24 414.79
+625	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	1 400.00	1 070.09			329.91
+6251 6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	400.00 400.00	445.94 445.94			-45.94 -45.94
6257	RECEPTIONS	1 000.00	624.15			375.85
+626 6261	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	5 100.00 100.00	3 369.71			1 730.29 100.00
+6262 6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	5 000.00 5 000.00	3 369.71 3 369.71			1 630.29 1 630.29
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	2 500.00	2 535.02			-35.02
+628 6281	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	86 914.50 600.00	8 698.85 1 194.66			78 215.65 -594.66
62878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS RBT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	12 500.00	7 504.19			4 995.81
+6288 6288	AUTRES AUTRES	73 814.50 73 814.50				73 814.50 73 814.50
- 63 - 637	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	3 400.00 3 400.00	3 448.18 3 448.18			-48.18 -48.18
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>1 816 000.00</b>	<b>1 742 162.88</b>	<b>11 930.18</b>		<b>61 906.94</b>
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	32 000.00	20 249.23	11 930.18		-179.41
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	32 000.00	20 249.23	11 930.18		-179.41
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	44 100.00	42 971.01			1 128.99
6331	SUR REMUNERATIONS (AUTRES ORGANISMES)					
6332	VERSEMENT DE TRANSPORT	17 500.00	17 027.00			473.00
6336	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	5 500.00	5 156.00			344.00
6338	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	18 000.00	17 723.01			276.99
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUNERATIONS	3 100.00	3 065.00			35.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	1 739 900.00	1 678 942.64			60 957.36
+641	RENUMERATIONS DU PERSONNEL	1 223 000.00	1 188 763.62			34 236.38
64111	RENUMERATION DU PERSONNEL TITULAIRE					
64112	REMUNERATION PRINCIPALE TITULAIRES	476 000.00	451 570.00			24 430.00
64118	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	27 000.00	26 732.21			267.79
	AUTRES INDEMNITES TITULAIRES	125 000.00	131 817.43			-6 817.43

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	595 000.00	575 838.95			19 161.05
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS		2 805.03			-2 805.03
+645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	511 800.00	494 912.63			26 887.37
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	260 000.00	243 807.00			16 193.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	175 000.00	169 548.72			5 451.28
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.J.C.	40 000.00	35 713.00			4 287.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	35 000.00	34 202.91			797.09
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	1 800.00	1 641.00			159.00
+647	AUTRES CHARGES SOCIALES	5 100.00	5 266.39			-166.39
6475	MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	5 100.00	5 266.39			-166.39
+648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL					
+6483	CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITE					
64832	CONTRIB. FDS COMPENS. CESS. PROGRESSIVE ACT.					
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL (MAD CNFPT)					
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>23 000.00</b>	<b>22 907.71</b>			<b>92.29</b>
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	23 000.00	22 907.71			92.29
+653	INDEMNITES,FRAIS DE MISSION MAIRES ET ADJOINTS	23 000.00	22 907.71			92.29
6531	INDEMNITES	19 000.00	18 721.60			278.40
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	1 400.00	1 697.11			-297.11
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	2 600.00	2 489.00			111.00
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES					
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656</b>		<b>2 725 314.50</b>	<b>2 522 526.66</b>	<b>43 621.03</b>		<b>159 166.61</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>11 000.00</b>	<b>9 816.43</b>			<b>1 183.57</b>
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	11 000.00	9 816.43			1 183.57
	CHARGES D'INTERETS					
+6611	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	11 000.00	9 816.43			1 183.57
66111	CHARGES D'INTERETS	10 000.00	9 474.41			525.59
66112	CHARGES D INTERETS RECUPERES	1 000.00	342.02			657.98
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>3 000.00</b>	<b>168.00</b>			<b>2 832.00</b>
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	168.00			2 832.00
+671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATION DE GESTION		6.00			-6.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPE DE GESTION		6.00			-6.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	500.00	162.00			338.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 500.00				2 500.00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022</b>		<b>2 739 314.50</b>	<b>2 532 511.09</b>	<b>43 621.03</b>		<b>163 182.38</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	22 400.00				22 400.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	22 400.00				22 400.00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	47 385.20	47 385.20			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	47 385.20	47 385.20			
6811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT DAP - IMMOBILISATIONS INCORPELLES ET CORPELLES	47 385.20	47 385.20			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>69 785.20</b>	<b>47 385.20</b>			<b>22 400.00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>69 785.20</b>	<b>47 385.20</b>			<b>22 400.00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>2 809 099.70</b>	<b>2 579 896.29</b>	<b>43 621.03</b>		<b>185 582.38</b>

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>343 000.00</b>	<b>345 876.40</b>	<b>25 729.25</b>		<b>-28 605.65</b>
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	343 000.00	345 876.40	25 729.25		-28 605.65
+641	RENUMERATIONS DU PERSONNEL	343 000.00	345 507.65	25 729.25		-28 236.90
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	343 000.00	345 507.65	25 729.25		-28 236.90
+645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE		368.75			-368.75
6459	REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE		368.75			-368.75
<b>70</b>	<b>PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE &amp; VENTES DIVERSES</b>	<b>1 168 000.00</b>	<b>1 162 516.66</b>	<b>28 749.80</b>		<b>-23 266.46</b>
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	1 168 000.00	1 162 516.66	28 749.80		-23 266.46
+706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 180 000.00	1 155 886.60	28 749.80		-24 636.40
70631	REDEVANCE ET DROITS DES SERVICES SPORTIF & LOISIR À CARACTERE SPORTIF	1 160 000.00	1 155 886.60	28 749.80		-24 636.40
+708	AUTRES PRODUITS	8 000.00	6 630.06			1 369.94
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	500.00				500.00
+7087	REMBOURSEMENT DE FRAIS	7 500.00	6 630.06			869.94
70878	PAR D'AUTRES REDEVABLES	7 500.00	6 630.06			869.94
<b>73</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1 073 329.00</b>	<b>1 094 027.00</b>			<b>-20 698.00</b>
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	1 073 329.00	1 094 027.00			-20 698.00
	IMPOTS LOCAUX					
+7311	CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 073 329.00	1 075 459.00			-2 130.00
73111	ROLES PRINCIPAUX	1 073 329.00	1 075 459.00			-2 130.00
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES		18 568.00			-18 568.00
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>8 014.00</b>	<b>8 013.99</b>			<b>0.01</b>
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	8 014.00	8 013.99			0.01
+747	PARTICIPATIONS	8 014.00	8 013.99			0.01
7474	PARTICIPATIONS COMMUNES					
74748	PARTICIPATIONS COMMUNES - AUTRES COMMUNES	8 014.00	8 013.99			0.01
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>32 000.00</b>	<b>43 416.19</b>			<b>-11 416.19</b>
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	32 000.00	43 416.19			-11 416.19
+752	REVENUS DES IMMEUBLES	20 000.00	22 224.69			-2 224.69
752	REVENUS DES IMMEUBLES	20 000.00	22 224.69			-2 224.69
+758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	12 000.00	21 191.50			-9 191.50
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	12 000.00	21 191.50			-9 191.50
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>2 624 343.00</b>	<b>2 653 850.24</b>	<b>54 479.05</b>		<b>-83 986.29</b>
<b>(a)=70+73+74+75+013</b>						

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 069.26	6 846.57			-4 777.31
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 069.26	6 846.57			-4 777.31
7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	55.15	4 486.50			-4 431.35
773 7788	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	2 014.11	2 360.07			-345.96
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78</b>		<b>2 626 412.26</b>	<b>2 660 696.81</b>	<b>54 479.05</b>		<b>-88 763.60</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>2 626 412.26</b>	<b>2 660 696.81</b>	<b>54 479.05</b>		<b>-88 763.60</b>
Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			182 687.44			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

# **INVESTISSEMENT**



## SECTION D'INVESTISSEMENT

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 000.00			1 000.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 000.00			1 000.00
205	CONCESS.ET DROITS SIMILAIRES,BREVETS,LICENCES				
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1 000.00			1 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 965.31	27 644.07	16 214.50	106.74
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 965.31	27 644.07	16 214.50	106.74
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2183	MATERIEL DE TRANSPORT	2 220.00		1 000.00	1 220.00
2184	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 000.00	1 935.48	1 088.10	-1 023.58
2188	MOBILIER	39 745.31	25 708.59	14 126.40	-89.68
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	431 890.55	192 352.02	200 016.13	39 522.40
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	431 890.55	192 352.02	200 016.13	39 522.40
2313	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
2313	CONSTRUCTIONS	431 890.55	192 352.02	200 016.13	39 522.40
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>476 855.86</b>	<b>219 996.09</b>	<b>216 230.63</b>	<b>40 629.14</b>
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	13 000.00	12 766.46		233.54
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	13 000.00	12 766.46		233.54
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ORGANISMES DE CREDIT				
1641	EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO	13 000.00	12 766.46		233.54
1641	EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO				
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>13 000.00</b>	<b>12 766.46</b>		<b>233.54</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>489 855.86</b>	<b>232 762.55</b>	<b>216 230.63</b>	<b>40 862.68</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>					

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>	<b>489 855.86</b>	<b>232 762.55</b>	<b>216 230.63</b>	<b>40 862.68</b>
--	-------------------	-------------------	-------------------	------------------

<b>Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	
--	--

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
16	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>	<b>210 000.00</b>	<b>210 000.00</b>		
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	210 000.00	210 000.00		
	EMPRUNTS AUPRES DES ORGANISMES DE CREDIT				
1641	EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO EMPRUNTS EN UNITES MONETAIRES DE LA ZONE EURO	210 000.00	210 000.00		
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>		<b>210 000.00</b>	<b>210 000.00</b>		
10	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>	<b>21 083.00</b>	<b>21 084.00</b>		<b>-1.00</b>
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	21 083.00	21 084.00		-1.00
+102	DOTATIONS ET FONDS GLOBALISES D'INVESTISSEMENT	21 083.00	21 084.00		-1.00
10222	FONDS GLOBALISES D'INVESTISSEMENT F.C.T.V.A.	21 083.00	21 084.00		-1.00
+106	RESERVES				
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES				
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>		<b>21 083.00</b>	<b>21 084.00</b>		<b>-1.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>231 083.00</b>	<b>231 084.00</b>		<b>-1.00</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	22 400.00			22 400.00
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	22 400.00			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	47 385.20	47 385.20		
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	47 385.20	47 385.20		
28051	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1 242.11	1 242.11		
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28183	AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 347.62	5 347.62		
28184	MOBILIER	4 585.46	4 585.46		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 210.01	36 210.01		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>69 785.20</b>	<b>47 385.20</b>		<b>22 400.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>69 785.20</b>	<b>47 385.20</b>		<b>22 400.00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)</b>		<b>300 868.20</b>	<b>278 469.20</b>		<b>22 399.00</b>
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		188 987.66			

# **ANNEXES**



## **SOMMAIRE ANNEXE**

- **A2.2 : Etat de la dette - Répartition par nature de dette**
- **A2.3 : Etat de la dette - Répartition par structure de taux (hors A1)**
- **A2.4 : Etat de la dette - Typologie de l'encours**
- **A3 : Amortissements – Méthodes utilisées**
- **A6.1 : Eléments du bilan – Equilibre des opérations financières – Dépenses**
- **A6.2 : Eléments du bilan – Equilibre des opérations financières – Recettes**
- **A10.4 : Etat des entrées d'immobilisations**
- **A10.5 : Etat des sorties des biens d'immobilisations**
- **C1.1 : Etat du personnel au 31/12/2014**
- **Concours aux associations**
- **Propriétés intercommunales**
- **Liste des marchés conclus en 2014**
- **Liste des marchés soldés en 2014**
- **Etats des rattachements de l'exercice**
- **Etats des reports de crédits**
- **Données Synthétiques 2014**
- **Charges intercommunales 2014**



IV -- ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit					330 000,00									
1641 Emprunts en euros	CAISSE EPARGNE contrat n°93-26018	12/12/2013	20/12/2013	28/01/2014	330 000,00	F		3,46%	3,46%	euros	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie														
165 Dépôts et cautionnements reçus														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières														
1671 Avances consolidées du Trésor														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs														
1678 Autres emprunts et dettes														
168 Emprunts et dettes assimilés														
1681 Autres emprunts														
1682 Bons à moyen terme négociables														
1687 Autres dettes														
<b>Total général</b>					<b>330 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**A2.2**

**A2.4 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Emprunts et dettes au 31/12/2014

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2013 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Charges d'intérêt (16)		
163 Emprunts obligataires													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit		-		317 233,54									
1641 Emprunts en euros	N	-		317 233,54	14					12 766,46	9 474,41	-	342,02
165 Dépôts et cautionnements reçus		-											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières		-											
168 Emprunts et dettes assimilées		-											
<b>Total général</b>				<b>317 233,54</b>						<b>12 766,46</b>	<b>9 474,41</b>	<b>-</b>	<b>342,02</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titres du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**  
**A2.3**

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquez le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)	CAISSE EPARGNE contrat n°9323018	330 000,00	317 233,54	A-1	15 ans		3,46%	3,46%	NON CONNU		3,46%	342,02		
TOTAL (A)														
Barrière (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capés (C)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>330 000,00</b>										<b>342,02</b>		

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 9).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

Structures	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation	(3) Ecart d'indices	(4) Indices	(5) Ecart d'indices hors	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produit  100%  317 233,54 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

### A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du																																								
<b>AMORTISSEMENT</b>	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : <p style="text-align: center;"><b>600 euros</b></p> Biens ou catégories de biens amortis : <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 70%;"><b><u>Immobilisations incorporelles</u></b></td> <td style="width: 30%; text-align: right;"><b>Durée :</b></td> </tr> <tr> <td>. Logiciels</td> <td style="text-align: right;">2 ans</td> </tr> <tr> <td>. Frais d'études</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td><b><u>Immobilisations corporelles</u></b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>. Voitures</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>. Camions et véhicules industriels</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>. Mobilier</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>. Matériel de bureau électrique ou électronique</td> <td style="text-align: right;">3 ans</td> </tr> <tr> <td>. Matériel informatique</td> <td style="text-align: right;">3 ans</td> </tr> <tr> <td>. Matériels classiques</td> <td style="text-align: right;">8 ans</td> </tr> <tr> <td>. Coffre-fort</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>. Installations et appareils de chauffage</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>. Appareils de levage-ascenseurs</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>. Appareils de laboratoire</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>. Equipements de garage et ateliers</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>. Equipements des cuisines</td> <td style="text-align: right;">5 ans</td> </tr> <tr> <td>. Equipements sportifs</td> <td style="text-align: right;">7 ans</td> </tr> <tr> <td>. Installations de voirie</td> <td style="text-align: right;">10 ans</td> </tr> <tr> <td>. Plantations</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> <tr> <td>. Autres agencements et aménagement de terrains</td> <td style="text-align: right;">20 ans</td> </tr> </table>	<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>	<b>Durée :</b>	. Logiciels	2 ans	. Frais d'études	5 ans	<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>		. Voitures	5 ans	. Camions et véhicules industriels	8 ans	. Mobilier	8 ans	. Matériel de bureau électrique ou électronique	3 ans	. Matériel informatique	3 ans	. Matériels classiques	8 ans	. Coffre-fort	20 ans	. Installations et appareils de chauffage	10 ans	. Appareils de levage-ascenseurs	20 ans	. Appareils de laboratoire	10 ans	. Equipements de garage et ateliers	10 ans	. Equipements des cuisines	5 ans	. Equipements sportifs	7 ans	. Installations de voirie	10 ans	. Plantations	20 ans	. Autres agencements et aménagement de terrains	20 ans	15/10/2001  29/03/1996 & 29/09/2008
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>	<b>Durée :</b>																																									
. Logiciels	2 ans																																									
. Frais d'études	5 ans																																									
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>																																										
. Voitures	5 ans																																									
. Camions et véhicules industriels	8 ans																																									
. Mobilier	8 ans																																									
. Matériel de bureau électrique ou électronique	3 ans																																									
. Matériel informatique	3 ans																																									
. Matériels classiques	8 ans																																									
. Coffre-fort	20 ans																																									
. Installations et appareils de chauffage	10 ans																																									
. Appareils de levage-ascenseurs	20 ans																																									
. Appareils de laboratoire	10 ans																																									
. Equipements de garage et ateliers	10 ans																																									
. Equipements des cuisines	5 ans																																									
. Equipements sportifs	7 ans																																									
. Installations de voirie	10 ans																																									
. Plantations	20 ans																																									
. Autres agencements et aménagement de terrains	20 ans																																									

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art.	Libellé	Crédits exerc. (hors RAR)	Réalizations (hors RAR)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>13 000.00</b>	<b>12 766.46</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>13 000.00</b>	<b>12 766.46</b>
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	13 000.00	12 766.46
1643	Emprunts en euros		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
<b>Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)</b>			
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (N-1)	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 766.46			12 766.46

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits exerc. (hors RAR)	Réalisations (hors RAR)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>90 868.20</b>	<b>68 469.20</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>21 083.00</b>	<b>21 084.00</b>
10222	FCTVA	21 083.00	21 084.00
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participation pour dépassement de COS		
10228	Autres fonds		
138	Autres subvent* invest. non transf.		
26	Participations et créances rattachées à des participation		
27	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b)</b>	<b>69 785.20</b>	<b>47 385.20</b>
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participation		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	47 385.20	47 385.20
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1 242.11	1 242.11
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 347.62	5 347.62
28184	MOBILIER	4 585.46	4 585.46
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 210.01	36 210.01
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement	22 400.00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	68 469.20		188 987.66		257 456.86

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>
<b>RESSOURCES PROPRES</b>	

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 12 766.46
Ressources propres disponibles	IV 257 456.86
Solde (IV - II)	V 244 690.40

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE - ENTREES</b>	
(article R.2313-3 du CGCT)	
<b>ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS</b>	

Modalités et date d'acquisition Numéro et désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l' amort
<b>Acquisitions à titre onéreux:</b>			
2014-01	INVENTAIRE N° 2014-01 - 01 PALETTE DE RETENTION 18/02/2014	176.57	1
2014-02	INVENTAIRE N° 2014-02 - 01 PALETTE DE RETENTION 18/02/2014	176.57	1
2014-03	INVENTAIRE N° 2014-03 - 01 BAC DE RETENTION 30L 18/02/2014	90.82	1
2014-04	INVENTAIRE N° 2014-04 - 01 BAC DE RETENTION 450L 18/02/2014	503.60	1
2014-05	INVENTAIRE N° 2014-05 - 01 BAC DE RETENTION 450L 18/02/2014	503.60	1
2014-06	INVENTAIRE N° 2014-06 - 01 BAC DE RETENTION 450L 18/02/2014	503.60	1
2014-07	INVENTAIRE N° 2014-07 - 01 BAC DE RETENTION 450L 18/02/2014	503.60	1
2014-08	INVENTAIRE N° 2014-08 - 01 BAC DE RETENTION 450L 18/02/2014	503.61	1
2014-09	01 BAC STANDART PLASTIQUE 550L + 01 COUVERCLE SIMP 15/04/2014	674.54	8
2014-10	01 BAC STANDART PLASTIQUE 550L + 01 COUVERCLE SIMP 15/04/2014	674.54	8
2014-11	01 BAC STANDART PLASTIQUE 550L + 01 COUVERCLE SIMP 15/04/2014	674.55	8
2014-12	1 BANQUETTE DOUBLE - ENSEMBLE INTERIEUR SAUNA HOMM 28/05/2014	1 935.48	8
2014-13	01 BAC DE 150L EN PEHD 17/02/2014	150.00	1
2014-14	01 BAC RETENTION EN FEHD 150L 17/02/2014	187.20	1
2014-15	01 POMPE RELEVAGE EAUX SALES EXTRACTION OUEST 18/07/2014	967.99	8
2014-16	DEBIT-METRE ELECTRONIQUE - GRAND BASSIN 30/12/2013	2 272.40	3
2014-17	DEBIT-METRE ELECTRONIQUE - PETIT BASSIN 30/12/2013	2 272.40	3
2014-18	1 LOT DE 300 FLOTTEUR BARCELONA ROUGE 31/10/2014	1 087.16	8
2014-19	1 LOT DE 290 FLOTTEURS ROMA BLANC - LIGNE DE NAGE 31/10/2014	380.04	1
2014-20	1 BLOC DE SECOURS LSC AMB LEDS IP66 10/11/2014	390.97	1
2014-21	1 BLOC DE SECOURS LSC AMB LEDS IP66 10/11/2014	390.97	1
2014-22	1 BLOC DE SECOURS LSC AMB LEDS IP66 10/11/2014	390.97	1
2014-23	1 BLOC DE SECOURS LSC AMB LEDS IP66 10/11/2014	390.97	1
2014-24	1 BLOC DE SECOURS LSC AMB LEDS IP66 10/11/2014	390.97	1
2014-25	1 BLOC DE SECOURS LSC AMB LEDS IP66 10/11/2014	390.97	1
2014-26	1 BLOC DE SECOURS LSC AMB LEDS IP66 10/11/2014	390.97	1
2014-27	1 BLOC DE SECOURS LSC AMB LEDS IP66 10/11/2014	390.97	1
2014-28	1 BLOC DE SECOURS LSC AMB LEDS IP66 10/11/2014	390.98	1
2014-29	1 BLOC DE SECOURS LSC AMB LEDS IP66 10/11/2014	390.98	1
2014-30	ADOUCCISSEUR 11/03/2014	9 496.08	3
<b>TOTAL</b>		<b>27 644.07</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			
		<b>27 644.07</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE - SORTIES (article R.2313-3 du CGCT)</b>	

**ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie Numéro et désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l' amort.	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values		
2006/10	ARMOIRE GASTRO POSITIVE VOL.1350L	02-07-2014	2 789.71	10	1 946.00	843.71	843.71	
2007/03	FONTAINE A EAU FROID INOX	02-07-2014	961.70	10	576.00	385.70	385.70	
2008/23	VANNE ELECTRIQUE MEMB. AT 2610 50x60	02-07-2014	839.07	8	520.00	319.07	319.07	
2011-01	IMPRIMANTE DELL 3130CN LASER COULEUR	02-07-2014	739.42	3	497.00	242.42	242.42	
2012-10	LOT 7 SECHES-CHEVEUX AVISO EXTREME MANUEL	02-07-2014	1 501.94	3	500.00	1 001.94	1 001.94	
<b>TOTAL</b>			<b>6 831.84</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>6 831.84</b>					

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services	A		1	1	0,2		0,2
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
Attaché principal	A		2	2	0,2	0,2	0,4
Attaché	A		1	1		0,2	0,2
Rédacteur	B	1	2	3	0,16	1,2	1,36
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1		1	1		1
Adjoint administratif 1ere classe	C		3	3	0,6		0,6
Adjoint administratif 2eme classe	C	3	1	4	1,2	2	3,2
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
Agent de maîtrise principal	C	1		1	1		1
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1		1	1		1
Adjoint technique 1ère classe	C	1		1	1		1
Adjoint technique 2ème classe	C	13	1	14	9	2,5	11,5
Adjoint technique principal 2ème classe				0			0
<b>FILIERE SPORTIVE (d)</b>							
Educateur des APS principal de 1ère classe	B	2		2	1	1	2
Educateur des APS principal de 2ème classe	B	1		1	1		1
Educateur des APS	B	6	6	12	2	5,18	7,18
<b>TOTAL GENERAL (a+b+c+d)</b>		<b>30</b>	<b>17</b>	<b>47</b>	<b>19,36</b>	<b>12,28</b>	<b>31,64</b>

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL

IV

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2014	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
Attaché principal	A	ADM	821		3-3 2°)	CDD
Attaché	A	ADM	423		3-3 2°)	CDD
Rédacteur	B	ADM	348		3-2	CDD
Adjoint administratif 2ème classe (x2)	C	ADM	330		3-2	CDD
Adjoint technique 2ème classe (x2)	C	TECH	330		3-2	CDD
Adjoint technique 2ème classe (x3)	C	TECH	330		3-1	CDD
Educateur des APS principal 1ère classe	B	SP	585		3-2	CDD
Educateur des APS (x2)	B	SP	359		3-4	CDI
Educateur des APS	B	SP	486		3-4	CDI
Educateur des APS (x5)	B	SP	486		3-2	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>	19					

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : administratif

TECH : Technique

SP : Sportif

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle brute).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-2-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-2-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-1° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-2° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-4° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'étus

A : autres (préciser)

# CONCOURS AUX ASSOCIATIONS

EXERCICE 2014

BENEFICIAIRE	NATURE DE LA PRESTATION
<p>CLUB NAUTIQUE DE L'OUEST 2, route de l'Octogone 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</p>	<p>Mise à disposition des installations de la Piscine Convention d'un an à compter du 1er janvier 2011 Reconduction expresse sans pouvoir excéder 5 ans</p>
<p>CERCLE DES NAGEURS DE L'OUEST 68, rue des Sablons 78750 - MAREIL MARLY</p>	<p>Mise à disposition des installations de la Piscine Convention d'un an à compter du 1er janvier 2011 Reconduction expresse sans pouvoir excéder 5 ans</p>
<p>Association Ecole de Natation Avenue des Loges 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE</p>	<p>Mise à disposition des installations de la Piscine Convention d'un an à compter du 1er janvier 2011 Reconduction expresse sans pouvoir excéder 5 ans</p>

## PROPRIETES INTERCOMMUNALES

ADRESSE	REFERENCES CADASTRALES	SURFACE UTILISEE OU LINEAIRE	AFFECTATION	ORIGINES DES PROPRIETES	OBSERVATIONS
<p>AVENUE DES LOGES 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE</p>	<p>Section A 912 P - 915 P - 916 P 917 P - 918 P - 919 P 21 301 m<sup>2</sup></p>	<p>21 301 m<sup>2</sup></p>	<p>Piscine Intercommunale dont : Construction Solatum Passage Pompiers Pataugeoire Allées Piétonnes Parking Espaces verts</p>	<p>Terrain : Ville de Saint-Germain-en-Laye. Construction : Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine</p>	<p>Les constructions et les aménagement extérieurs appartiennent au Syndicat qui les remettra à la Ville de Saint- Germain-en-Laye au terme du bail emphytéotique du 3 décembre 1964.</p>

# Syndicat Intercommunal Pour la Construction et la Gestion d'une Piscine

Liste des marchés conclus en 2014

(Article 133 du code des marchés publics)

Entre le 01/01/2014 et le 31/12/2014

Pour les marchés de services :

Objet	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Montant du marché
Maintenance de la billetterie	ELISATH	54 850	17/04/2014	Pour la tranche supérieure ou égale à 15 000 € et inférieure à 90 000 € 20 312, 67 € HT
Entretien des espaces verts	LA NOE	78 250	04/03/2014	28 340 € HT
Nettoyage des vitres	OFFICIUM	95 705	25/07/2014	40 000 € HT maximum
Sécurité nocturne	TPSP	92 140	12/04/2014	45 960, 80 € HT
AMO / opération de réhabilitation et de mise aux normes de la Piscine	Mission H2O	75 011	24/09/2014	Pour la tranche supérieure ou égale 90 000 € et inférieure à 207 000 € 91 500 € HT
<b>NEANT</b>				Pour la tranche supérieure ou égale à 207 000 €

Pour les marchés de fourniture :

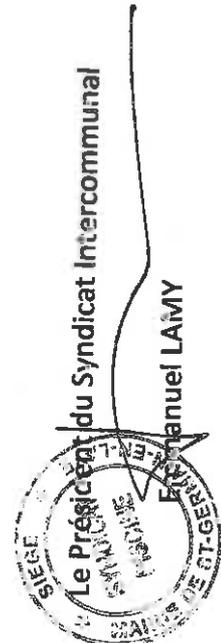
Objet	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Montant du marché
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 15 000 € et inférieure à 90 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale 90 000 € et inférieure à 207 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 207 000 €

Pour les marchés de travaux :

Objet	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Montant du marché
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 15 000 € et inférieure à 90 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 € et inférieure à 5 186 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 5 186 000 €

Publié le : 23 MAI 2015

Parution dans le recueil des actes administratifs du 1er semestre 2015



# Syndicat Intercommunal Pour la Construction et la Gestion d'une Piscine

## Liste des marchés clôturés en 2014

Entre le 01/01/2014 et le 31/12/2014

### Pour les marchés de services :

Objet	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Montant du marché
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 15 000 € et inférieure à 90 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale 90 000 € et inférieure à 207 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 207 000 €

### Pour les marchés de fourniture :

Objet	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Montant du marché
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 15 000 € et inférieure à 90 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale 90 000 € et inférieure à 207 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 207 000 €

### Pour les marchés de travaux :

Objet	Nom de l'attributaire	Code postal	Date du marché	Montant du marché
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 15 000 € et inférieure à 90 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 90 000 € et inférieure à 5 186 000 €
NEANT				Pour la tranche supérieure ou égale à 5 186 000 €

# RATTACHEMENTS

Budget : PISCINE

Exercice : 2014

FONCT	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	SOLDE ENG	ENGAGE	DEGAGE	
413	60612		ELECTRICITE DE FRANCE	PI14-00265R	12 286.25	12 286.25		
			FACT. EDF N°10015228267 DU 02/01/2015 - CONSOS. 01/12/14 AU 31/12/14					
413	60612		GDF SUEZ	PI14010901R	13 368.96	13 368.96		
			ENGAGEMENT DES DEPENSES PREVISIONNELLES FOURNITURE EN GAZ					
413	6064		UNION DES GROUPEMENTS D ACHATS P	SY14-00171R	250.60	250.60		
			COMMANDE FOURNITUREAS ADMINISTRATIVE					
413	6068		AU TRESOR DE PARIS	SY14018301R	25.74	25.74		
			MEDAILLE DEPT CLE OR BRONZE/DORE REF.01108313					
413	6068		GROUPE ADAGE	PI14025701R	558.04	558.04		
			PIECES DETACHEES DIVERS AUTOLAVEUSE DEVIS N°0005943230 DU 08/12/2014					
413	811		COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	PI14010601R	1 138.20	1 138.20		
			ENGAGEMENT DES DEPENSES PREVISIONNELLES ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS					
413	611		HYGIATECH DPA	SY14002101R	1 794.70	1 794.70		
			MESURES DE L'AIR					
413	6184		CENTRE NATIONAL DE LA FONCT° PUB	SY14-00151R	240.00	240.00		
			FORMATION EXCEL - TIKOUIRT - 3 JOURS NOVEMBRE 2014					
413	6184		CENTRE NATIONAL DE LA FONCT° PUB	SY14-00152R	240.00	240.00		
			FORMATION EXCEL - DESBOUIS - 3 JOURS DÉBUT DECEMBRE 2014					
413	6184		CENTRE NATIONAL DE LA FONCT° PUB	SY14-00153R	160.00	160.00		
			FORMATION EXCEL - SIRVENT - 2 JOURS DÉBUT DECEMBRE 2014					
413	6218		COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	SY14-00225R	11 930.18	11 930.18		
			REMBOURSMT SALAIRE PERSONNEL VILLE 2EME SEMESTRE 2014					
413	6226		CTRE DEP GESTION FONCTION PUB TE	SY14-00221R	1 536.00	1 536.00		
			CONFECTION PAIE 4T2014					
413	6238		AGENCY TECHNICAL SERVICES	SY14017201R	84.00	84.00		
			5 PANNEAUX ET UN CHEVALET					
413	6241		AU TRESOR DE PARIS	SY14018302R	8.36	8.36		
			FRS DE PORT					
<b>TOTAL</b>					<b>43 621 03</b>	<b>43 621 03</b>		



**F. BURGAND**

# RATTACHEMENTS

Budget : PISCINE

Exercice : 2014

FONCT	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	SOLDE ENG	ENGAGE	DEGAGE
413	6419		CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADI	SY14-00220R	321.49	321.49	
RBT MAL MME PINGRIS SMAHANE - DU 29/03 AU 13/04/2014							
413	6419		SOFCAP-SOFAXIS	SY14-00178R	2 906.57	2 906.57	
REGUL LD NOVEMBRE 2014 MME MAHIEUX + RBT AT MME MOUREQUITO DU 10/07 AU 25/07/2014 - 87 JOURS INDEM A 100							
413	6419		SOFCAP-SOFAXIS	SY14-00179R	890.24	890.24	
RBT MAL MME MOREQUITO - DU 01/12 AU 31/12/2014 - 31 JORS INDEM A 50							
413	6419		SOFCAP-SOFAXIS	SY14-00180R	155.00	155.00	
RBT MAL MR PAQUI KEVIN - DU 29/11 AU 08/12/14 - FRANCHISE + 03 JOURS INDEM A 100							
413	6419		SOFCAP-SOFAXIS	SY14-00181R	9 599.43	9 599.43	
RBT LD MME BABA - DU 22/04 AU 21/10/2014 - 183 JOURS INDEM A 100							
413	6419		SOFCAP-SOFAXIS	SY14-00182R	1 091.67	1 091.67	
RBT MAL MR COHIGNAC - DU 30/09 AU 30/10/2014 - 31 JOURS INDEM A 100							
413	6419		SOFCAP-SOFAXIS	SY14-00227R	6 964.62	6 964.62	
RBT LM MME LOKONADINPOULLE - DU 21/074 AU 30/11/2014 - 133 JOURS INDEM A 100							
413	6419		SOFCAP-SOFAXIS	SY14-00228R	1 607.22	1 607.22	
RBT LM MME LOKONADINPOULLE - DU 01/12 AU 31/12/2014 - 31 JOURS INDEM A 100							
413	6419		SOFCAP-SOFAXIS	SY14-00229R	1 071.48	1 071.48	
RBT LM MME LOKONADINPOULLE - DU 01/01 AU 20/01/15 - 20 JOURS INDEM A 100							
413	6419		SOFCAP-SOFAXIS	SY14-00230R	1 121.53	1 121.53	
RBT MAL MOUREQUITO - DU 01/01 AU 31/01/15 - 31 JOURS INDEM A 100							
413	70631		SI GESTION PISCINE	SY14-00184R	10 212.80	10 212.80	
ENTREES PISCINE DECEMBRE 2014 PAR PRELEVEMENT - ECHEANCE DE JANVIER 2015							
413	70631		SI GESTION PISCINE	SY14-00185R	9 180.00	9 180.00	
ENTREES PISCINE DECEMBRE 2014 PAR PRELEVEMENT - ECHEANCE DE FEVRIER 2015							
413	70631		SI GESTION PISCINE	SY14-00186R	5 968.00	5 968.00	
ENTREES PISCINE DECEMBRE 2014 PAR PRELEVEMENT - ECHEANCE DE MARS 2015							
413	70631		SI GESTION PISCINE	SY14-00187R	2 566.00	2 566.00	
ENTREES PISCINE DECEMBRE 2014 PAR PRELEVEMENT - ECHEANCE D'AVRIL 2015							
413	70631		SI GESTION PISCINE	SY14-00188R	617.00	617.00	
ENTREES PISCINE DECEMBRE 2014 PAR PRELEVEMENT - ECHEANCE DE MAI 2015							
413	70631		SI GESTION PISCINE	SY14-00224R	206.00	206.00	
ENTREES PISCINE DECEMBRE 2014 PAR PRELEVEMENT - ECHEANCE DE JUIN 2015							
<b>TOTAL</b>					<b>54 479 05</b>	<b>54 479 05</b>	

# ENGAGEMENTS REPORTES

Budget : PISCINE

Exercice : 2014 Section : INVESTISSEMENT

FONCT	NATURE	OPERATION	TIERS	ENGAGEMENT	SOLDE ENG	ENGAGE	DEGAGE
413	2183		RESERVATIONS SYNDICATS	SY14-00226P	1 000.00	1 000.00	
			RESERVATIONS IMMOBILISATIONS				
413	2184		UNION DES GROUPEMENTS D ACHATS P	SY14-00170P	1 088.10	1 088.10	
			COMMANDES DE 03 ARMOIRES METALLIQUES A491 - 198X120 - 4 TABLETTES				
413	2188		NAVIC	SY14-00149P	14 126.40	14 126.40	
			ACQUISITION ET POSE DES CASIERS - VESTIAIRES PISCINE				
413	2313		HDM INGENIERIE SA	SY13-00090P	22 067.43	22 067.43	
			MAITRISE D'OEUVRE PHASE AVANT-PROJET DEFINITIF				
413	2313		IMPACT ACOUSTIC	SY13-00092P	3 000.00	3 000.00	
			MAITRISE D'OEUVRE PHASE AVANT-PROJET DEFINITIF				
413	2313		MDETC	SY14-00163P	2 250.00	2 250.00	
			PHASE 1: PHASE PREALABLE + APS + APD				
413	2313		MISSION H2O	SY14-00161P	6 300.00	6 300.00	
			PHASE 1 : PHASE PREALABLE + APS+APD				
413	2313		RESERVATIONS SYNDICATS	PI13-00402P	14 350.00	14 350.00	
			RESERVATION DE CREDIT - MARCHE AMO - PIS14C				
413	2313		RESERVATIONS SYNDICATS	PI14-00263P	30 000.00	30 000.00	
			RESERVATION TRAVAUX IMPREVUS				
413	2313		SOREIB	SY13-00091P	23 979.92	23 979.92	
			MAITRISE D'OEUVRE PHASE AVANT-PROJET DEFINITIF				
413	2313		THIERRY NABERES ARCHITECTE	SY13-00089P	98 068.78	98 068.78	
			MAITRISE D'OEUVRE PHASE AVANT-PROJET DEFINITIF - MANDAT+ARCHI				
<b>TOTAL</b>					<b>216 230 63</b>	<b>216 230 63</b>	

A circular official stamp is visible, partially obscured by a large, stylized handwritten signature in black ink. The signature appears to be 'A. BURNARD'.

DECRET N°93-570 DU 27 MARS 1993 PRIS POUR L'APPLICATION DES ARTICLES  
13, 15 ET 16 DE LA LOI D'ORIENTATION N°92-125 DU 6 FEVRIER 1992  
RELATIVE A L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE

**DONNEES SYNTHETIQUES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

**I - LISTE DES ORGANISMES DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DONT LA COMMUNE  
EST MEMBRE AVEC INDICATION DES COMPETENCES DELEGUEES A CHACUN D'EUX :**

- \* Nom du Syndicat : PISCINE
  
- \* Président : Monsieur Emmanuel LAMY
  
- \* Siège : HOTEL DE VILLE - 16, rue de Pontoise  
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
  
- \* Objet du Syndicat : Syndicat Intercommunal pour la Construction et la  
Gestion d'une Piscine
  
- \* Téléphone : 01 30 87 21 28

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF**

Monsieur Matthieu SAILLARD - Tél. 01 30 87 21 20

Secrétariat des Syndicats - Tél. 01 30 87 21 28

**II - LE MODE ET EVENTUELLEMENT LE POURCENTAGE DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FINANCEMENT DE CHAQUE ORGANISME DE COOPERATION**

\* Mode de participation :                      **Budgétisé / Fiscalisé**

Voir tableau ci-après

**III - BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF (voir pages 12 & 13)**

**IV - DONNEES SYNTHETIQUES ANNEXEES AU COMPTE ADMINISTRATIF 2012.**

1 - Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles d'exploitation :

2 566 147,69 / 2 576 132,12                      99,61%

2 - Produit de l'exploitation et du domaine / Recettes réelles d'exploitation

1 606 288,30 / 2 715 175,86                      59,16%

3 - Transferts reçus / Recettes réelles d'exploitation :

1 102 040,99 / 2 715 175,86                      40,59%

5 - Encours de la dette

317 233,54

**PARTICIPATION DES COMMUNES**

**BUDGET PRIMITIF 2014**

COMMUNES	POPULATION		PARTICIPATION FRAIS DE FONCTIONNEMENT 6,785 €	Participation DETTE 0,257 €	PARTICIPATION TOTALE 7,042 €	*
	2011					
<b>AIGREMONT</b>	1 138		7 721,03	292,96	8 013,99	B
<b>CHAMBOURCY</b>	6 027		40 891,61	1 551,57	42 443,18	F
<b>MAREIL-MARLY</b>	3 686		25 008,54	948,91	25 957,45	F
<b>MARLY-LE-ROI</b>	17 124		116 181,83	4 408,34	120 590,17	F
<b>LE PECQ</b>	17 014		115 435,51	4 380,02	119 815,53	F
<b>LE VESINET</b>	16 432		111 486,79	4 230,19	115 716,99	F
<b>TOTAL DES 6 COMMUNES</b>	<b>61 421</b>	<b>40%</b>	<b>416 725,31</b>	<b>15 812,00</b>	<b>432 537,31</b>	
<b>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b> Par habitant	42 232	60%	625 087,97 14,801 €	23 718,00 0,562 €	648 805,97 15,363 €	F
<b>TOTAL</b>	<b>103 653</b>		<b>1 041 813,28</b>	<b>39 530,00</b>	<b>1 081 343,28</b>	

\* Cotisation Fiscalisée = F

Cotisation Budgétisée = B





